



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

669

Her 2309

RELATION DU SIÈGE

DE LA

CITADELLE D'ANVERS,

PAR L'ARMÉE FRANÇAISE,

EN DÉCEMBRE 1832,

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION CONTENANT UN PRÉCIS DE FORTIFICATION,
D'ATTAQUE ET DE DÉFENSE,

ET SUIVIE

D'UN PLAN DES ATTAQUES, D'UNE CARTE DE L'ESCAUT ET DE PIÈCES
JUSTIFICATIVES.

PAR I. W. T., ANCIEN OFFICIER DU GÉNIE.



BRUXELLES,
CHEZ BERTHOT, LIBRAIRE.

1833.

68



UNI GENT



RELATION DU SIÈGE
DE LA
CITADELLE D'ANVERS.

Heu 2309

RELATION DU SIÈGE

DE LA

CITADELLE D'ANVERS,

PAR L'ARMÉE FRANÇAISE,

EN DÉCEMBRE 1832,

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION CONTENANT UN PRÉCIS DE FORTIFICATION,
D'ATTAQUE ET DE DÉFENSE,

ET SUIVIE

D'UN PLAN DES ATTAQUES, D'UNE CARTE DE L'ESCAUT ET DE PIÈCES
JUSTIFICATIVES.

PAR I. W. T., ANCIEN OFFICIER DU GÉNIE.



BRUXELLES,

CHEZ BERTHOT, LIBRAIRE, MARCHÉ AU BOIS,

1833.



01183 2977

INTRODUCTION.



PRÉCIS DE FORTIFICATION.



L'HISTOIRE nous rapporte que le sultan SOLIMAN II tenant conseil avec ses généraux sur la manière d'attaquer la ville de Rhodes, un des officiers présens soutenait qu'il était impossible d'approcher de la place. Au lieu de réfuter cette opinion, le sultan lui dit : « Ap- »
» proche-toi jusqu'auprès de moi, mais garde-toi bien, »
» il y va de ta vie, de mettre les pieds sur le tapis au »
» milieu duquel tu me vois assis. » L'officier consterné de cet ordre contradictoire hésitait, ne sachant quel parti prendre ; mais à l'instant même sur un signe que leur fit le sultan, deux esclaves roulèrent le vaste tapis jusqu'à ses pieds : « Approche maintenant sans crainte, » dit-il à l'officier, voilà ma réponse à l'avis que tu » viens d'émettre. »

Ceci est en effet la véritable image d'un siège ; gar-

dez-vous bien de mettre le pied sur le terrain soumis à l'action de l'artillerie de la place, c'est le tapis du sultan; mais enfoncez-vous dans ce terrain, creusez-y vos approches, couvrez-vous avec les terres qui proviennent de ce creusement et approchez ainsi lentement et méthodiquement jusqu'au pied des murs.

Avant que l'artillerie ne fût parvenue au degré de perfection auquel elle est maintenant arrivée, ces approches étaient extrêmement périlleuses et ne pouvaient se faire qu'au prix de la vie des plus braves soldats. L'attaque d'une place forte était alors une entreprise fort incertaine, qui ne pouvait réussir que par le concours de plusieurs circonstances favorables.

Cependant comme les progrès que fit l'art de fortifier les places ne marchèrent pas de front avec ceux des autres parties de l'art militaire et principalement de l'artillerie, on parvint successivement à écarter de plus en plus les obstacles qu'on rencontrait dans les sièges, si bien qu'enfin l'*attaque* devint supérieure à la *défense*.

C'est ainsi qu'on a l'usage de s'exprimer pour indiquer qu'une place forte, lors même qu'elle est pourvue de tout ce qui est nécessaire à sa défense, et qu'elle est défendue par les moyens dont peut disposer une garnison brave et déterminée, doit nécessairement tomber au pouvoir des assiégeans quand ceux-ci peuvent disposer de leur côté de tous les moyens qui sont indispensables pour l'attaque.

Vauban, dans le 17^e siècle, fit pencher la balance totalement en faveur de l'assiégeant par l'application heureuse de deux perfectionnemens remarquables qu'il introduisit dans les procédés de l'attaque, de telle ma-

nière que depuis on a pu estimer avec quelque justesse le nombre de jours dans lesquels on peut se rendre maître d'une place donnée.

Ces perfectionnemens consistent : 1° dans la réunion de tous les travaux d'attaque par des tranchées ouvertes parallèlement aux ouvrages de la place, et auxquelles on donne par cette raison le nom de *parallèles* ; 2° dans l'emploi du tir à *ricochet* qui consiste à pointer les canons sous une certaine inclinaison avec une très petite charge de poudre, de manière que les boulets, rasant la crête des parapets, viennent tomber sur les remparts où ils font quelques bonds, et détruisent ou renversent les pièces destinées à la défense.

C'est dans l'année 1673, au siège de Maestricht, que Vauban a fait le premier usage des *parallèles* ; par ce moyen ce siège fut extrêmement abrégé et coûta beaucoup moins de monde que jamais auparavant on n'en avait perdu devant une place aussi considérable. La place d'Ath, au siège de laquelle Vauban se servit pour la première fois du *ricochet*, dans l'année 1697, tomba plus vite et avec moins de perte encore au pouvoir de l'assiégeant.

Avant d'entrer dans une description plus détaillée des procédés de l'attaque, nous expliquerons brièvement ce que c'est qu'une forteresse.

Une forteresse consiste dans une série de parties saillantes qu'on nomme *bastions*, réunies entr'elles par des lignes droites auxquelles on donne le nom de *courtines*. Un bastion se compose de deux *faces* faisant entr'elles un angle plus ou moins ouvert dont la pointe est dirigée vers la campagne, et de deux *flancs* qui réunissent les extrémités des faces avec la courtine. Les faces ont

ordinairement une longueur de 50 à 60 toises ; celle des flancs est d'environ 20 toises. Les faces sont destinées à battre la campagne en avant des ouvrages et les flancs servent à défendre par leur feu l'approche des faces ; à cet effet le flanc d'un bastion est à-peu-près perpendiculaire à la face du bastion situé de l'autre côté de la courtine ; c'est pourquoi l'on dit que les faces sont *flanquées*. En général l'expression *flanquer* sert à indiquer qu'un ouvrage de fortification est défendu latéralement par un autre ouvrage adjacent.

L'angle que forment entr'elles les faces d'un bastion se nomme l'*angle saillant* ou l'*angle flanqué*. L'angle formé par la rencontre de la face et du flanc est nommé l'*angle d'épaule*, et celui qui résulte de la réunion du flanc avec la courtine, l'*angle de courtine*.

L'enceinte ainsi formée par les bastions et les courtines est appelée le *corps de place*.

Sur le milieu et en avant de la courtine est placé un ouvrage de forme triangulaire auquel on donne le nom de *demi-lune*. Il se compose de deux faces seulement, qui forment entr'elles un angle aigu dont la pointe ou le *saillant* est tourné vers la campagne. Chaque face dirigée à-peu-près vers l'angle d'épaule du bastion est *flanquée* par la face de ce dernier.

On voit que par cette disposition les approches d'une forteresse sont défendues de tout côté par un feu croisé ; en effet, le terrain devant les bastions est exposé au feu de deux demi-lunes collatérales, et celui devant la demi-lune est défendu par les bastions à droite et à gauche de cette demi-lune.

Tous ces ouvrages consistent dans un massif de terre, ordinairement soutenu à l'extérieur par un mur épais,

qu'on nomme *mur de revêtement* ou *mur d'escarpe*, d'une hauteur variable et déterminée par les circonstances locales (1).

Le mur est surmonté d'un autre massif de terre auquel on donne le nom de *parapet*, destiné à couvrir les défenseurs et leur artillerie. On donne ordinairement 18 ou 20 pieds de largeur au parapet pour le rendre entièrement à l'épreuve des boulets. Derrière le parapet se trouve le rempart, sur lequel est placée l'artillerie. Le parapet ayant une hauteur de 7 pieds, il est indispensable d'établir sur le rempart une banquette sur laquelle les tirailleurs puissent se mettre pour tirer par dessus les parapets; cette banquette a une largeur de 4 à 5 pieds.

La partie ouverte des bastions et des demi-lunes tournée du côté de la place se nomme la *gorge* de ces ouvrages; et en général on donne le nom de gorge à cette partie par laquelle on entre dans un ouvrage du côté de la forteresse.

Entre la gorge de la demi-lune et la courtine se trouve très-souvent un petit ouvrage nommée la *tenaille*, destiné à couvrir le mur de la courtine et celui des flancs.

Les bastions et les demi-lunes sont entourés d'un fossé d'une largeur variable. Le plus souvent cette largeur est de 80 à 90 pieds devant les faces des bastions et de 50 à 60 pieds devant celles de la demi-lune. La profondeur du fossé dépend, comme la hauteur des re-

(1) Il arrive quelquefois que les ouvrages n'ont pas de mur de revêtement: dans ce cas leur escarpe est formée par un talus en terre. Ceci a principalement lieu quand les fossés de la place sont pleins d'eau et très-larges.

vêtemens, de plusieurs circonstances locales. Le fossé se prolongeant derrière la gorge de la demi-lune, cet ouvrage est entièrement isolé du corps de place ; on y communique par des ponts ou bien des batardeaux en terre auxquels on donne des parapets et des banquettes, et qui portent alors le nom de *caponnières*.

Les fossés sont secs ou pleins d'eau ; on regarde les premiers comme préférables, nous verrons ci-après pour quelle raison.

Quelquefois les fossés pleins d'eau sont pourvus d'écluses qui permettent d'élever ou d'abaisser à volonté le niveau de l'eau, ou d'établir des courans dans les fossés ; ces manœuvres d'eau sont d'une grande utilité pour la défense.

Le bord extérieur des fossés du côté de la campagne se nomme la *contr'escarpe* ; elle est souvent revêtue d'un mur en maçonnerie, quelquefois aussi ce n'est qu'un talus en terre, principalement quand les fossés sont pleins d'eau.

A une distance de 30 pieds du bord du fossé on élève un autre parapet qui, par une pente douce, vient se raccorder avec le terrain naturel de la campagne environnante ; on donne à ce parapet le nom de *glacis*. L'espace compris entre ce glacis et le bord du fossé se nomme le *chemin couvert*, dénomination qui exprime très-bien l'usage qu'on fait de cet ouvrage, car il sert en effet de chemin pour circuler autour des ouvrages sans être en vue du terrain environnant. On établit dans le chemin couvert une banquette qui permet aux fusiliers de tirer par-dessus la crête du glacis.

On est dans l'usage d'arrondir la *contr'escarpe* vis-à-vis les angles saillans des ouvrages ; par ce moyen le

chemin couvert devient plus large en cet endroit , et on nomme l'espace ainsi obtenu la *place d'armes saillante*. Par la direction saillante que l'on donne à la crête du glacis vis-à-vis l'angle d'épaule des ouvrages , on obtient encore dans le chemin couvert des emplacements spacieux qu'on désigne par le nom de *places d'armes rentrantes* , à cause de leur position retirée par rapport aux parties saillantes de ces ouvrages. Ces places d'armes sont d'une grande utilité pour la défense ; ce sont les points par lesquels on entre dans le chemin couvert , soit au moyen de rampes , soit par des escaliers dits *pas de souris* , lorsque la contr'escarpe est revêtue. Il arrive quelquefois qu'on établit aussi des escaliers dans l'arrondissement de la place d'armes saillante quand les fossés sont secs.

Dans une bonne fortification , il se trouve dans l'espace intérieur de chacun des principaux ouvrages , une seconde enceinte qui , la plupart du temps , a une forme à-peu-près semblable à celle de l'ouvrage principal , dont il est séparé par un petit fossé. Quelquefois aussi cet ouvrage intérieur est composé de plusieurs emplacements maçonnés pour logement des troupes destinées à la défense , et pour quelques pièces d'artillerie , le tout disposé de manière à offrir une seconde défense , quand l'enveloppe principale est tombée au pouvoir de l'ennemi. On désigne ces ouvrages du nom de *réduits*. C'est principalement dans les demi-lunes , et dans les places d'armes rentrantes du chemin couvert , qu'on construit des réduits , qui , dans ces positions , augmentent siugulièrement les moyens de défense. Ordinairement on ajoute aux faces du réduit de la demi-lune , de petits flancs , pour une ou deux pièces de

canon, destinées à porter leur feu à l'endroit d'où l'assiégeant doit faire la brèche, au bastion du corps de place.

Un pareil système d'ouvrages compris entre les saillans de deux bastions collatéraux, est appelé *un front de fortification*. Nous avons déjà dit que les bastions avec les courtines, se nomment le corps de place; la demi-lune et le chemin couvert avec leurs réduits sont ce qu'on nomme les *ouvrages extérieurs* ou *les dehors*.

Les accidens du terrain, qui environne une forteresse, exigent quelquefois l'addition d'autres pièces de fortification, qui sont alors placées au delà du glacis et prennent le nom d'*ouvrages détachés*. La forme de ces ouvrages est pour la plupart du temps semblable à celle des ouvrages principaux; ordinairement ce sont des bastions détachés plus ou moins grands, entourés d'un fossé et précédés d'un chemin couvert et d'un glacis. L'escarpe de ces ouvrages est ordinairement revêtu en maçonnerie, parce que, vu leur éloignement du corps de place, ils sont fort exposés à être emportés de vive force ou par surprise, quand l'ennemi commence ses travaux d'attaque; pour la même raison la gorge de ces ouvrages est fermée par un mur *crénelé*, c'est-à-dire percé d'ouvertures, à travers lesquelles les fusiliers peuvent faire feu sur les assaillans. Ces ouvrages portent le plus souvent le nom de *lunettes*, dénomination bizarre, qui peut-être dérive de ce que ces pièces sont destinées à *voir* ⁽¹⁾ dans les parties du

(1) En fortification on dit qu'un endroit quelconque est *vu*, quand

terrain environnant, où les feux de la place ne peuvent pas atteindre.

Un front de fortification n'est pas toujours aussi simple que nous l'avons indiqué. On conçoit que différentes circonstances peuvent exiger des modifications plus ou moins considérables dans l'ensemble des ouvrages. C'est ainsi que les bas-fonds, dont une place est quelquefois entourée, peuvent nécessiter l'établissement de *cavaliers* dans les bastions, c'est-à-dire, de massifs de terre suffisamment élevés au-dessus des parapets du bastion, et sur lesquels sont placés des canons, pour voir et battre le terrain environnant.

Pour couvrir les murs d'escarpe du corps de place, on entoure quelquefois les faces des bastions d'une seconde enceinte, environnée de tout côté par le fossé, et dont l'escarpe est ordinairement un talus en terre, surtout si le fossé est plein d'eau. On donne à cet ouvrage le nom de *couvre-face* ou *contre-garde*.

Les différens ouvrages d'une forteresse sont établis en forme d'amphithéâtre, c'est-à-dire, que leurs crêtes s'élèvent l'une au dessus de l'autre, de manière que le corps de place est plus élevé que la demi-lune, et celle-ci plus que les ouvrages détachés.

On nomme cela le *commandement* des ouvrages l'un sur l'autre, il est ordinairement de 3 ou 4 pieds.

La crête du glacis se trouve en général élevée de 7 ou 8 pieds au-dessus du terrain environnant, et la hauteur des murs d'escarpe des ouvrages est réglée de

il est défendu, protégé par les feux d'une partie des ouvrages de la place. Ces ouvrages voient le terrain quand ils peuvent y porter leur feu d'artillerie.

manière que ces murs soient entièrement cachés par le chemin couvert, ce qui oblige l'assiégeant à établir ses batteries sur la crête même du glacis, pour former les brèches.

Dans l'angle saillant de tous les ouvrages sans distinction, on donne à la banquette une largeur suffisante pour y plaacer une ou plusieurs pièces de canon qui tirent par-dessus le parapet; c'est ce qu'on nomme des *barbettes*.

Les autres canons placés en batterie tirent au travers d'ouvertures qu'on pratique dans le parapet. Ces ouvertures sont plus larges du côté de la campagne que du côté du rempart; ordinairement on leur donne une ouverture de 6 à 9 pieds au dehors, et de 1 1/2 pied au dedans; on donne à ces ouvertures le nom d'*embrasures*, et la portion de parapet entre deux embrasures est désignée par la dénomination de *merlon*.

Pour s'abriter latéralement contre le feu de l'assiégeant, on établit transversalement sur les remparts de distance en distance, des espèces de parapets auxquels on donne le nom de *traverses*; c'est principalement dans le chemin couvert qu'on place des traverses au moment même de sa construction.

Les portes d'une place de guerre fortifiée régulièrement, sont placées dans les courtines; en cet endroit on traverse le fossé au moyen d'un pont-levis, qui conduit dans la gorge de la demi-lune, où se trouve une seconde porte; on traverse ensuite le fossé de la demi-lune par un deuxième pont-levis, au moyen duquel on arrive dans la place d'armes rentrante; une ouverture dans le glacis, fermée par une barrière, conduit dans la campagne.

Outre les portes principales, qui servent à la communication journalière des habitans d'une ville fortifiée, il se trouve dans les courtines ou dans les flancs des bastions encore d'autres portes plus petites destinées à descendre dans les fossés et auxquelles on donne le nom de *poternes*.

ATTAQUE DES PLACES.

Le siège d'une place de guerre est une opération qui demande la réunion de moyens très considérables. Outre une armée nombreuse, disciplinée et pourvue de toutes les ressources que l'état actuel de l'art militaire peut offrir pour la guerre de campagne, il faut que l'assiégeant puisse disposer d'un attirail complet, destiné spécialement aux opérations de l'attaque. Une forteresse trouve ses principaux moyens de défense dans son artillerie, et c'est aussi par l'artillerie qu'on la combat et qu'on finit par la réduire. Les pièces de campagne qu'une armée traîne à sa suite, sont cependant insuffisantes pour cela ; on doit se servir d'un matériel expressément approprié pour cet usage. Ce sont des pièces de canon tirant des boulets de 24 et 16 livres, placées sur des affûts qui portent le nom d'affûts de siège ; des *obusiers* de différens calibres, c'est-à-dire, des pièces qui lancent des boulets creux renfermant dans leur cavité une certaine quantité de poudre qui les fait éclater

comme des bombes après leur chute ; ce sont en quelque sorte des bombes de petite dimension, lancées horizontalement ou sous un angle peu élevé ; ensuite des *mortiers* destinés à lancer des bombes de différentes grandeurs et des *pierriers* au moyen desquels on jette de grandes quantités de pierres dans les ouvrages qu'on attaque. Ces différentes bouches à feu avec leurs affûts et pièces de rechange, et les énormes quantités de projectiles et de poudre pour leur service, demandent des moyens particuliers de transport vers l'endroit où elles doivent être mises en batteries. Le poids et le volume de ces objets, et des machines indispensables pour leur maniement, sont cause que ces transports ne peuvent suivre la marche rapide des armées, mais doivent avoir lieu par les grandes voies de communication, tels que canaux, rivières navigables ou grandes routes. Ajoutez à cela que des pièces d'un si fort calibre doivent, pour tirer avec quelque justesse, être placées sur des *plates-formes* en bois, composées de longerons et madriers préparés d'avance pour cet usage, et qui doivent suivre en quantité suffisante les bouches à feu auxquelles elles sont destinées. La réunion de tous ces objets est ce qu'on nomme un *parc de siège*.

La quantité de bouches à feu, nécessaire à un siège, est extrêmement variable, et dépend en grande partie de l'extension qu'on se propose de donner aux attaques, de la facilité plus ou moins grande, de se procurer l'attirail nécessaire, et des moyens de le transporter. Dans les guerres soutenues pendant le règne de Louis XIV, les opérations militaires n'étaient qu'une suite presque non interrompue de sièges ; la

plus grande partie des villes de la Belgique, qui était le théâtre principal de ces guerres, étaient fortifiées, et servaient à celui qui les occupait de places d'armes, d'où il tirait ce qui lui était nécessaire pour former le siège d'une ville voisine. C'est pour cette raison que l'on a vu quelquefois déployer dans ces guerres, des moyens formidables en artillerie. Pendant les guerres d'Allemagne, dans le 18^me siècle, et celles de la révolution française, le théâtre des opérations militaires s'agrandissait incessamment à mesure que les armées devenaient plus manœuvrières, et que l'art de conduire des grandes masses de troupes faisait des progrès. Les sièges entrepris pendant cette époque portent tous le cachet de cette rapidité et de cette variété dans les grandes manœuvres des armées; ils ont en général été entrepris avec de faibles ressources en artillerie : ce qui a nécessairement dû influencer sur leur durée et sur la perte en hommes qu'ils ont occasionée. C'est ainsi que les sièges entrepris en Espagne par les troupes anglaises, pour la plupart du temps dénuées d'une artillerie de siège, ont été singulièrement sanglans, et n'ont finalement réussi, après beaucoup de temps perdu, qu'à la faveur du très mauvais état dans lequel se trouvaient les places espagnoles.

Des causes semblables ont occasioné, dans les guerres que les Russes ont entreprises contre les Turcs, ces terribles combats livrés sous les murs et sur les remparts des forteresses, ces assauts sanglans donnés sans succès, où des milliers de soldats trouvaient la mort; actions héroïques qui attestent de la vaillance des combattans, mais qui sont aussi un indice certain de l'ignorance de l'art des sièges, ou du défaut de moyens indispensables.

Un siège conduit méthodiquement est une opération où les différens corps d'une armée concourent tous également, et se prêtent un mutuel appui. L'arme de l'artillerie combat par ses batteries les feux de la place ; l'arme du génie lui trace et prépare le chemin pour arriver successivement au pied des murs qu'on ne saurait découvrir de loin ; l'infanterie veille sur ces batteries, ces cheminemens et ces tranchées et les protège contre les entreprises des assiégés qui tenteraient de sortir de leurs ouvrages pour venir détruire les travaux de l'attaque.

Par ce concours admirable, on parvient à assurer le succès des sièges les plus difficiles, d'en abrégier la durée, et d'en faire une des opérations les moins meurtrières de la guerre. Mais, pour obtenir un résultat aussi favorable, il faut que les forces des différentes armes qui y concourent, soient convenablement proportionnées entr'elles et par rapport aux moyens de défense dont les assiégés peuvent disposer.

On estime qu'en général l'armée assiégeante doit être cinq à six fois plus nombreuse que la garnison qui occupe la place : on conçoit cependant que cette proportion est extrêmement variable, et peut dépendre d'une infinité de circonstances, et, entr'autres, du plus ou moins de fatigue qu'on veut faire supporter à l'armée. Une des données les plus certaines d'après laquelle on estime la force de l'arme de l'infanterie nécessaire au siège, est que chaque nuit les troupes disponibles pour la garde des travaux d'attaque, doivent au moins être égales en nombre aux deux tiers de la garnison de la place assiégée.

Mais il est temps d'expliquer quels sont les procédés qu'on suit pour approcher des murs de la place.

Le premier soin de l'armée assiégeante est de former l'investissement de la place, cela veut dire d'en occuper toutes les avenues de telle manière qu'il devient impossible d'y introduire du secours, et que toute communication à l'extérieur est interdite à la garnison. Les troupes du génie mettent aussitôt la main à l'œuvre pour former un approvisionnement complet de gabions, fascines, fagots, claies et sacs à terre.

Les *gabions* sont des espèces de paniers sans fond, formés de brins de bois vert; on leur donne ordinairement 24 pouces de diamètre intérieur, et 2 1/2 pieds de hauteur; les piquets dépassent de quelques pouces un des côtés du panier et sont pointus pour pouvoir fixer les fascines. Ces gabions remplis de terre mettent parfaitement à l'abri des balles ordinaires de fusil.

Les *fascines* sont des faisceaux de branches vertes liés par des harts; elles ont le plus souvent une longueur de 6 pieds; les *saucissons* sont de longues et fortes fascines.

Les *fagots* ne sont autre chose que des fascines composées de branches plus droites et plus épaisses.

Les *claies* sont des surfaces planes en fascinage composées de la même manière que les *gabions* et servant principalement à tapisser un terrain marécageux ou humide, afin de pouvoir y circuler.

Les *sacs à terre* sont d'un usage très fréquent et très utile dans les guerres de forteresses. Ce sont de petits sacs en toile de 20 pouces de longueur sur 9 pouces de diamètre qu'on remplit de sable ou de terre et qu'une balle de fusil ne pourrait traverser.

Les quantités de ces différens objets qu'on doit préparer avant de commencer les opérations sont très con-

sidérables ; elles dépendent du développement présumable des tranchées et des cheminemens d'approche. C'est le commandant du génie qui, d'après le projet d'attaque qu'il a formé d'avance, détermine ces quantités. Les sacs à terre doivent cependant être confectionnés avant le commencement du siège. On a ordinairement un approvisionnement en magasin et on est dans l'usage de joindre environ une centaine de mille de ces sacs aux approvisionnemens de siège. Tous ces objets sont déposés dans des lieux à couvert des feux de la place, mais à proximité des points où l'on se propose d'ouvrir la tranchée ; on désigne ces lieux par le nom de *dépôts de tranchée*.

Pendant que ces travaux préparatoires sont exécutés, les troupes des différentes armes choisissent leur camp autour de la place ou se logent dans les villages environnans. L'artillerie établit son nombreux matériel dans un lieu sûr mais à proximité. Tout étant enfin préparé le moment est arrivé d'ouvrir la tranchée.

Le but qu'on se propose est d'établir dans la campagne des batteries qui par leur feu puissent réduire au silence les feux de la place et qui puissent lancer dans l'intérieur de la forteresse des projectiles de toute espèce pour détruire et incendier les couverts sous lesquels la garnison se met à l'abri.

Nous avons vu que pour obtenir le premier résultat les batteries assiégeantes doivent lancer les boulets et les obus par-dessus les parapets de la place pour les faire ricocher sur les faces des ouvrages ; à cet effet ces batteries doivent être placées perpendiculairement sur le prolongement de ces faces à une distance convenable de la forteresse. Cette position permet de contre-

battre par le tir de plein fouet, c'est-à-dire par des coups tirés directement dans les embrasures, la face vis-à-vis de laquelle la batterie est placée, en même temps qu'elle ricoche la face adjacente et le chemin couvert devant cette face.

Quoique l'assiégeant ne se propose que d'entrer par un ou tout au plus par deux points dans la place, il importe cependant à l'assiégeant d'éteindre tous les feux des faces qui peuvent contrebattre les approches qu'il dirigerait vers ces points. Cette nécessité détermine le nombre de batteries à établir et en même temps l'étendue que les travaux doivent avoir dans les premiers jours de siège. Le premier objet qu'on se propose est donc d'établir une communication couverte et assurée entre toutes les positions de batterie et entre ces dernières et les dépôts ou parcs de siège; à cet effet on ouvre la tranchée.

Cette opération qui doit se faire sous la portée du canon de la place, c'est-à-dire à environ 300 toises des ouvrages les plus avancés, est sans contredit la plus difficile et la plus périlleuse de l'attaque. C'est pourquoi on ne la fait que de nuit, ayant soin de choisir pour cela un temps sombre et couvert.

A la nuit tombante les troupes destinées à protéger les travaux, ainsi que les travailleurs, se rendent aux dépôts de la tranchée; quand il fait assez obscur pour ne plus être vu de la place, les détachemens de la garde de la tranchée se rendent en silence aux endroits qui leur sont indiqués et s'y couchent par terre; des postes et des factionnaires sont placés à quelque distance en avant; ceux-ci se mettent à genoux et ont une oreille attentive à tout ce qui se passe autour d'eux. Quelques

momens après les travailleurs se mettent en mouvement, chaque homme muni d'une fascine, d'une pelle et d'un pic. Les ingénieurs les rangent sur une seule ligne le long de toute l'étendue de la tranchée. Chaque homme pose sa fascine devant soi, se couche par terre et attend le signal du travail. Celui-ci donné, chaque travailleur tâche de s'enfoncer rapidement et jette les terres devant lui du côté de la place sans songer à donner une forme régulière à l'ouvrage. A la pointe du jour la garde de tranchée se retire dans la parallèle ébauchée et les travailleurs sont remplacés par d'autres qui viennent perfectionner la tranchée, en lui donnant une profondeur de 3 pieds, une largeur de 7 pieds dans le fond et de 14 pieds en haut. La terre déblayée forme un parapet de 3 pieds de hauteur devant lequel on ménage une banquette de 3 pieds de largeur pour permettre aux fusiliers de tirer par-dessus le parapet, dont pour plus de solidité on garnit le revers de fascines. Ce couvert suffit pour mettre entièrement à l'abri des balles de fusil de toute espèce et les boulets n'y pénètrent que difficilement à cette distance.

Pendant que ce travail s'exécute d'autres travailleurs ont creusé des tranchées qui conduisent de la parallèle aux dépôts de tranchée et qu'on nomme des *boyaux de communication*.

Dans la nuit qui suit l'ouverture de la tranchée les officiers de l'artillerie commencent l'établissement des batteries. On les place à une petite distance en avant de la parallèle avec laquelle on les fait communiquer par deux petits boyaux latéraux. Ces batteries ne sont autre chose qu'un fort massif de terre soutenu par deux ou trois rangées de gabions placés l'un au-dessus de l'autre.

On donne à ce massif le nom d'épaulement. Il y a deux sortes de batteries, les batteries à feux directs et les batteries à feux verticaux; les premiers doivent tirer à travers des embrasures qu'on perce dans l'épaulement; les autres restent entièrement couverts. Il arrive souvent qu'une même batterie remplit ce double objet. Quelquefois aussi les batteries de mortiers dont la position n'est pas assujettie à celle des faces des ouvrages sont placées dans des endroits convenables en arrière de la tranchée.

C'est ordinairement dans la troisième ou dans la quatrième nuit du siège qu'on arme les batteries; on y conduit les pièces par les boyaux de communication, et on y établit de petits magasins à poudre blindés à l'épreuve de la bombe. Au jour ces batteries commencent leur feu; jusqu'à cette époque on a eu soin de masquer les embrasures par des gabions remplis de terre. Pour éviter que tous les feux de la place ne soient attirés sur une seule batterie, on les démasque toutes à la fois et on commence le tir à un signal convenu. La place est alors tout d'un coup accablée d'une grêle de boulets, d'obus et de bombes, et sous la protection de ce feu les travaux d'approche sont vivement poussés en avant.

Ces cheminemens d'approche ont lieu sur les capitales des ouvrages, c'est-à-dire sur le prolongement de la ligne qui passe par le saillant de l'ouvrage et par celui de son chemin couvert; les raisons qui déterminent à prendre cette direction sont que les ouvrages étant les plus saillans sur cette partie, on y arrive par le plus court chemin, et sur un terrain qui n'est pas défendu directement par les feux de l'ouvrage attaqué; par cette disposition on évite en outre de masquer le feu des batteries de la première parallèle.

On n'avance cependant pas en ligne droite sur ces capitales, mais on les croise à droite et à gauche pour éviter que la tranchée ne soit exposée à être battue dans le sens de sa longueur. On désigne ces croisemens du nom de *zig-zag*, ils deviennent de plus en plus petits à mesure qu'on approche, et arrivés sur le glacis, ils changent en une ligne droite qu'on nomme *sape debout*, à laquelle on donne un parapet des deux côtés.

Pendant que ces travaux s'exécutent la garde de la tranchée se tient dans la première parallèle pour les protéger de son feu de mousquetterie, et elle se tient prête pour aller au-devant des sorties que l'assiégeant pourrait tenter. Cependant quand la tête des travaux est arrivée à mi-distance de la parallèle aux ouvrages, c'est-à-dire, à environ 150 toises de ces derniers, il devient essentiel de rapprocher la parallèle ou d'en faire une seconde. Maintenant arrivé sous la bonne portée des fusils, il faut suivre une autre méthode pour l'établissement de la tranchée. On prend à la nuit tombante les mêmes précautions qu'on avait prises pour l'ouverture de la première parallèle, chaque ouvrier étant muni d'un gabion qu'il pose devant lui et que sur un signal donné il remplit de terre, travaillant avec la plus grande diligence pour se mettre à couvert et pour former un parapet sur le devant de son gabion. On relie ensuite les gabions ensemble par des fascines enfoncées sur les pointes des piquets : le parapet obtient ainsi une stabilité suffisante pour résister à l'épreuve même du boulet. On garnit ensuite la crête de cette tranchée de sacs à terre placés sur les fascines de manière à couvrir entièrement les tirailleurs placés sur la banquette, tout en formant des créneaux par lesquels ils peuvent tirer.

De distance en distance on forme au moyen de gabions et de fascines des marches pour sortir de la parallèle : on en fait de même sur le revers pour pouvoir se retirer au besoin.

Cette manière de construire la tranchée se nomme la *sape volante*; on continue ainsi jusqu'à environ 75 toises de la crête du chemin couvert; à cette distance le travail devient trop périlleux pour continuer de la même manière; on est forcé de travailler à la *sape pleine*. Voici comment on s'y prend : Un sapeur du génie armé d'un *pot en tête* ou casque et d'une cuirasse à l'épreuve de la balle roule devant lui un gros gabion de 6 pieds de longueur et de 3 à 4 pieds de diamètre, rempli de laine, de sacs à terre, de fagots ou de toute autre matière qui puisse le rendre entièrement impénétrable à la balle, et qu'on nomme *gabion farci*. Au moyen d'un croc il fixe ce gabion en terre, et marchant à genoux, il place à côté de lui un gabion ordinaire qu'il remplit de terre en s'enfonçant de 18 pouces en tout sens; quand il a placé ainsi trois gabions l'un à côté de l'autre en garnissant leurs interstices avec des sacs à terre, un second sapeur le suit qui commence par relier les gabions au moyen de fascines et qui élargit la sape de 6 pouces dans tous les sens. Après qu'il a achevé ainsi une longueur de 4 pieds, il est suivi d'un troisième sapeur qui porte la sape à 2 1/2 pieds, puis d'un quatrième qui l'élargit et l'approfondit jusqu'à 3 pieds; alors viennent les travailleurs ordinaires qui achèvent l'ouvrage et la sape prend le nom de tranchée. Pendant le travail, les quatre sapeurs se relèvent de manière que chacun soit à son tour à la tête de la sape, et toute la brigade est remplacée par une autre après une couple d'heures de ce travail pénible et dangereux.

Pendant qu'ils travaillent, on place derrière eux quelques tirailleurs qui ont l'œil constamment fixé sur l'ennemi et qui avertissent les sapeurs de l'approche du danger. Malgré la lenteur de cette manière d'opérer on peut, si l'ennemi n'apporte pas trop d'obstacles au travail, et si les circonstances sont favorables, achever 75 toises courantes de tranchée en 24 heures.

Arrivé de cette manière jusqu'au pied du glacis, c'est-à-dire à 30 ou 35 toises du chemin couvert, on établit une troisième parallèle; et si l'ennemi s'obstine à défendre de pied ferme ses chemins couverts, on établit sur le glacis même des *cavaliers de tranchée* qui sont des portions de tranchée plus élevées que les autres au moyen de plusieurs rangs de gabions placés l'un au-dessus de l'autre, ce qui permet aux fusiliers de faire plonger leurs feux dans le chemin couvert pour en chasser les défenseurs.

Quelquefois, pour obtenir plus d'effet des batteries, on les transporte dans la deuxième parallèle, mais toujours on établit dans la troisième parallèle des batteries de mortiers et de pierriers pour lancer des bombes, des pierres et des grenades dans les ouvrages attaqués.

Enfin, arrivé par tous ces moyens sur la crête du glacis et du chemin couvert, on *couronne* celui-ci, c'est-à-dire qu'on établit parallèlement à cette crête une espèce de tranchée qu'on désigne par le nom de *logement*.

Approché ainsi jusques sur le bord du fossé, l'assiégeant est en mesure de faire brèche aux murs des ouvrages, c'est-à-dire d'y pratiquer une ouverture par laquelle on puisse pénétrer dans l'intérieur de la place. Il y a deux moyens pour faire la brèche, par la mine

ou par le canon. Anciennement lorsque la manœuvre, le transport et le tir de l'artillerie étaient encore peu perfectionnés, on se servait principalement de la mine. La plupart du temps, favorisé par la mauvaise disposition des places dont les ouvrages étaient souvent mal flanqués, on faisait passer le fossé par quelques mineurs, qui, abrités par tous les moyens que l'industrie de l'assiégeant leur suggérait, formaient une ouverture dans le mur et construisaient en arrière un fourneau de mine qu'on faisait sauter pour renverser le mur. Cette manière de former la brèche, incertaine, périlleuse et lente a été remplacée dans la suite par l'emploi du canon. C'est ordinairement au saillant de l'ouvrage qu'on fait la brèche; à cet effet on établit une batterie de pièces de 24 dans le couronnement du chemin couvert; par un feu continu on parvient à faire une ouverture praticable dans la maçonnerie la plus dure dans l'espace de 48 heures au plus; les canons sont chargés à grande charge de poudre, de moitié et quelquefois des deux tiers du poids du boulet. On commence par former à coups de canon une rainure horizontale au pied du mur, ensuite on dessine en quelque sorte par des rainures verticales la largeur qu'on se propose de donner à la brèche; le pan du mur ainsi détaché s'écroule bientôt sous les décharges répétées et faites en salve, c'est-à-dire avec toutes les pièces à la fois. Pour protéger cette opération, qui est vivement combattue par l'artillerie que l'assiégé a mise en batterie sur le flanc qui défend la face attaquée, on établit à côté de la batterie de brèche, dans une direction perpendiculaire à celle-ci, une autre batterie destinée à faire taire les feux du flanc. C'est ce qu'on nomme la *contre-batterie*.

Pendant que l'artillerie des deux partis se combat ainsi corps à corps, on construit vis-à-vis de la brèche la *descente de fossé*. Du haut du couronnement, on descend dans le chemin couvert et on s'y enfonce derrière le mur de contr'escarpe, jusqu'au fond du fossé, quand celui-ci est sec, ou jusqu'au niveau de l'eau quand il est plein. La partie ouverte est blindée, c'est-à-dire couverte par des châssis en bois, des fascines et des gazons pour mettre ce passage à l'abri des feux verticaux de la place; le reste est fait en forme de galerie de mine. On perce ensuite un trou dans le mur de contr'escarpe, et l'on commence à former à travers cette ouverture le *passage du fossé*.

Quand le fossé est sec ce passage n'est autre chose qu'une sape conduite à travers le fossé jusqu'au pied de la brèche. Quand le fossé est plein d'eau dormante, on le comble par des lits successifs de fascines couvertes de terres et chargées de pierres et on établit sur ce batardeau un parapet en gabionnage. Lorsque les eaux sont courantes ou sujettes à monter et descendre, le passage ne doit être autre chose qu'un fort radeau en fascinage amarré au moyen d'ancres du côté du courant.

Le passage du fossé achevé, la brèche est battue de nouveau afin de la rendre d'un accès plus facile; c'est alors qu'elle est *militairement* praticable; l'assiégeant peut donner l'assaut et la place ne peut manquer de tomber en son pouvoir. Cependant il arrive quelquefois qu'il y a de nouveaux obstacles à vaincre derrière la brèche, soit que l'assiégé ait établi durant le siège un retranchement assez solide pour arrêter les troupes qui donnent l'assaut, soit qu'il se trouve dans l'ouvrage

attaqué une seconde enceinte dans laquelle il faut ouvrir une autre brèche. Dans ce cas on monte la brèche par la sape pour se loger au haut de l'ouvrage, cela veut dire pour y établir une place d'armes au moyen de gabions de la même manière que pour le couronnement du chemin couvert. C'est cet établissement qu'on nomme quelquefois un *nid-de-pie*.

Tel est le tableau de la marche et de l'ensemble des opérations d'un siège ; on conçoit cependant facilement qu'une infinité de circonstances peuvent nécessiter différentes modifications dans les détails, et engager tantôt à presser, tantôt à retarder les opérations. C'est ainsi qu'on se dispense quelquefois d'élever sur le glacis des cavaliers de tranchée et qu'on tâche de se rendre maître des chemins couverts par une attaque de vive force.

On fait à cet effet sortir de la troisième parallèle des détachemens de troupes qui sautant dans le chemin couvert en chassent les défenseurs à coups de baïonnette : ces troupes sont suivies de travailleurs munis de gabions et qui, pendant ce combat, tâchent de se loger sur la crête du glacis pour former le couronnement. C'est une entreprise dangereuse qui coûte ordinairement la vie à un nombre considérable des plus braves soldats ; c'est pourquoi on n'a recours à ce moyen que pour autant qu'on y est forcé par l'obligation de gagner du temps.

En suivant les procédés et la marche méthodique que l'art indique, tout en rendant la perte en hommes la moindre possible, on parvient à estimer d'avance avec quelque justesse non-seulement la durée de tout le siège, mais encore celle de chaque avancement en particulier.

DÉFENSE DES PLACES.

POUR peu qu'on réfléchisse sur les moyens employés et sur la marche suivie pour attaquer les forteresses, on peut facilement se convaincre de l'efficacité de ces procédés. En effet, la place assiégée peut par un feu continu rendre l'établissement de la première parallèle difficile et meurtrier ; mais elle ne saurait l'empêcher. La garnison peut par des sorties vigoureuses venir troubler le travail, mais elle est sûre de rencontrer enfin des forces supérieures qui la feront rentrer dans la place. Dès que les batteries sont établies, il n'y a pas une embrasure de la place qui n'ait devant elle plusieurs pièces de canon à combattre ; il n'y a pas une face où les canons ne soient pris de flanc ou de revers par les boulets ennemis ; les bombes et les obus lancés verticalement plongent partout dans les ouvrages et les rendent inhabitables ; les feux des assiégeans, convergeant tous en quelque sorte vers un centre, rencontrent toujours quelque chose à détruire dans la forteresse même quand leur but primitif est manqué ; tandis que les feux de la place, divergeant contre la ligne qui les enveloppe, ne battent que des points isolés et de peu de profondeur. Les mêmes circonstances se présentent encore quand l'assiégeant, se rapprochant de la place, donne lieu à des combats de mousqueterie.

La défense de l'assiégé ne peut ainsi avoir pour but

que de rendre le siège aussi long , aussi difficile et aussi meurtrier que possible , et de forcer l'assiégeant à employer de grands moyens et à user de grandes précautions dans ses opérations.

Voici en peu de mots par quels moyens l'assiégé cherche à obtenir ces résultats.

Dès que l'on présume qu'on aura à soutenir un siège , les chemins couverts sont palissadés ; cela veut dire qu'on plante sur la banquette et un peu en arrière du parapet des pieux de chêne , jointifs , pointus par le haut , ordinairement de forme triangulaire et réunis ensemble par d'autres pièces de bois horizontales contre lesquelles ils sont cloués ; ces palissades dont la pointe dépasse de quelques pouces la crête du glacis , permettent aux défenseurs de tirer par-dessus et rendent l'accès du chemin couvert très-difficile du côté de la campagne. Quand les places d'armes rentrantes n'ont pas de réduits on y pourvoit en établissant des réduits provisoires en bois , soit au moyen de simples palissades , soit en forme de *palanques* ou *blochous*. Ces réduits se construisent en plantant dans le terrain de gros corps d'arbres jointifs entre lesquels on ménage des créneaux et contre lesquels on établit intérieurement des banquettes en terre ; quelquefois aussi on y joint une espèce de toit en bois pour se couvrir contre les pierres et les petites grenades. Devant les portes , poternes et autres accès de la place on établit des *tambours* qui sont des réduits triangulaires formés de palissades , ou quelquefois d'une charpente en planches.

On forme sous les remparts des ouvrages les moins menacés , de petits magasins à poudre en bois , rendus à l'épreuve de la bombe au moyen de fortes poutres , et

où l'on distribue pendant le siège les munitions préparées pour l'usage de l'artillerie et de l'infanterie.

On construit sur les remparts dont l'assiégeant doit contrebattre l'artillerie, des traverses formées par des gabions pour abriter les pièces des feux de revers; enfin, l'on s'approvisionne en fascines, gabions et sacs à terre.

Dès que la garnison soupçonne que l'ennemi a commencé ses travaux d'attaque, elle lance dans la campagne des *pots-à-feu*, ou *balles ardentes*; ce sont des *globes* d'une matière très-inflammable qu'on projette au moyen de mortiers et qui, brûlant d'une vive lumière, répandent une grande clarté autour d'eux. Les batteries de la place dirigent leurs feux contre les travailleurs éclairés de cette manière et tâchent de détruire l'ouvrage déjà exécuté. Peu avant le jour la garnison tente une sortie pour chasser les travailleurs et combler, s'il est possible, les parties de tranchée déjà faites. Les nuits et les jours suivans l'assiégé s'attache principalement à empêcher l'établissement et l'armement des batteries, dirigeant tous ses feux successivement sur chacune d'elles. Il continue ainsi son feu et ses sorties jusqu'à ce que l'artillerie des assiégeans soit établie.

A mesure que les travaux d'attaque approchent et que les pièces de la place sont démontées, l'assiégé se sert davantage des feux de mousqueterie, et ne pouvant plus faire de sorties en règle, il se borne à envoyer quelques hommes pour attaquer les têtes de sape. Il dispute ainsi le terrain pied à pied et cherche à entraver de différentes manières la marche de son ennemi. Quand celui-ci est arrivé sur les glacis, l'assiégé trouve un moyen de défense qui, habilement employé,

peut beaucoup retarder le couronnement du chemin couvert ; ce sont les jeux de *mines* et les *fougasses*. Quelquefois les places ont un système de mines préparées d'avance et consistant en galeries pratiquées sous le massif du glaciis dans les endroits où l'on suppose que l'assiégeant creusera ses approches ; on établit dans ces galeries des fourneaux de mines qu'on fait sauter quand l'ennemi se trouve avancé jusqu'à ce point. Quand celui-ci est instruit de l'existence de ces galeries il enfonce lui-même son mineur dans le terrain pour les chercher et pour éventer les mines préparées ; il en résulte des combats d'un genre tout particulier livrés sous terre. On a donné le nom de *guerre souterraine* à cette lutte entre les mineurs qui tâchent de s'envelopper et de s'étouffer mutuellement par des explosions soudaines, qui se cherchent et se reconnaissent au bruit de leur travail et qui se livrent quelquefois des combats corps à corps dans leurs galeries étroites et obscures.

A défaut d'un système ainsi préparé, on se borne quelquefois à établir sur le glaciis de petits fourneaux de mines à peu de profondeur, qu'on nomme *fougasses* et qui ne sont ordinairement que des caisses ou tonneaux remplis de poudre qu'on enterre à certains endroits pour les faire jouer quand le sapeur ennemi approche ; souvent ce ne sont que des sacs remplis de poudre par le jeu desquels on ne se propose autre chose que d'intimider les travailleurs ennemis.

Il arrive un moment où l'assiégé reprend, pour quelques instans, sinon la supériorité du moins l'égalité qu'il avait perdue depuis l'établissement des batteries de la première parallèle, c'est quand l'assiégeant

construit ses batteries de brèche et ses contrebatteries sur la crête du glacis. Les feux des flancs soigneusement conservés pour cette époque, conjointement avec la mousqueterie dirigée des faces des différens ouvrages sont alors d'un grand effet; mais la contrebatterie établie à force de peine et de sang et malgré tous ces obstacles, les flancs sont enfin réduits au silence et le moment fatal approche. Quand les fossés sont remplis d'eau dormante, il ne reste à l'assiégé aucun moyen d'empêcher l'établissement du passage du fossé; mais si les fossés sont secs, il tâche par de petites sorties ou coups de main, de détruire cet ouvrage ou de l'incendier par des tourteaux, des fascines goudronnées ou autres moyens. Une nuit sombre et longue lui permet quelquefois de déblayer le pied de la brèche pour la rendre escarpée et ainsi plus difficile à monter. C'est une des raisons pour lesquelles la défense trouve plus de ressources dans des fossés secs qu'avec des fossés pleins d'eau. Mais si cette eau est courante, le jeu habilement ménagé des écluses rend le passage du fossé extrêmement difficultueux; ces courans multipliés délavent la brèche et la rendent souvent impraticable.

Quand l'assiégé est certain de l'endroit où l'ennemi veut faire brèche au corps de place, il travaille nuit et jour à former intérieurement un retranchement qui lui permette d'attendre l'ennemi sur la brèche sans avoir à craindre qu'en cas d'échec la place soit emportée. Un retranchement de ce genre ne consiste ordinairement que dans un fort parapet établi d'un angle d'épaule du bastion à l'autre, tracé de manière que chacune de ses parties soit flanquée et entourée d'un fossé soigneusement palissadé.

Il arrive quelquefois, mais rarement à la vérité, que les places sont pourvues d'un retranchement dont alors l'escarpe est revêtue en maçonnerie et que l'ennemi doit ouvrir encore par le canon ou par la mine. Un bon retranchement peut retarder de quelques jours la prise de la place, mais enfin le moment arrive où il faut se résigner au sort inévitable de mettre bas les armes.

Ce sont les ingénieurs français, émules et successeurs de Vauban, qui ont perfectionné de plus en plus l'attaque des places, secondés en cela par l'artillerie qui, par ses nombreux perfectionnemens et par l'application heureuse de plusieurs nouvelles inventions, toutes sans exception en faveur de l'attaque, a diminué à tel point l'importance des places de guerre que plusieurs militaires les ont regardées comme inutiles à la défense d'un État.

A l'époque où la France était en possession des principales forteresses de l'Europe, un ingénieur célèbre, CARNOT, a cherché néanmoins à rétablir l'équilibre entre la défense et l'attaque, moins par de nouvelles découvertes que par l'application de quelques principes depuis long-temps négligés. Avant Carnot l'on avait déjà remarqué que le principal défaut des places fortes consiste dans le manque absolu d'endroits couverts à l'abri de la bombe pour la garnison et ses magasins comme pour les pièces en batterie. Anciennement on construisait sous les remparts des locaux maçonnés et recouverts d'une voûte épaisse auxquels on a donné le nom de *casemates*, et qui servaient pour mettre quelques pièces de canon et quelques tirailleurs à l'abri du feu de l'ennemi, ou pour conserver les approvisionnemens de bouche et les munitions. Il y a peu de places

anciennes qui ne soient pas pourvues de casemates ; mais comme alors le matériel qui servait à la défense était peu nombreux , ces casemates sont en général très-peu spacieuses , et à mesure que les approvisionnements et les moyens en tout genre augmentaient , elles devenaient de plus en plus insuffisantes ; c'est pourquoi on a fini par les abandonner et les regarder comme entièrement inutiles. Carnot et quelques-uns de ses prédécesseurs insistent pour qu'on les rétablisse dans les places fortes , mais sur une échelle plus grande , et que surtout on se ménage dans les flancs des feux casematés qui puissent agir efficacement dans la dernière période du siège. Il prescrit aussi de faire un usage fréquent des feux verticaux , et il conseille d'employer pour cela de petits projectiles , comme grenades , petits boulets , pierres , etc. , lancés par des mortiers qu'il veut qu'on place sous des abris voutés à l'épreuve de la bombe. Pour augmenter l'effet de ces feux qui ne peuvent être efficaces que contre des hommes réunis en masse , il prescrit de faire continuellement de petites sorties , ou coups de main tentés par quelques hommes qui se glissent en silence jusqu'à la tête de sape , effrayent et tuent le sapeur , et , par l'alerte qu'ils causent , engagent l'ennemi à faire avancer sa garde de tranchée , qui alors est reçue par les feux verticaux de la place. Il veut ainsi qu'un siège devienne une suite de petits combats livrés sous le feu des ouvrages et dans ce moyen , qui ordinairement n'est que très-accessoire dans la défense , il veut placer la ressource principale de l'assiégé.

RELATION DU SIÈGE.

DESCRIPTION DE LA CITADELLE ET DE LA POSITION MILITAIRE D'ANVERS.

La ville d'Anvers est située sur la rive droite de l'Escaut, à environ 10 lieues de distance de la mer en ligne directe, et à près de 20 lieues de l'embouchure de l'Escaut, en suivant les passes de ce fleuve qui se partage en deux branches principales à la pointe de l'île de Walcheren, vis-à-vis le fort de Bath, à $\frac{1}{2}$ lieues en aval d'Anvers.

Cette ville se trouve placée précisément à l'endroit où l'Escaut ayant coulé du sud au nord, et ayant reçu toutes les eaux du bassin occidental de la Belgique, se dirige brusquement à l'ouest vers la mer. Le courant ainsi reporté sur la rive droite maintient le long des quais de la ville une profondeur d'eau assez considérable pour permettre le mouillage aux plus grands navires.

La largeur de la rivière devant la ville est de 250 toises

environ ; le coude qu'elle fait en cet endroit a donné à la rive gauche la forme d'une langue de terre très-large et en même temps très-basse , où est situé , à peu près vis-à-vis le milieu de la ville , le petit hameau dit *la Tête-de-Flandres*. Cette position est fortifiée par un ouvrage à couronne en terre , sans revêtement en maçonnerie , entouré d'un fossé plein d'eau et d'un chemin couvert avec un avant-fossé. Les terrains qui entourent la Tête-de-Flandres sont des poldres compris entre les digues de la rivière , et peuvent être inondés de plusieurs pieds d'eau sur une étendue de 1,000 toises environ.

La Tête-de-Flandres n'est donc accessible que par les digues ; mais celles-ci sont défendues du côté du nord par le fort *St.-Hilaire*, et du côté du midi par le fort de *Burght*, vis-à-vis la citadelle. L'accès du côté de la Flandre est défendu par le fort de *Zwyndrecht*, situé au milieu de l'inondation ; entre ce fort et celui de *St.-Hilaire* se trouve en outre le fort de *Calloo*. Tous ces forts sont des redoutes maçonnées et casematées , entourées d'une enceinte en terre précédée d'un fossé.

Du côté du nord de la ville , à une distance de 500 toises , est situé sur la rive droite le *fort du Nord* ; c'est une redoute pentagonale casematée qui , à cause de sa position au coude de la rivière , en défend les deux directions longitudinalement sur une grande distance ; l'Escaut a une largeur d'environ 200 toises vis-à-vis de ce fort. Entre la ville et le fort du Nord on a encore établi plusieurs autres batteries qui , avec celles du fort , sont ensemble armées de 60 canons , de sorte que l'approche des vaisseaux de guerre est rendue sinon impossible , du moins très-difficile , surtout à cause de la force des marées auxquelles le fleuve est sujet.

A deux lieues de distance en-dessous d'Anvers l'Escaut est défendu par deux forts assez considérables , situés vis-

à-vis l'un de l'autre ; celui de Lillo sur la rive droite et celui de Liefkenshoek sur la rive gauche. Ces forts sont tous les deux bastionnés , c'est-à-dire, composés de bastions et de courtines, et fortifiés selon les règles de l'art. Ils sont entourés de vastes inondations, et seulement accessibles par les digues.

Entre ces forts et Anvers sont situés encore d'autres forts de moindre importance ; ce sont les forts *Ste.-Marie*, près de *Calloo*, sur la rive gauche ; *St.-Philippe* sur la rive droite, l'un vis-à-vis de l'autre à l'endroit où le fleuve reprend brusquement une direction vers le nord-est ; les forts *la Perle* à mi-distance entre *Ste.-Marie* et *Liefkenshoek*, *Ste.-Croix* ou *Kruisschans* sur la rive droite à 1,200 toises en amont de Lillo ; et enfin à l'aval de Lillo le fort *Frédéric-Henri*. Tous ces forts, la plupart démantelés, n'existent même plus que de nom, et ne sont en réalité que des positions pour des batteries de côte ; mais ils sont situés très-avantageusement pour rendre le passage des navires difficile et dangereux. Quand tous ces postes sont garnis de canons, le passage de la rivière est partout défendu, et un vaisseau de guerre montant depuis Lillo jusqu'à Anvers se trouverait pendant tout son trajet sans cesse exposé au feu sous la bonne portée du canon.

Les deux rives derrière les digues consistent en terrains fertiles, mais fort bas qu'on nomme poldres, et qui au moyen de coupures dans les digues peuvent être mis sous l'eau à la marée haute.

La ville d'Anvers est elle-même entourée de fortifications, protégées aussi en plusieurs endroits par des inondations, et dont la citadelle, située au midi de la ville, sur le bord de l'Escaut, forme en quelque sorte la clef.

Cette citadelle est comme presque toutes les citadelles un pentagone régulier, ou enceinte enfermée par cinq fronts de fortification ; deux de ces fronts regardent la

campagne, un fait face à l'Escaut, un à la ville, et le dernier aux fortifications de la place qu'il est destiné à protéger.

Les fortifications de la citadelle ont depuis leur première construction subi plusieurs changemens ; telles qu'elles ont été élevées dans le principe par les Espagnols, en 1568, chaque front ne consistait que dans une longue courtine de 100 toises environ, qui réunissait deux fort petits bastions, dont les flancs portaient des casemates très-étroites, et probablement destinées au service de l'artillerie. D'après l'usage du temps ces bastions ont reçu des noms qu'ils ont conservés jusqu'à nos jours. Ainsi, on nommait *bastion Hernando* celui qui est situé du côté de l'esplanade de la ville et qu'on désigne maintenant par le n° 1 ; *bastion de Tolède*, celui qui est situé à droite du précédent et qui porte aujourd'hui le n° 2 ; le n° 3 actuel était le *bastion Paciotto* ; le n° 4, le *bastion d'Albe*, et le n° 5, enfin, celui du Duc.

Environ vers l'année 1701, on a amélioré les fortifications de la citadelle ; les petits bastions ont été entourés par des bastions plus spacieux dont on a divisé les flancs en deux parties, l'une moins élevée que l'autre, pour former ainsi un flanc bas et un flanc haut ; cette disposition qu'on rencontre fréquemment dans les anciennes fortifications paraît avoir eu ici pour motif de conserver un second flanc dans l'ancien petit bastion qui était maintenu comme réduit du nouveau. On a obtenu ainsi trois étages de flancs, dont le plus bas est destiné pour trois pièces, le moyen pour deux et le flanc haut également pour deux pièces, ce qui, vu le peu de longueur du flanc, est effectivement une disposition très-convenable.

Les faces des bastions ont actuellement une longueur d'environ 50 toises. Les petites places d'armes qui se trouvaient anciennement devant le milieu des courtines, comme il en existe encore une du côté de l'Escaut, ont été rem-

placées par des demi-lunes dont les saillans s'avancent de 40 toises en-dehors de la ligne qui réunit les saillans des deux bastions ; les faces de ces demi-lunes ont une longueur à peu près égale à celle des bastions. Devant le front 1-2, il n'y a point de demi-lune, c'est le corps de place et la contre-garde de la ville qui remplacent cet ouvrage. Le fossé qui entoure la citadelle a une largeur d'environ 15 toises, et celui des demi-lunes peut en avoir 7 de largeur.

La contr'escarpe est entourée d'un chemin couvert et d'un glacis ; le premier est large ; et son parapet, suivant l'ancien usage, revêtu en quelques endroits de maçonnerie, est tracé en crémaillère, formant une suite d'angles qui permettent aux fusiliers de diriger leurs feux parallèlement à la capitale de l'ouvrage. Le chemin couvert ne règne pas autour de toute la citadelle ; il est interrompu sur le front 1-2, où il se réunit à celui de la ville devant le bastion n° 2, et avec le corps de place de la ville devant le bastion n° 1.

Il y a lieu de croire qu'anciennement les murs d'escarpe de la citadelle étaient très-élevés, et vus de la campagne ; pour remédier à ce défaut on a probablement, à l'occasion d'une restauration générale des maçonneries, réduit ces murs à la hauteur qu'ils ont actuellement, environ 21 pieds depuis la fondation jusqu'au cordon ; on a laissé subsister les contre-forts à leur ancienne hauteur, de manière qu'intérieurement ils dépassent aujourd'hui en hauteur le cordon du mur. L'épaisseur des murs est de 5 pieds au cordon comme à la base, les paremens intérieurs et extérieurs étant parallèles, cette circonstance de l'abaissement des murs qui au commencement s'élevaient jusqu'à la crête extérieure du parapet, est cause que maintenant celui-ci n'a plus que 10 ou 12 pieds d'épaisseur environ.

Il semble qu'à l'époque de la restauration des maçonneries, on n'a pas jugé nécessaire de rétablir les murs d'es-

carpe des deux demi-lunes sur les fronts qui regardent la campagne ; ces ouvrages n'ont actuellement point de revêtement, leur escarpe n'est qu'un talus en terre, mais la demi-lune du côté de la ville a conservé son mur d'escarpe. On n'a pas rétabli non plus les revêtements des petits bastions intérieurs qui n'ont maintenant qu'un talus en terre. Le mur de contr'escarpe a environ 12 pieds de hauteur, il est en fort mauvais état et menace ruine en quelques endroits ; la contr'escarpe est même en terre devant les demi-lunes n° 2-3 et n° 3-4.

La citadelle est séparée de l'Escaut par une petite digue dans laquelle se trouve une écluse au moyen de laquelle l'eau de la rivière peut être introduite dans le fossé ; deux autres écluses, construites de chaque côté de la gorge de la place d'armes devant le front 4-5, permettent de faire entrer ou sortir à volonté l'eau de l'un ou de l'autre côté, et d'établir ainsi dans le fossé un courant dans un sens ou dans l'autre.

Un batardeau (1) très-long se trouve devant la courtine du front 1-2 ; il sépare les fossés de la ville de ceux de la citadelle, et sert à retenir les eaux dans ceux-ci à la hauteur qu'on désire. A marée basse, les fossés peuvent être mis presque à sec, à l'exception de la cunette qui règne au milieu et tout le long des fossés, mais, à marée haute, il y a moyennement 18 pieds d'eau dans les fossés.

Dans les derniers temps on a construit en avant des glacis sur les capitales des demi-lunes des fronts 2-3 et 3-4, des lunettes dont les saillans sont éloignés de 150 toises de ceux des demi-lunes : la lunette de gauche, située de-

(1) Par un batardeau on entend une forte digue en maçonnerie placée transversalement dans un fossé pour en retenir les eaux. On donne ordinairement à la crête d'un batardeau une forme en dos d'âne, afin d'empêcher qu'on ne s'en serve pour passer le fossé.

vant le front 2-3, porte le nom de *Fort Saint-Laurent* et celle qui est située devant le front 3-4 se nomme le *Fort de Kiel*. Chaque lunette est composée de deux faces de 50 toises et de 2 flancs de 20 toises de longueur ; leur escarpe est revêtue par un mur d'environ 12 à 15 pieds de hauteur, elles sont entourées d'un fossé qu'on remplit d'eau au moyen d'un aqueduc qui communique avec les fossés des demi-lunes. Un chemin couvert sans mur de contre-escarpe règne autour du fossé et est terminé par deux vastes places d'armes rentrantes qui se perdent dans la campagne. La gorge de ces forts est fermée par un mur crénelé de peu d'épaisseur ; sous le saillant se trouve un petit magasin à poudre et un corps de garde voûtés, à l'épreuve de la bombe.

La citadelle a trois portes : la *porte principale* qui conduit à une vaste esplanade entre les maisons de la ville, les fortifications et l'arsenal qui est situé au pied même du glacis de la citadelle du côté de l'Escaut ; la *porte de secours* sur le front 2-3 qui conduit à la campagne et par laquelle on communique avec le fort St.-Laurent, et enfin la porte ou *poterne* sur le front 4-5 qui conduit à l'Escaut et dont on se sert pour communiquer avec le fort de Kiel. Outre ces grandes communications, il y a dans chaque courtine, près du flanc bas, une poterne pour descendre dans le fossé.

Sous chacun des flancs des petits bastions intérieurs se trouvent trois casemates de 30 pieds de longueur sur 10 à 12 pieds de largeur ; une galerie qui règne sous la face de ces bastions réunit les casemates de l'un et de l'autre flanc. On communique de la courtine aux flancs-bas par des poternes.

La surface intérieure de la citadelle, non compris les remparts peut être de 12,000 toises carrées environ. Dans cet espace se trouvent une grande quantité de bâtimens, placés à peu près parallèlement aux courtines de manière

à laisser dans l'intérieur un grand terrain libre pour les manœuvres et pour différens usages. Ces bâtimens consistent dans un magasin à poudre, une grande caserne et trois casernes plus petites, des habitations pour le commandant et les officiers, des écuries, un arsenal, une chapelle, etc., etc.

Intérieurement, devant la poterne qui conduit à l'Escout, des bâtimens réunis forment une espèce de tambour, fait probablement pour protéger une retraite par cette porte en cas de besoin.

CONSIDÉRATIONS SUR LA FORCE DE LA CITADELLE D'ANVERS.

Avant d'examiner l'ensemble des ouvrages de la citadelle sous le rapport de leur *force* et de rechercher quel peut être le côté le plus difficile à attaquer de cette forteresse, nous dirons en peu de mots en quoi consiste la force d'une place de guerre.

Ce n'est point par la forme plus ou moins régulière des fortifications ou par le nombre et l'étendue des ouvrages qui entourent le corps de place qu'il faut rechercher la force d'une place; souvent une grande quantité d'ouvrages est plus nuisible qu'utile, parce qu'ils sont ordinairement hors de proportion avec le nombre de troupes que la place peut contenir. L'essentiel est que chaque ouvrage soit bien flanqué et que son *relief*, c'est-à-dire sa hauteur relative soit combinée de manière qu'il puisse défendre convenablement les ouvrages en avant et être défendu par ceux en arrière,

sans laisser à l'ennemi aucun abri qui le mette à couvert des feux de la place. Une autre condition très-essentielle est que les murs d'escarpe soient entièrement à couvert des vues de l'assiégeant, tant qu'il n'est pas arrivé jusqu'à la crête du chemin-couvert; dans beaucoup d'anciennes places les murs peuvent être battus en brèche à une distance de 100 à 150 toises, et quoique ces brèches ne soient guères praticables, elles exposent cependant la place à être emportée par surprise, et elles exercent par conséquent une influence fâcheuse sur le moral de la garnison. Ces murs ainsi écrêtés et s'ébouyant quelquefois sur la moitié de leur hauteur, entraînent les parapets et mettent les défenseurs à découvert.

Nous avons vu que l'assiégeant place ses batteries sur les prolongemens des faces des ouvrages; c'est donc un grand point que ces prolongemens aillent, s'il est possible, tomber en quelqu'endroit inaccessible à l'ennemi.

Les feux casematés, surtout dans le flanc des bastions, ajoutent beaucoup à la force d'une place de guerre.

On peut regarder comme extrêmement faibles tous les points d'une place dont les accès du côté de la campagne ne sont pas convenablement défendus par le canon, et qui, n'étant pas revêtus en maçonnerie ou n'ayant que des murs de peu de hauteur, sont par conséquent très exposés à être emportés par surprise ou de vive force, pendant qu'on occupe la garnison par une attaque sur un autre point.

Ce qui constitue surtout la force d'une place, ce sont les inondations, les marais, les fleuves, et autres obstacles de tout genre qui peuvent en interdire les approches.

Les ouvrages avancés ajoutent beaucoup à la force d'une place quand ils sont placés convenablement et efficacement défendus par les ouvrages en arrière.

Quand on considère la citadelle d'Anvers en rapport

avec les fortifications adjacentes de la ville, on trouve que le flanquement mutuel des ouvrages est parfaitement observé. Le front 1-2 flanque les fortifications adjacentes de la ville et le terrain devant le bastion n° 2 en est réciproquement flanqué.

La citadelle trouve un élément de force dans la manœuvre d'eau de ses fossés, manœuvre que nous avons déjà indiquée comme pouvant être d'une grande efficacité pour la défense. Quant au corps de place, les murs de revêtement sont convenablement couverts par la crête du glacis, et malgré leur peu de hauteur, ils sont à l'abri d'une escalade à cause de la profondeur de l'eau dans le fossé.

La distance des flancs jusqu'à l'endroit où la contre-batterie doit être établie, distance qu'on nomme la ligne de défense, est plus longue que ne le comporte une bonne défense; les bastions sont peu spacieux et les petits bastions intérieurs, qui en sont comme les réduits, gênent beaucoup la circulation. Ces réduits étant privés de leur revêtement ne forment plus que des retranchemens mal flanqués et faciles à enlever de vive force. Ils ont encore le défaut de ne pas commander le bastion dans lequel ils sont placés et ne font ainsi pas même le service de cavaliers.

La citadelle n'a nulle part de feux casematés, mais les flancs, malgré leur peu d'étendue, sont disposés, comme on l'a déjà vu, à permettre l'établissement d'une batterie assez considérable.

La grande saillie des demi-lunes donne le moyen de s'opposer efficacement à l'établissement des contre-batteries; mais l'absence d'un mur de revêtement rend la défense de ces ouvrages difficile et dispense l'assiégeant d'établir contre eux des batteries de brèche. Il est à remarquer que les chemins couverts n'ont point de réduits dans leurs places d'armes rentrantes, semblables en cela à ceux de presque toutes les anciennes fortifications.

Considérant la citadelle par rapport au terrain environnant, on peut remarquer d'abord qu'à l'exception des faces gauches du fort de Kiel, de la demi-lune derrière ce fort et du bastion n° 4, toutes les faces des fronts extérieurs peuvent être prolongées sur un terrain propre à l'établissement des batteries. Quant aux faces des fronts du côté de la ville, leurs prolongemens sont difficiles à prendre exactement à cause des maisons environnantes, à l'exception cependant de la face gauche du bastion n° 1, qui en cas d'une attaque de ce côté serait probablement le bastion par lequel on chercherait à pénétrer dans la forteresse.

Les lunettes de Kiel et de St.-Laurent ne sont que faiblement flanquées par les saillans des demi-lunes des fronts sur lesquels elles se trouvent; c'est un défaut qu'elles ont de commun avec presque tous les ouvrages détachés d'une place. La face gauche de la lunette St.-Laurent est flanquée par le corps de place de la ville. Pour le reste ces lunettes sont spacieuses et susceptibles d'une bonne défense.

Il est facile à voir que ces deux forts sont destinés à former avec le *fort Montebello*, qui est une grande lunette placée sur le glacis devant la porte des Béguines, un seul et même système de défense, par lequel on force l'ennemi à ouvrir les tranchées à une distance considérable du corps de place, et à leur donner une très grande étendue pour embrasser les ouvrages de la ville qui peuvent voir les attaques. La difficulté est encore augmentée par le voisinage de l'Escaut qui ne permet pas à l'assiégeant de s'étendre sur la gauche où il rencontre à l'approche de la digue un terrain bas et marécageux. L'assiégé, maître de la ville et disposant ainsi d'une forte garnison, a, sur la campagne, quatre issues rapprochées par lesquelles il peut déboucher à chaque instant; ce sont les portes des Béguines et de Malines dans la ville, celle de Secours et la poterne de l'Escaut dans la citadelle. Les deux points par lesquels l'assiégeant peut pé-

nétrer dans la place, les bastions n° 2 et 3, se trouvent situés ainsi dans des rentrants fort prononcés où il ne peut arriver sans avoir pris auparavant les deux lunettes. Le bastion n° 3 serait probablement, dans le cas d'une attaque de ce côté, celui où l'on tâcherait de faire brèche. Il est évident que dans cette supposition les deux fronts extérieurs de la citadelle sont capables d'une bonne défense et peuvent être considérés comme très forts. Il n'en est plus de même quand les fortifications de la ville ne contribuent plus à la défense; ces mêmes fortifications servent dans ce cas à appuyer et couvrir l'aile droite des attaques qui n'ont plus alors besoin de s'étendre si loin; le fort St.-Laurent se trouve en outre privé de flanquement sur sa face gauche et il suffit de prendre ce fort sans s'inquiéter de celui de Kiel, le bastion n° 2 devenant alors le point d'attaque. Ce désavantage résultant de la non-coopération des fortifications de la ville, devient encore plus considérable quand celles-ci sont occupées en tout ou en partie par l'assiégeant: il est facile de s'en convaincre; et l'on peut dire alors que ces fronts, de forts qu'ils étaient, deviennent faibles, d'autant plus que si la citadelle est abandonnée à ses propres forces, l'étendue des ouvrages extérieurs de ses fronts n'est plus en rapport avec les moyens de défense ni avec le nombre de défenseurs qu'elle peut contenir.

Le front de la citadelle qui regarde l'Escaut est tout-à-fait inaccessible aux attaques, mais celui qui est tourné contre la ville ne trouve de moyens de défense que dans ses propres ouvrages; aussi est-il d'un accès facile et peut-il être considéré comme peu susceptible d'une bonne défense. La position de la Tête-de-Flandres est d'un très grand avantage pour la défense de la citadelle, en ce qu'elle la protège du côté de la rivière et lui conserve une libre communication avec le bas Escaut.

**OCCUPATION ET ARMEMENT DE LA CITADELLE
D'ANVERS PAR LES HOLLANDAIS. — PRÉPA-
RATIFS DE DÉFENSE.**

Tout le monde en Belgique connaît les circonstances qui en 1830, amenèrent l'occupation de la citadelle d'Anvers par les troupes hollandaises, après le licenciement de l'armée des Pays-Bas.

Le général baron Chassé commandait alors les forces militaires dans la province d'Anvers.

Les troupes qui lui restèrent après la séparation, n'étant pas suffisantes pour garder convenablement toutes les positions, il se contenta de mettre garnison dans la citadelle et dans les forts de la Tête-de-Flandres qui furent armés de quelques canons et de quelques mortiers.

Les forts de Lillo et Liefkenshoek furent aussi armés à la hâte et reçurent garnison.

Trois frégates et quelques canonnières se mirent en station dans l'Escaut en face de la ville, à l'effet de protéger les communications par la rivière.

La suspension d'armes qui, par l'intermédiaire des puissances, fut conclue entre la Hollande et la Belgique, fit plus tard aux deux parties une condition de cette liberté de communication avec les points réciproquement occupés par elles.

Depuis cette époque la garnison de la citadelle fut de temps en temps augmentée ; cette place, ainsi que les forts de la Tête-de-Flandres, furent entièrement armés et pourvus de munitions. Des allées apportaient sans interruption, des vivres et communiquaient avec le bas Escaut. Pendant long-temps les habitans de la campagne environnante entraient journellement par la porte de Secours, et venaient

tenir dans l'intérieur de la citadelle, une espèce de marché où ils vendaient leurs denrées à la garnison. A l'approche de l'hiver, l'escadre descendit l'Escaut ne laissant devant la ville que 6 ou 8 canonniers.

Les Belges de leur côté commencèrent plus tard à établir des batteries sur les fortifications de la ville à proximité de la citadelle; ils armèrent également en partie le fort du Nord, et élevèrent quelques batteries entre ce fort et la porte du Slyck, pour défendre le passage de l'Escaut.

Afin de conserver la libre communication avec le bas Escaut malgré le fort du Nord, le général Chassé fit faire alors deux coupures dans la digue de gauche qui entoure les polders de la Tête-de-Flandres, l'une entre ce hameau et le fort de Burght, et l'autre à quelque distance à l'aval du fort St.-Hilaire, de manière que des canonniers, des allèges et même des petits bateaux à vapeur pouvaient passer derrière la Tête-de-Flandres sans que le fort du Nord pût s'y opposer. On n'avait jamais occupé les lunettes de St.-Laurent et de Kiel, soit pour ne pas fatiguer inutilement la garnison, soit parce que la chaussée de Boom passe derrière la gorge du fort St.-Laurent, et entre ce fort et celui de Kiel. Au printemps de l'année 1831 le commandant de la citadelle jugea convenable de mettre une garde dans les lunettes, et de faire construire une caponnière entre le chemin couvert de la demi-lune et la gorge du fort St.-Laurent.

Le fort Ste.-Marie sur l'Escaut, après avoir été occupé un instant par les troupes belges en 1831, fut évacué et considéré comme neutre, ainsi que les forts ou positions de Frédéric-Henri, Ste.-Croix, la Perle et St.-Philippe qui ne furent occupés ni par l'une ni par l'autre des parties.

Dans le cours de 1832 la ville d'Anvers fut mise dans un formidable état de défense contre une agression du côté de la rivière. Le fort du Nord fut complètement armé, ainsi

que les batteries situées entre ce fort et la ville, et connues sous le nom de batteries du Kattendyk; on établit une batterie extrêmement élevée à gauche de l'entrée du bassin du commerce. Les quais furent creusés sur tout leur développement en forme de tranchée avec un parapet du côté de la rivière; les rues aboutissantes au quai furent fermées par des épaulements portant du canon. A l'endroit nommé *le Werf*, vis-à-vis la Tête-de-Flandres, on établit une batterie de plusieurs pièces de canon de fort calibre et de quelques mortiers; une autre batterie fut placée à droite de l'entrée du bassin, donnant aussi sur l'Escaut du côté de la Tête-de-Flandres; une troisième batterie enfin, à l'autre extrémité du quai contre l'arsenal, portait ses feux sur l'Escaut vis-à-vis de la citadelle; l'armement des quais seuls consistait en 61 bouches à feu.

Pour protéger la ville contre la citadelle, on construisit également dans toutes les rues conduisant à l'esplanade, de forts épaulements armés de canons et de mortiers, et l'on établit une grande batterie blindée pour 8 mortiers dans le terre-plein du bastion de la place, à gauche de la porte des Béguines; une autre batterie à petits mortiers fut placée dans la demi-lune devant la porte de Malines, et l'on arma en outre de 6 pièces de canons le flanc droit de la lunette Montebello, malgré les protestations du général Chassé. L'armement des Belges finit par être de 270 bouches à feu contre la citadelle, et de 410 pièces pour toute la position militaire d'Anvers, au 22 septembre 1832.

Ces armemens successifs engagèrent le gouvernement hollandais à mettre la citadelle dans un état respectable de défense. Vers le mois de juillet 1832, la garnison de la forteresse et des forts qui en dépendent, s'élevait à 4300 hommes de toutes armes et 122 officiers. L'armement fut porté à l'état suivant :

POUR LA CITADELLE.

Canons de 24	12 pièces.
Id. de 18	11 id.
Id. de 12	18 id.
Id. de 6	22 id.
Canons	<u>63.</u> 00
Obusiers de 8 pouces	9 id.
Id. de 6 —	3 id.
Obusiers	<u>12.</u>
Mortiers de 12 pouces	3 id.
Id. de 11 —	5 id.
Id. de 8 —	8 id.
Id. à boulets	3 id.
Pierriers	2 id.
Mortiers	<u>21.</u> 44
Ensemble	<u>96.</u> 00

POUR LA POSITION DE LA TÊTE-DE-FLANDRES.

Canons de 12	3 pièces.
Id. de 8	6 id.
Id. de 6	9 id.
Canons	<u>18</u>

Ainsi pour toute la position militaire 114 bouches à feu.
 Une partie de ces pièces fut mise en batterie, et le reste placé en dépôt pour servir suivant les besoins.

Nous avons déjà remarqué que le grand défaut de la citadelle, comme de presque toutes les places fortes, est de manquer de feux couverts, c'est-à-dire, d'emplacements sur les remparts où les bouches à feu en batterie soient à l'abri des ricochets et des feux verticaux de l'ennemi. On

songea donc à remédier à cet inconvénient par des blindages (1).

On en fit établir pour canons dans les saillans des lunettes et dans celui de chaque demi-lune des deux fronts de la citadelle du côté de la campagne ; le flanc droit du bastion n° 1 dans sa partie basse, les flancs-hauts de gauche du grand bastion n° 5, le saillant du bastion n° 4 et le flanc-bas du bastion n° 3, furent aussi blindés.

Un blindage pour quelques mortiers fut établi sur la courtine 5-1 qui regarde la ville à droite de la porte d'entrée ; dans le saillant de chacune des lunettes on plaça aussi un blindage pour mortiers derrière celui pour canons, de même que dans l'intérieur de la demi-lune du front 2-3.

Tel était l'état de la citadelle lorsque les cabinets de Londres et de Paris conçurent le projet de forcer par les armes le gouvernement des Pays-Bas à abandonner la position de la citadelle d'Anvers.

Le gouvernement belge fit dès-lors construire deux nouvelles batteries, l'une à Hoboken, sur la rive droite de

(1) Les blindages ne sont autre chose que des espèces de toits composés de grosses poutres d'un fort équarissage, par exemple de 15 ou 18 pouces. On plante horizontalement dans la terre des pièces de bois éloignées l'une de l'autre de toute la distance que doit occuper en largeur la bouche à feu à laquelle on destine le blindage; sur ces pièces ou semelles on place verticalement plusieurs montants qui supportent d'autres pièces de bois horizontales, qu'on nomme chapeaux; on place en travers, sur ces dernières pièces, des poutres jointives qui forment ainsi un toit et qui, à leur tour, sont recouvertes d'une couche épaisse de fascines qu'on entremêle souvent de terre pour les rendre moins faciles à incendier; le tout est surmonté d'une forte couche de terre recouverte de gazons. Quand le blindage est destiné à des pièces de canon, on recouvre quelquefois l'embrasure de la même manière, en enfonçant, à cet effet, les montants dans le massif des parapets. Un pareil blindage, quand il est bien fait, résiste au choc des bombes, pourvu que leur action ne soit pas trop multipliée.

l'Escaut , à 1,800 toises en amont de la citadelle , et l'autre en face , sur la rive gauche près du village de Burght , à une distance de 1,000 toises en amont du fort de Burght , occupé par les Hollandais ; un gros ponton destiné à assurer une communication militaire d'une rive à l'autre , fut en outre établi à Hoboken.

La convention du 20 octobre 1832 , échangée et mutuellement ratifiée par les cours de France et d'Angleterre , fut bientôt rendue publique , et dès-lors il n'y eut plus de doute que la citadelle allait bientôt avoir à soutenir un siège régulier. L'entrée de l'armée française en Belgique étant annoncée pour le 15 novembre , le commandant de la citadelle pouvait donc s'attendre à voir commencer les attaques vers la fin de ce mois ; il était aussi fort à présumer pour lui que la forteresse serait privée de la libre communication avec le bas Escaut , et qu'elle devrait ainsi , étant entièrement isolée , trouver en elle-même toutes les ressources pour la défense. Dans cette prévision il était essentiel de s'approvisionner en vivres et de renvoyer toutes les bouches inutiles , toutes les personnes qui ne pouvaient pas contribuer à la défense ou qui n'étaient pas nécessaires pour soigner les blessés et les malades , et pour veiller sur les approvisionnements emmagasinés. Aussi , jamais les communications de la citadelle ne présentèrent un tableau plus animé ; des bateaux à vapeur montaient et descendaient sans cesse la rivière traînant à la remorque de longues files d'allèges qui , chargés dans les ports de la Hollande et principalement à Dordrecht , transportaient à la citadelle , des vivres , des bois de blindage , des munitions et quantité d'autres objets , et redescendaient à vide ou chargés des meubles de la garnison et de tout ce dont il était important de désencombrer la place. La forteresse fut pourvue d'un certain nombre de bœufs et des fourrages nécessaires à leur entretien. Tous les militaires en congé s'em-

pressèrent de retourner à leur poste, et la garnison fut augmentée de quelques volontaires, officiers et soldats, qui venaient s'associer aux périls et à la gloire de la défense.

Depuis long-temps déjà la flottille stationnée devant Anvers n'était composée que de quelques canonnières et d'un petit bateau à vapeur qui portait le nom de *Chassé*; le nombre des canonnières fut augmenté jusqu'à douze, chacune d'elles montée par un équipage de 25 à 30 hommes, et portant ensemble 30 ou 40 pièces de canon; cette flottille se trouvait sous les ordres du colonel de marine Koopman qui, depuis la retraite de l'escadre dans l'hiver de l'année 1830, avait toujours commandé la station navale devant la ville.

On a déjà eu l'occasion de remarquer que la citadelle, quoique pourvue d'une grande quantité de vastes bâtimens, ne possédait cependant pas de logemens convenables à l'abri de la bombe, les casernes seules ayant des caves voûtées; pour les rendre habitables pendant un bombardement, on recouvrit les voûtes d'une épaisse couche de fumier et de terre, et l'on y fit les arrangemens nécessaires pour loger les troupes. Il n'y avait pas d'hôpital dans la forteresse; pour y remédier on fit établir aussitôt un vaste blindage contre la courtine 1-2 qui regarde les fortifications de la ville; ce blindage formé de pièces de bois d'un énorme équarrissage, et construit d'une manière analogue à celle déjà décrite pour les batteries blindées, fut composé d'une suite de travées tellement rapprochées qu'il n'y avait que la place d'un lit entre chacune d'elles; le toit élevé au-dessus du sol à une hauteur justement suffisante pour se tenir debout fut formé de fortes poutres jointives, et sur l'épaisse couche de fascines et de terre dont il fut couvert, on plaça des tuiles pour l'écoulement des eaux pluviales. La paroi contre les terres du côté du rempart consistait en poutrelles; le sol fut recouvert d'un plancher et l'intérieur

1830-31

protégé par une rangée de fortes poutres jointives inclinées entre lesquelles furent ménagées de très-petites entrées, qu'on pouvait encore fermer par d'autres poutres au besoin. C'est seulement par ces entrées que l'air et la lumière trouvaient accès dans ce séjour destiné à recueillir les défenseurs blessés.

Un autre blindage à peu près dans le même genre, mais plus petit, fut établi à quelque distance de là pour servir de logement à une partie de la garnison. Plusieurs bâtiments destinés pour magasins de vivres et autres usages, de même que les deux portes principales et celle de la demi-lune du front 2-3 furent intérieurement blindés, en plaçant contre les murs des poutres soutenant un toit semblable à celui déjà décrit. Toutes les portes et fenêtres des bâtiments ainsi préparés furent blindées au moyen de poutres placées dans une position inclinée; les puits furent aussi recouverts d'un blindage en forme de cône.

Le magasin à poudre, voûté à l'épreuve de la bombe, fut, comme il est d'usage, recouvert d'une couche de fumier et de fascines, la porte et les fenêtres étant bouchées par des sacs à terre.

Le laboratoire fut établi dans un blindage expressément construit pour cet objet.

Déjà antérieurement on avait préparé sous les remparts et notamment sous ceux des courtines, de petits magasins pour les munitions de guerre et pour une petite quantité de poudre en barils.

Quant aux mesures de défense, proprement dites, prises du côté de la citadelle, on se borna à planter une rangée de palissades dans le chemin couvert de la face droite de la demi-lune 2-3; depuis la place d'armes saillante jusqu'à la place d'armes rentrante de droite. Dans les deux places d'armes rentrantes à droite et à gauche de cette demi-lune, ainsi que dans le saillant du chemin couvert on fit des tambours en palissades pour tenir lieu de réduits.

L'escarpe en terre de chacune des deux demi-lunes des points extérieurs fut *fraisée*, ou garnie sur tout son pourtour d'une rangée de palissades placées presque horizontalement et fortement enfoncées dans les talus.

La caponnière de communication avec chaque lunette fut aussi palissadée et derrière la gorge de ces forts on pratiqua des *trous de loups*. Ce sont des trous de 12 à 16 pieds carrés de surface au milieu desquels on planta de forts piquets pointus. Les terres provenant de ces trous, relevées sur leurs bords en forment une suite d'inégalités très difficiles à franchir, surtout pendant la nuit; on augmenta encore la difficulté en éparpillant entre ces trous des pierres de taille placées dans un désordre étudié.

Les réduits en terre dans les bastions furent entourés d'un petit fossé dans lequel on planta des palissades.

PRÉPARATIFS ET PREMIÈRE PÉRIODE DU SIÈGE.

Les appréhensions des habitans de la ville d'Anvers, toujours placés sous le canon de la citadelle, se renouvelèrent dans toute leur force lorsque les intentions des cabinets de Londres et de Paris relativement à la citadelle furent connues; les deux cabinets et le gouvernement de la Belgique parurent même partager ces craintes; cette opulente et populeuse cité fut jetée dans la plus grande consternation lorsque le bruit se répandit généralement que, tout en prenant toutes les mesures possibles de conservation en cas d'un bombardement, on poursuivrait néanmoins le siège par tous les moyens, quelles que puissent

être les intentions du commandant de la citadelle par rapport à la ville, du côté de laquelle on alla même jusqu'à dire que se ferait l'attaque.

Une foule d'habitans d'Anvers quittèrent leurs foyers, abandonnant leurs propriétés pour soustraire leur personne et leurs familles au danger qui paraissait menacer la ville. Le gouvernement envoya de toutes les villes de la Belgique des détachemens de pompiers avec des pompes à incendie qui, réunies à celles de la ville, offrirent de puissans moyens d'arrêter l'extension du feu, s'il venait à se manifester dans les quartiers exposés à l'action des batteries de la forteresse; des réglemens de police prescrivirent aux habitans diverses mesures de précaution : comme de placer dans les étages supérieurs des maisons, des tonneaux et réservoirs remplis d'eau; de recouvrir les ouvertures des caves d'une épaisse couche de fumier, principalement dans les rues voisines de la citadelle, etc. En même temps le génie et l'artillerie belges firent différens préparatifs pour le siège, faisant confectionner dans les environs d'Anvers une certaine quantité de fascines et de gabions et préparant dans l'arsenal de la ville une grande quantité de munitions surtout en bombes et obus.

L'armée française, réunie depuis long-temps sur la frontière sous le nom d'armée du Nord et sous les ordres du maréchal Gérard, se mit enfin en marche et entra en Belgique le 15 novembre; le gros de l'armée marchant par Mons, Bruxelles et Louvain, vers les frontières de la Hollande; l'avant-garde, sous les ordres du duc d'Orléans, fit son entrée à Bruxelles le 17 et repartit aussitôt pour la frontière où elle arriva le 19.

La 1^{re} division de l'armée sous les ordres du général Sébastiani et la 4^e sous les ordres du général Fabre, marchèrent par Gand, se portant sur la rive gauche de l'Escaut.

A mesure que les différentes divisions de l'armée française

arrivaient dans les positions qu'elles étaient destinées à occuper, elles relevaient les troupes belges qui s'y trouvaient stationnées et qui se replièrent vers la droite. Le quartier-général de l'armée belge fut établi à Lierre sur la Nèthe, à environ 4 lieues d'Anvers; l'armée belge se trouva ainsi appuyée sur la droite de l'armée française et conserva le nom d'*armée d'observation*, qu'elle portait depuis la réorganisation de 1831.

Le 22 novembre, l'armée du Nord, forte d'environ 65 mille hommes, sans la division de réserve sous les ordres du général Schram, fut réunie dans les environs d'Anvers où elle occupa les positions suivantes :

La division Sébastiani avec 12 bataillons sur la rive gauche de l'Escaut, ayant son quartier-général à *Beveren*.

La division Fabre, qui avait passé l'Escaut à Burght, sur la rive droite de ce fleuve et sur celle du Rupel, avec 12 bataillons, quartier-général à *Hemixem*.

La division Jamin avec 12 bataillons dans les environs d'Anvers, quartier-général à *Contich*.

La division Achard, sur la rive droite de l'Escaut à l'aval d'Anvers et sur la chaussée de Berg-op-Zoom, avec 12 bataillons, quartier-général à *Donck*.

Le duc d'Orléans avec la brigade d'avant-garde, forte de 3 bataillons et 8 escadrons, prit position sur la route de Breda, ayant son quartier-général à *Brasschaat*.

Le général Lawoestine avec une brigade de cavalerie légère, forte de 8 escadrons, sur la route de Berg-op-Zoom, à *Capellen*.

Le général Simonneau avec une brigade de cavalerie légère, forte de 8 escadrons, à *Contich*, sur la route de Bruxelles.

Le général Dejean, sur la route de Gand à Anvers, avec 8 escadrons de cavalerie légère et 8 escadrons de dragons, quartier-général à *Saint-Nicolas*.

La cavalerie de réserve, forte de 16 escadrons de cuirassiers fut échelonnée sur la route d'Ath, sous les ordres du général Gentil-St.-Alphonse, qui établit son quartier-général à *Grammont*.

Cette armée formait ainsi un total de 51 bataillons et 56 escadrons avec leurs pièces d'artillerie de campagne (1).

Le quartier-général du maréchal, établi d'abord à *Merxem*, à proximité d'Anvers, sur la route de la Hollande, fut rapproché de la ville dans le faubourg de *Borgerhout*.

Les troupes du génie consistaient en 8 compagnies de sapeurs et mineurs, avec un train considérable d'équipages. Outre la brigade d'officiers du génie, 14 officiers des sapeurs et mineurs étaient adjoints à l'état-major du génie; le général Haxo, chef de cette arme, prit son quartier-général à *Berchem*, autre faubourg d'Anvers, sur la route de *Malines*.

Le grand parc du siège fut expédié de Valenciennes par l'Escaut, et de Douai par la Lys, et arriva le 20 novembre à *Boom*, bourg situé sur le *Rupel*, non loin de son embouchure dans l'Escaut, et ayant une chaussée sur Anvers, dont il n'est distant que de 3 lieues.

Ce parc consistait en 90 bouches à feu de tout calibre, avec tout leur attirail, une grande partie des pièces étant neuves et venant d'être éprouvées récemment dans la fonderie de Douai. 12 compagnies d'artillerie, chacune de 100 hommes, accompagnaient ce matériel. Le général Neigre, commandant en chef l'artillerie de l'armée de siège, prit également son quartier-général à *Berchem*. A mesure

(1) Peu de jours après l'ouverture de la tranchée, l'armée fut renforcée par la division de réserve forte d'environ 25 mille hommes, sous les ordres du général Schram, qui entra le 4 décembre à Bruxelles et établit son quartier-général à *Malines*. Cette division prit une part très-active au siège.

que le débarquement du matériel s'effectuait on le faisait avancer par la chaussée jusqu'à Wilryck , à une lieue d'Anvers , où l'on établit le grand parc du siège. Le débarquement ne fut totalement achevé qu'au 25 novembre.

Le général Haxo ne trouvant pas la quantité de fascines et gabions , préparées par le génie belge, suffisante pour les opérations du siège , les sapeurs français furent occupés pendant plusieurs jours à confectionner un grand approvisionnement de ces objets qu'on fit transporter partie sur Berchem , où était établi le dépôt de droite , partie au lieu dit le *Parc aux Choux* , à peu près vis-à-vis le centre des fortifications de la citadelle , pour le dépôt du centre , et partie près de la *maison Verbeek* , sur la droite de la chaussée de Boom , pour former le dépôt de gauche.

Le colonel anglais , marquis de Caradock , fut envoyé par le gouvernement britannique au quartier-général de l'armée française en qualité de commissaire , et le gouvernement belge y envoya en la même qualité le colonel Bouchtay. Le major Dessin , officier du génie français passé au service du gouvernement belge , fut chargé de suivre les opérations du siège , d'en tenir le journal et d'informer le chef de l'état-major général de l'armée belge de l'avancement successif de ces opérations. Quelques autres officiers du génie belge furent détachés sous les ordres et à la disposition du général Haxo.

Quelques postes autour de la citadelle du côté de la campagne étaient restés jusqu'alors occupés par les troupes belges : ces troupes furent relevées successivement peu de jours avant l'ouverture de la tranchée.

Le public , en général fort peu instruit dans l'art des sièges et ignorant les immenses préparatifs que demande une opération militaire de cette nature , attendait avec impatience et anxiété le moment où ce grand drame allait commencer. Des bruits absurdes et sinistres circulaient.

On s'attendait à voir sommer solennellement la garnison hollandaise d'évacuer la citadelle, et cette sommation n'ayant pas lieu assez vite, au gré du public impatient, on attribua cette circonstance à des mésintelligences diplomatiques, et l'on alla jusqu'à insinuer que le commandant de l'armée française, pour abréger le siège et en diminuer les difficultés et les périls, s'obstinait à attaquer la citadelle du côté de la ville, ce qui aurait certainement exposé celle-ci à une destruction partielle. Cependant il était aisé de se convaincre que telles n'étaient pas les intentions du général français, bien que le siège en eût été sans doute plus facile; toutes les dispositions prises dénotaient que l'attaque devait avoir lieu par l'extérieur. La formation des dépôts de tranchée dans les lieux indiqués, et l'établissement du grand parc à Wilryk en étaient les indices certains, car il n'était pas à croire que l'armée française voulût exposer une ville qu'elle était appelée à délivrer, par une attaque générale sur tous les points d'une forteresse de si peu d'étendue et contre un ennemi si inférieur en nombre et en moyens de défense.

Les lenteurs continuaient et donnaient lieu à des conjectures de toute espèce; on parlait dans le public de moyens extraordinaires et terribles de destruction qui allaient être employés contre la citadelle; des tonneaux de mille livres, disait-on, remplis de poudre et de matières inflammables allaient être lancés en guise de bombes au moyen de trous faits dans le terrain même et formant comme des espèces de mortiers; ces projectiles d'un nouveau genre, par leur chute et leur explosion auraient porté la plus épouvantable destruction dans les lieux où ils auraient été lancés. On croyait sérieusement que c'était par ces moyens ou par des moyens semblables que les Français allaient réduire la citadelle d'Anvers. On cite à ce propos un mot remarquable du général Neigre: « L'armée française, dit-il, a son

» artillerie, son génie et son courage, elle n'a pas besoin
» de machines infernales. »

Mais les retards apportés à l'ouverture de la tranchée provenaient simplement de ce principe que les opérations d'un siège ne doivent commencer qu'alors que toutes les dispositions sont prises et tous les moyens assurés. Or, comme il entraînait dans les vues du maréchal français d'intercepter les communications de la citadelle avec le bas Escout, les divisions Sébastiani et Achard devaient avoir complété leurs mouvemens sur les deux rives du fleuve. Ces mouvemens étaient extrêmement difficiles à cause de l'état affreux des chemins dans ce pays marécageux, peu peuplé et dénué de ressources, si bien même qu'au moment de l'ouverture de la tranchée ces généraux n'étaient pas encore en mesure d'armer les forts et positions qu'ils devaient occuper. C'est à cette cause seulement et aux immenses préparatifs nécessaires pour réunir le matériel, qu'on doit attribuer les retards qu'a éprouvés le commencement des attaques.

Avant d'entamer la narration du siège, il ne sera pas inutile de faire sous le rapport militaire quelques remarques sur l'époque à laquelle il a été entrepris, dans la saison de l'année qui paraît la plus défavorable pour tenter une opération militaire de quelque durée, pendant laquelle les troupes devaient être exposées à toute l'intempérie d'un climat humide et malsain pour des habitans d'un pays méridional.

Écartant les considérations politiques qui peuvent avoir influé sur le moment où l'armée française pouvait être mise en mouvement, il est essentiel de ne pas perdre de vue que les travaux d'attaque dans un siège ne peuvent être conduits avec quelque avantage que pendant la nuit, comme on l'a déjà vu et comme on aura l'occasion de le remarquer encore dans le récit des événemens.

En été, quoique cette saison soit très-favorable sous plusieurs rapports pour une armée en campagne, les nuits sont fort courtes, et quelquefois avec le clair de lune, il se passe une semaine et même plus où, militairement parlant, il n'y a pas de nuit, ce qui doit immanquablement prolonger la durée du siège. Vers la fin de l'automne au contraire, lorsque les gelées ne sont pas encore beaucoup à craindre, les nuits sont les plus longues, et très-favorables aux travaux de l'assiégeant; il y a même dans cette saison, par des temps brumeux, des jours obscurs qui permettent d'avancer le travail. Cet avantage compense amplement les inconvéniens des pluies et de l'état humide du terrain qu'on doit fouiller, d'autant plus que l'assiégé, quoique dans une proportion beaucoup moindre, éprouve aussi les inconvéniens d'un temps pluvieux.

En suivant la marche des travaux on verra que le siège de la citadelle se divise en deux périodes très-distinctes; la première depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la prise de la lunette St.-Laurent, et la seconde, depuis cette époque jusqu'à la capitulation. Cette distinction bien observée fera mieux juger des événemens. Nous allons commencer par exposer ceux de LA PREMIÈRE PÉRIODE.

Les préparatifs étant achevés, les généraux Neigre et Haxo firent la reconnaissance du terrain pour l'ouverture de la tranchée. Sur la droite (1), du côté de Berchem, ce terrain est élevé et sablonneux, il s'incline ensuite sur la gauche, devient très-bas environ vis-à-vis des forts St.-Laurent et de Kiel et se termine enfin par une prairie maréca-

* (1) Nous ferons observer une fois pour toutes que quand il s'agit de travaux d'attaque on entend par *la droite* le côté à main droite en regardant la forteresse; tandis qu'en parlant des travaux de fortification de la place, on entend par *la droite* le côté à main droite en regardant vers l'extérieur de la place.

geuse contre la digue de l'Escaut à l'endroit nommé le *Melk-Huis*, situé à environ 200 toises du fort de Kiel. Ce terrain est couvert dans toute son étendue d'habitations nombreuses, de jardins et de vergers et est entrecoupé de sentiers et de fossés, principalement vis-à-vis la lunette St.-Laurent où se trouve le hameau de ce nom, dont les maisons longeant un chemin qui fait embranchement avec la route de Boom, s'étendent jusqu'à une vingtaine de toises, au pied du glacis de cette lunette. Vers la gauche les maisons s'avancent presque entre les deux forts, mais en face et sur la droite de celui de Kiel, le terrain devient plus ouvert et les plantations se terminent plus en arrière par une pépinière qui avoisine le *Melk-Huis*. Les eaux pluviales de tout ce terrain se réunissent dans un petit cours d'eau nommé le ruisseau du Kiel, qui traverse la route de Boom et vient se décharger dans le fleuve par une écluse sous la digue.

C'est sur ce terrain que le commandant du génie déterminait la direction de la première parallèle, tandis qu'en même temps le commandant de l'artillerie désignait les emplacements des batteries, et fit reconnaître les prolongemens des faces des ouvrages à enfler par le ricochet. Par suite de cette reconnaissance le maréchal Gérard fixa la nuit du 29 novembre pour l'ouverture de la tranchée.

Les brigades d'infanterie des généraux Zoepfel, Rapatel et d'Hincourt qui étaient baraquées à proximité du terrain, furent commandées pour cette opération importante. Les compagnies d'élite de ces brigades furent réunies pour former la garde de tranchée qui devait protéger le travail ; et le reste fournit plus de 3000 travailleurs. Le duc d'Orléans partit le jour même à trois heures de Braschaet pour venir faire le service de commandant de tranchée. Vers la fin du jour les divers détachemens se rendirent aux dépôts de tranchée et à 8 heures du soir ils furent

conduits par des officiers du génie aux différens postes qu'ils devaient occuper. La garde de tranchée se mit à couvrir en profitant des haies et des maisons; les travailleurs, placés le long du développement de la tranchée et des communications, à mesure que la ligne était tracée par les officiers du génie, restèrent derrière leurs fascines jusqu'à minuit avant qu'ils pussent mettre la main à l'œuvre.

Le temps était sombre et la pluie n'avait cessé de tomber pendant la journée; au départ des dépôts la pluie tombait à verse, le terrain était partout imprégné sur une grande profondeur; la pluie continua en abondance pendant que les soldats attendaient le signal du travail et dura même encore lorsque l'ouvrage fut commencé. La partie gauche de la tranchée avec ses communications traversant de petits jardins potagers devait être creusée dans des terres très molles et marécageuses, entrecoupées de fossés et de haies. Malgré le mauvais temps les soldats encouragés par les généraux et par les officiers des corps qui surveillaient le travail, mirent une extrême ardeur à remplir leur tâche, donnant en cette occasion un exemple remarquable de l'excellente discipline qui règne dans l'armée française. Peu après le commencement du travail la pluie cessa, mais recommença vers le matin.

Avant le jour on était à couvert, on avait creusé assez profondément pour ne plus être vu de la citadelle, mais les eaux dont le terrain était imbibé se rassemblèrent aussitôt dans cet enfoncement et la tranchée fût tellement remplie d'eau que dans plusieurs points et notamment à la gauche, la garde de tranchée ne pût y être placée. Cette garde fut ainsi forcée de chercher à se mettre à couvert derrière les maisons et les buttes de terre en avant et en arrière de la tranchée.

La position des batteries, ayant été reconnue d'avance

il fut possible à l'artillerie de commencer la construction de ces batteries dans la nuit même de l'ouverture de la tranchée. Des travailleurs furent employés spécialement pour ces ouvrages sous la conduite des officiers et soldats de l'artillerie.

Le maréchal et les généraux Haxo et Neigre avaient durant toute la nuit encouragé les troupes par leur présence.

Pendant la journée du 30 on perfectionna les différentes parties de la tranchée et de ses communications. La première parallèle fut établie à partir du glacis du fort Montebello vis-à-vis l'angle d'épaule de droite ; s'étendant de là derrière le jardin de l'Harmonie, traversant la capitale de la lunette St.-Laurent à une distance d'environ 200 toises de son chemin couvert et se terminant à gauche de la route de Boom, environ à 250 toises du glacis de la lunette du Kiel par deux petits embranchemens sur les deux rives du ruisseau de ce nom. Le développement de la première parallèle était de plus de 900 toises, et les boyaux de communications en arrière qui, par la droite partaient de *Berchem*, et par la gauche du pavillon *Heinrich* à droite de la route de Boom, présentaient un développement d'une longueur totale de près de 1500 toises. Neuf batteries pour canons et obusiers furent établies sur cette parallèle et 4 batteries pour mortiers à quelque distance en arrière, savoir :

La batterie n° 2, à l'extrémité de la parallèle, destinée à enfilcr la face droite du bastion n° 2 (*Tolède*.)

Les batteries n° 3 et 4 très-rapprochées l'une de l'autre, pour contrebattre le front 2-3, la face gauche de la demi-lune de ce front et celle de la lunette St.-Laurent.

La batterie n° 5, derrière le jardin de l'Harmonie, ayant la même destination que les n° 3 et 4.

La batterie n° 6, à gauche du jardin de l'Harmonie, pour enfilcr la face gauche du bastion de Tolède.

La batterie n° 7, pour contrebattre les faces droites de la

demi-lune du front 2-3, et de la lunette St.-Laurent, et en même temps pour ricocher la face droite du bastion n° 3 et contrebattre la face gauche du même bastion.

• *La batterie n° 8*, pour ricocher la face gauche de la demi-lune du front 2-3.

La batterie n° 9, pour contrebattre le front 2-3.

La batterie n° 10, pour contrebattre les ouvrages du front 3-4 et la face gauche de la lunette de Kiel.

Les quatre batteries de mortiers furent placées à environ 60 toises en arrière de la parallèle, savoir :

La batterie A sur la capitale du bastion de Tolède.

La batterie B sur le prolongement de la face droite de la demi-lune.

La batterie C sur la capitale de la lunette St.-Laurent.

La batterie D un peu à droite de la capitale du bastion n° 3.

En même temps on apporta quelques changemens à la batterie du flanc gauche du fort Montebello, construite par les Belges, et l'on augmenta de deux obusiers l'armement de cette batterie qui prit le nom de *batterie n° 1*.

Pendant plusieurs nuits avant celle de l'ouverture de la tranchée, la citadelle avait lancé quelques pots à feu pour éclairer les environs; dans la nuit du 29 au 30 novembre, elle ne fit pas usage de ce moyen de reconnaissance, et pas un seul coup de canon ou de fusil ne fut tiré.

Le 30 à la pointe du jour, un détachement de 600 hommes d'infanterie française entra dans la ville d'Anvers par la porte de Malines et releva tous les postes belges autour de l'esplanade. Les Français occupèrent de même la porte des Béguines, depuis long-temps barricadée, la communication de l'intérieur à l'extérieur se faisant par la porte de Malines. Cette occupation de la ville eut lieu par suite d'une convention entre le maréchal Gérard et le colonel Buzen, gouverneur d'Anvers pour le gouvernement belge, d'après laquelle il était stipulé que durant le siège chaque jour un

pareil nombre de troupes françaises occuperaient toutes les avenues de la citadelle, et que l'entrée dans la ville, sans permission spéciale, serait défendue à tous autres militaires français de tout grade.

Dans l'incertitude où l'on se trouvait relativement à la conduite que le commandant de la citadelle tiendrait envers la ville quand il aurait connaissance des mesures d'attaque que l'armée française commençait à prendre à l'extérieur de la citadelle, les autorités militaires belges prirent des dispositions pour pouvoir riposter au feu que la citadelle serait dans le cas de diriger sur la ville. Les batteries sur les fortifications et celles établies sur les épaulements dans les rues avoisinant l'esplanade, furent approvisionnées de munitions, et durant toute la nuit de l'ouverture de la tranchée, ainsi que le jour suivant, les canonnières belges restèrent auprès de leurs pièces.

A huit heures du matin le maréchal envoya le colonel Auvray, sous chef d'état-major de son armée, en parlementaire vers la citadelle, et porteur de la sommation insérée ci-après aux pièces justificatives sous le n° 1.

Cet officier ne fut pas admis auprès du général Chassé ; mais ayant remis la sommation, il reçut une heure après la réponse également ci-jointe sous le n° 2.

Le général Chassé considérait l'occupation de la lunette Montebello par l'armée assiégeante comme une infraction à la neutralité de la ville. Il n'est pas inutile de faire remarquer à cette occasion que dans les sièges antérieurs de la citadelle, le fort Montebello et la contre-garde n'existaient pas, le corps de place de la ville n'était alors couvert que par une petite demi-lune située devant la porte des Béguiques, entourée d'eau de tous côtés, et qui n'était pas occupée par les assiégeants. Quoi qu'il en soit de cette question, la réponse du général Chassé donna lieu à une réplique du maréchal Gérard, n° 3, et à une nouvelle réponse du

général Chassé, n° 4. Ces pièces sont importantes et essentielles pour bien faire connaître l'état des choses durant le siège. Il résulte de cette correspondance que la neutralité de la ville d'Anvers ne fut expressément reconnue ni par l'une ni par l'autre des parties belligérantes. Cette circonstance augmenta singulièrement l'inquiétude des habitans de la ville, et donna au gouvernement belge lieu de maintenir et même d'étendre les mesures militaires que nous avons indiquées.

Ainsi que le commandant de la citadelle l'avait annoncé, le feu de cette forteresse commença le 30 novembre à midi précis. Ce feu était faible et ne consistait qu'en quelques coups tirés de cinq en cinq minutes par les pièces des saillans des ouvrages sur les travaux d'approche, et en coups à mitraille sur les hommes qui se montraient à découvert.

Pendant la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, les assiégeans débouchèrent de la première parallèle par cinq cheminemens contre la place; le premier à quelque distance à gauche de la batterie n° 2, le deuxième à droite du jardin de l'Harmonie, le troisième à gauche de ce jardin, a peu près sur la capitale de la lunette St.-Laurent, le quatrième à droite de la batterie n° 8, et le cinquième à l'extrémité de la parallèle; ce dernier fut assez avancé pendant cette nuit pour être terminé par une place d'armes ou demi-parallèle à environ 80 toises en avant.

Parmi les mesures prises contre la citadelle figurent aussi les moyens employés pour observer l'intérieur de cette forteresse, en plaçant des observateurs sur les bâtimens et les tours de la ville. C'est de cette manière qu'on eut l'avis que l'assiégé se préparait à une sortie, contre laquelle on fit durant la nuit les dispositions nécessaires, mais inutilement, car aucune sortie ne fut tentée cette nuit de la part de la garnison.

Les travaux d'approche sur les quatre cheminemens en zig-zag du centre et de la droite continuèrent lentement pendant la troisième et la quatrième nuit du siège ; les tranchées furent élargies pendant le jour et rendues praticables autant que la nature du terrain le permettait ; on établit dans une partie de la 1^{re} parallèle, vis-à-vis la lunette St.-Laurent, des banquettes à franchir et même des créneaux en sacs à terre pour la fusillade. Dans la quatrième nuit on établit une 2^e parallèle à gauche de la capitale du fort St.-Laurent, et on la rattacha avec la demi-parallèle exécutée précédemment sur l'extrême gauche ; cette parallèle fut tracée à 100 toises environ en avant de la première.

Tout le temps que ces travaux durèrent les pluies furent presque continuelles de nuit comme de jour ; des giboulées froides rendaient en outre le séjour au grand air extrêmement rude ; les tranchées se remplissaient d'eau à mesure qu'on les creusait ; il fallait des efforts inouis pour les rendre praticables au moyen de claies et de fascines ; les soldats travaillaient presque continuellement dans l'eau, et il fallait toute l'ardeur et toute la gaieté du soldat français pour venir à bout d'un travail aussi pénible. On avait espéré qu'en portant sur le centre la parallèle en avant on rencontrerait un terrain moins humide ; cet espoir fut vain, la 2^e parallèle fut bientôt submergée comme la 1^{re}, et l'on n'y pouvait communiquer que par la banquette qui en quelques endroits était à peine hors de l'eau. Cette circonstance retardait nécessairement beaucoup l'avancement des travaux ; aussi la troisième nuit fut-elle presque entièrement employée à épuiser la parallèle et ses communications. La vieille écluse qui sert à décharger les eaux du ruisseau de Kiel, n'étant plus en état d'être manœuvrée, le général Haxo fit ouvrir une autre écluse plus en amont pour faire descendre le niveau des eaux de la plaine, mais cette mesure ne produisait qu'un effet peu sensible.

Le feu de la citadelle, quoique toujours très-modéré, devenait néanmoins plus vif à mesure que les travaux d'attaque avançaient; la vivacité du feu augmenta sensiblement lorsque les travaux débouchèrent pour ainsi dire d'entre les maisons et les jardins qui les couvraient des vues de la place.

Le 1^{er} décembre, pour dégager un peu la vue sur la gauche de l'attaque, la garnison envoya quelques hommes mettre le feu à plusieurs maisons qui masquaient les batteries que l'assiégé construisait vers ce point. Ces hommes réussirent à incendier en effet quelques maisons, mais bientôt découverts, on les força à rentrer dans la place.

Dans la matinée du 2 décembre, le commandant de la citadelle fit quelques dispositions pour faire une reconnaissance sur la gauche des travaux d'attaque. Quelques canonniers s'embossèrent au milieu de la rivière à la hauteur du Melk-Huis. A midi un bataillon sortit par la poterne de l'Escaut, longea la digue jusqu'auprès du Melk-Huis, tourna alors à gauche à travers la prairie, chargea les piquets de l'extrême gauche qui se replièrent derrière la tranchée et rencontra la batterie n° 10, dans laquelle entrèrent un sergent et quelques soldats. La garde de tranchée aussitôt accourue et un autre détachement qui s'avança par la digue sur le Melk-Huis, firent replier les Hollandais après une légère escarmouche dans laquelle le sergent qui entra dans la batterie fut fait prisonnier. Ils se retirèrent sous la protection du feu des canonniers qui firent également déloger les Français du poste du Melk-Huis dont ils s'étaient emparés. Cette reconnaissance eut évidemment lieu pour s'assurer de la position de la tranchée et des batteries.

Les cheminemens étant arrivés à la droite jusqu'à 60 toises de la place d'armes saillante du bastion de Tolède, et jusqu'à 42 toises de la crête du glacis de la lunette St.-Laurent, on entreprit dans la cinquième nuit du siège,

du 3 au 4 décembre, de réunir les trois cheminemens par une tranchée qui, se liant à celle établie au centre et à la gauche, acheva la 2^e parallèle sur toute sa longueur.

Quoique les pluies continuassent toujours à tomber à verse, on réussit à se mettre à couvert dans cette parallèle avant la fin de la nuit. Ce travail très-rapproché de la place devait dès-lors se faire à la sape pleine, et était contrarié par un feu beaucoup plus vif qu'auparavant.

La 2^e parallèle ainsi achevée présenta un développement de 580 toises de la droite à l'extrême gauche.

Pendant que la parallèle s'achevait sur la droite, la garnison fit encore une tentative pour démasquer les batteries de gauche; un détachement conduit par un officier du génie sortit de la citadelle et incendia ou démolit quelques maisons de ce côté.

Entretiens l'artillerie avait achevé ses batteries dans la journée du 2, presque sans éprouver d'obstacles du feu de la place, et contrariée seulement par l'état horrible de la tranchée et de ses communications. L'armement fut entrepris dans la quatrième nuit du 2 au 3. Celui de la droite où le terrain est assez élevé n'offrit pas grande difficulté, mais celui du centre et surtout celui de la gauche présenta les plus grands obstacles à vaincre. Les tranchées remplies d'eau n'étaient presque pas praticables pour l'infanterie; elles l'étaient bien moins encore pour les voitures qui s'enfonçaient dans la boue malgré les fascines et le clayonnage qui tapissaient le fond des communications. En plusieurs endroits il fallut renoncer à suivre la tranchée et s'ouvrir un passage à travers champ, et par des chemins exposés au feu de la place. Le 3, à minuit, cette opération difficile qui demandait toute l'habileté des officiers et soldats de l'artillerie, était terminée pour les batteries n^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 9 et les batteries de mortiers C et D. L'armement de la batterie n^o 10 avait manqué; la première pièce s'étant renversée

à l'entrée de la batterie et ne pouvant pas être relevée pendant la nuit, les autres pièces ne purent également pas y entrer.

Pendant la journée du 3, un grand nombre de travailleurs de l'artillerie et de l'infanterie et une quantité considérable de matériaux furent employés pour pratiquer des chemins susceptibles de conduire les bouches à feu dans les batteries n° 7, 8 et 10. Dans la nuit suivante on opéra cet armement avec les mêmes difficultés qui avaient accompagné l'armement des autres batteries dans la nuit précédente. Un fait remarquable eut lieu à l'armement de la batterie n° 7, située à quelques pas d'un chemin se dirigeant en plein vers la face droite de la lunette St.-Laurent et se trouvant à une distance de 200 toises environ de cette face : les boyaux de communication et même la parallèle derrière la batterie n'étant nullement praticables, le capitaine Arago, commandant cette batterie, prit la résolution hardie d'amener ses pièces à découvert droit par le chemin. Cette manœuvre réussit sans aucun accident, malgré le clair de lune qui éclairait alors ce mouvement.

Les batteries de mortiers A et B furent aussi armées pendant cette nuit. La batterie n° 1 dans les flancs du fort Montebello était déjà en état de tirer depuis quelques jours.

Ces opérations d'armement terminées, les batteries assiégeantes présentèrent un total de 82 bouches à feu prêtes à lancer une grêle de projectiles sur la citadelle.

Jusqu'à cette époque la forteresse n'avait opposé qu'une faible résistance aux travaux de l'attaque ; bien loin d'user de toutes les ressources de son artillerie, elle s'était bornée à canonner faiblement les têtes de sape ; l'ouverture de la tranchée ordinairement si meurtrière pour l'assiégeant ne lui avait pas coûté un seul homme. Il est naturel de se demander quels peuvent avoir été les motifs de cette conduite de la part du commandant de la forteresse : l'ouverture de

la tranchée lui a-t-elle été dérobée ? A en juger par les faits il y aurait quelques raisons de le croire ; mais en considérant les circonstances singulières sous lesquelles le siège a eu lieu, l'état de paix où, malgré l'attaque de l'armée française, les deux gouvernemens se trouvaient, on peut soupçonner que le général Chassé a craint de commencer les hostilités en tirant des coups de canon sur des travaux dont le but hostile n'était pas ouvertement avoué. Ces travaux ayant lieu d'ailleurs au milieu des nombreuses propriétés particulières qui entourent la citadelle, l'action du canon contre la tranchée ne pouvait être d'un grand effet, et ne pouvait en outre avoir lieu sans détruire ces propriétés et sans blesser par conséquent, en quelque sorte, la neutralité qui devait être maintenue entre la Hollande et la Belgique. Mais la sommation du chef de l'armée française une fois faite, et le but hostile des travaux étant ainsi avoué, ces premiers motifs de ménagement n'existaient plus, et il devenait important, pour retarder la prise de la place, de s'opposer vivement à l'établissement des moyens de destruction qu'on projetait contre elle. Il est vrai cependant qu'alors la tranchée étant déjà ouverte et les cheminemens étant dérobés pour la plupart par les couverts qu'offre le terrain, il était fort difficile de s'opposer à leur avancement et on pouvait considérer en quelque sorte comme perdues les munitions employées dans ce but ; la construction des batteries pouvait seule être rendue difficile par l'emploi fréquent de projectiles creux et surtout de bombes. Il est vrai encore qu'à la distance où les batteries étaient placées, le tir des mortiers devenait fort incertain, d'autant plus que l'assiégé n'avait aucune vue qui lui permit de le rectifier.

Il semble hors de doute qu'indépendamment de ces motifs, des raisons plus puissantes encore ont pu engager le général Chassé à modérer sa première défense, et il est raisonnable de penser qu'il n'a pas voulu opposer trop

d'obstacles à l'établissement des moyens d'attaque du côté de la campagne, dans la crainte que son ennemi, déterminé à s'emparer de la citadelle, et pressé de terminer cette opération avant que la saison avancée n'y apportât trop de difficultés, ne combinât avec l'attaque extérieure, une seconde attaque du côté de l'intérieur, ce qui était en son pouvoir, puisque la neutralité de la ville était restée indécise. Une attaque sur le front de la ville aurait inmanquablement amené une plus prompte reddition de la place contre laquelle on pouvait toujours établir des batteries de mortiers à l'extérieur, et cette attaque aurait en outre exposé la flottille et la Tête-de-Flandrès à une destruction totale. Une attaque exclusive du côté de la campagne était d'ailleurs d'autant plus favorable à l'assiégé, que si l'état pitoyable où les soldats français étaient réduits dans les tranchées inondées par le temps horrible qu'il faisait jour et nuit, s'était prolongé plus long-temps, il aurait amené le découragement et les maladies qui en sont les suites inévitables. Aussi, n'est-ce qu'au premier coup de canon tiré de leur côté, que la gaieté des soldats français se ranima, et que le siège, d'un travail jusque-là si pénible, offrit dès lors le spectacle d'une lutte journalière de courage et de persévérance entre l'assiégeant et l'assiégé.

L'état d'incertitude où se trouvait la ville d'Anvers, relativement à la neutralité qui paraissait en quelque sorte dépendre du premier coup de canon du fort Montebello, occasiona de vives inquiétudes parmi les habitans au moment où cette grande question allait être décidée. L'émigration devint presque générale parmi la classe aisée; les boutiques restèrent fermées; chacun était dans l'attente de quelque événement terrible. Cette agitation des esprits fut encore augmentée par l'imprudence de quelques commissaires de police qui annoncèrent à domicile dans divers quartiers, que bientôt les batteries françaises commence-

raient à tirer, et qu'on eût à se préparer à tout événement.

Si la ville était abandonnée d'une grande partie de ses habitans, elle fut d'un autre côté remplie plus tard d'une foule de curieux accourus de tous les points de la Belgique pour contempler ce spectacle si nouveau, si terrible et par cela même si intéressant, d'un siège et d'un bombardement, spectacle dont les curieux ne tardèrent pas à pouvoir jouir en toute sécurité et en spectateurs désintéressés, la lutte se bornant décidément enfin entre deux peuples étrangers. La cupidité profita de cet événement et de cette disposition des esprits; des places aux fenêtres, aux lucarnes, sur les toits des maisons dont la vue donnait sur la citadelle, furent louées aux curieux. Le théâtre des Variétés servit à procurer aux amateurs de tout sexe réunis sur son toit, un spectacle imposant et d'un genre bien différent de ceux auxquels l'édifice était destiné.

Différentes dispositions avaient été prises dans la ville en cas d'hostilités de ce côté; le chef de l'état-major général de l'armée belge s'y rendit avec quelques officiers dès le 4 décembre; le général Goblet, qui y était arrivé également, avait ordonné de préparer une certaine quantité de gabions et de fascines, pour servir à l'attaque que l'armée belge aurait conduite du côté de l'esplanade, dans le cas où la neutralité de la ville n'aurait pas été respectée après l'ouverture du feu des Français. Les canonniers belges furent placés à leurs pièces dans les batteries établies sur les fortifications de la ville, et aux traverses armées des rues, prêts à riposter aux coups qui partiraient de la citadelle, comme au moment de l'ouverture de la tranchée.

A quatre heures et demie du matin de cette journée du 4 les assiégeans commencèrent l'attaque par un feu violent de mousqueterie parti de la 2^e parallèle contre les bastions n^o 3 et le fort de Kiel.

A onze heures du matin, un coup de canon parti de la

batterie n° 6, au centre, donna le signal et fut immédiatement suivi d'un feu extrêmement nourri de toutes les batteries en position ; ce fut le signal d'un *combat d'artillerie* soutenu sans relâche pendant 19 jours et autant de nuits avec une habileté et un courage remarquable de part et d'autre ; combat tel que l'histoire militaire en offre peu d'exemples.

L'artillerie française favorisée par la bonté de ses pièces, pour la plupart neuves, tirait avec une rare justesse dans des embrasures de la place. La citadelle riposta lentement d'abord, puis avec une vivacité toujours croissante ; ses premiers coups portèrent généralement trop haut, mais ensuite le tir se rectifia sensiblement. A la nuit tombante le feu se ralentit de part et d'autre.

D'un autre côté, depuis quelques jours la division du général Sébastiani opérait son mouvement pour intercepter les communications de la citadelle par l'Escaut. Les troupes belges qui occupaient quelques postes sur la rive gauche du fleuve furent relevées par les Français dans la journée du 30, et plusieurs détachemens d'infanterie française prirent position sur les digues. Le 30 à midi, le général Chassé expédia de la citadelle une embarcation montée par un aspirant de marine et quelques matelots, pour porter à son gouvernement la dépêche par laquelle il annonçait le commencement des hostilités. L'aspirant reconnut à la hauteur du fort la Perle environ 1,000 hommes de troupes françaises qui y étaient arrivées dans la matinée ; il arriva à 5 heures et demie à Berg-op-Zoom.

Le même jour le général Sébastiani envoya un officier du génie en parlementaire pour sommer les forts de la Tête-de-Flandres de se rendre. La réponse fut négative comme

celle de la citadelle. Les Hollandais firent sauter aussitôt ~~une écluse~~ dans la digue de Burght à peu de distance en amont du fort de ce nom pour le rendre inaccessible de ce côté. Malgré cette sommation l'armée française ne fit ensuite aucune tentative d'attaque contre la position de la Tête-de-Flandres.

A cette époque l'escadre hollandaise dans l'Escaut était postée comme suit :

La bombarde la *Comète* avec une canonnière à la *Pipe de Tabac* entre le fort du Nord et le fort Ste.-Marie ; devant ce dernier fort la ~~frégate~~ *la Proserpine* et 8 canonnières ; enfin la frégate *l'Euridice*, montée par le contre-amiral LEWE VAN ABUARD, un bateau à vapeur armé et 14 canonnières se trouvaient dans le *Willemareck*, entre les forts Ste.-Marie et Liefkenshoek.

Les troupes françaises occupèrent le 2 décembre le fort Ste.-Marie sans éprouver aucune résistance de la part de l'escadre. On commença immédiatement à armer ce fort, ce qui présenta beaucoup de difficultés à cause du mauvais état des chemins.

Le général Achard de son côté fit occuper par sa division sur la rive droite du fleuve les différens postes de *Frédéric-Henri*, *La Croix* et *Saint-Philippe*. L'état affreux des communications et le manque total de ressources dans le pays rendit plus difficile encore l'armement des forts de cette rive ; un détachement de marins, commandé par un officier de la marine française et envoyé exprès pour ces armemens à l'armée du Nord, contribua beaucoup à la réussite de ces opérations.

L'escadre se retira successivement sous le canon du fort de Lillo, à mesure que les batteries des digues recevaient leurs pièces de canon ; la communication de la citadelle fut par conséquent interceptée et ne resta praticable, avec de grands dangers, que pour de légères embarcations à ra-

mes, qui, à la faveur de la nuit et des marées pouvaient encore remonter le fleuve sous le feu continu de la mousqueterie et de l'artillerie. C'est ainsi que le colonel d'état-major, baron de Gumoëns et le capitaine d'artillerie Van Rappard passèrent avec grande difficulté et arrivèrent à la citadelle le 5 décembre, un jour après l'ouverture du feu des Français. Un aspirant de marine, transportant des dépêches de la citadelle, put aussi aller à Berg-op-Zoom où il arriva sans avoir perdu un seul des hommes qui montraient son embarcation, bien que celle-ci fût percée de 60 balles de fusil.

On a vu que les Français avaient ouvert leur feu le 4 décembre par 32 pièces en batterie; vers le soir du même jour, 10 mortiers furent ajoutés à ceux qui étaient déjà en batterie et ce nombre fut encore augmenté de 12 dans la matinée du 5; il y avait donc alors en batterie 104 bouches à feu dont 62 lançaient des projectiles creux.

Ces pièces étaient distribuées de la manière suivante :

	Canons de 24.	Can. de 16.	Obusiers.	Mortiers.
Batterie n° 1.	6	»	3	»
n° 2.	»	2	2	»
n° 3.	4	»	2	»
n° 4.	»	3	2	»
n° 5.	6	2	2	»
n° 6.	»	2	2	»
n° 7.	6	2	1	»
n° 8.	»	2	2	»
n° 9.	»	»	6	»
n° 10.	7	»	»	»
A.				10
B.				9
C.				11
D.				10
Totaux	29	13	22	40

Le feu des pièces était dirigé comme suit :

Batterie n° 1, ou fort *Montebello*. Les canons battent de plein fouet la face gauche du bastion de Tolède. Les obusiers ricochent pendant le premier jour la face droite du même bastion ; ils sont dirigés le lendemain contre la gorge de la lunette St.-Laurent.

Batterie n° 2. Toutes les pièces ricochent la face droite du bastion de Tolède.

Batterie n° 3. Les canons battent de plein fouet la face gauche de la demi-lune du front 2-3. Les obusiers tirent à ricochet dans la direction de la capitale du bastion de Tolède.

Batterie n° 4. Toutes les pièces ricochent la face droite de la demi-lune du front 2-3.

Batterie n° 5. Les canons de 24 battent de plein fouet la face droite du bastion de Tolède. Les canons de 16 et les obusiers ricochent la face droite de la lunette St.-Laurent.

Batterie n° 6. Toutes les pièces ricochent la face gauche du bastion de Tolède.

Batterie n° 7. Les canons de 24 battent de plein fouet la face gauche du bastion n° 3. Les canons de 16 et l'obusier ricochent la face gauche de la lunette St.-Laurent.

Batterie n° 8. Toutes les pièces ricochent la face gauche de la demi-lune du front 2-3.

Batterie n° 9. Les pièces tirent dans la direction de la capitale du bastion n° 3.

Batterie n° 10. Quatre pièces battent de plein fouet la face gauche de la demi-lune du front 3-4, et trois pièces battent de la même manière la face gauche de la lunette de Kiel.

Les batteries de mortiers B, C, D, tirent dans l'intérieur de la citadelle.

La batterie de mortiers A n'a pas fait feu, mais on a transporté les mortiers qui y étaient placés dans des batteries plus rapprochées comme nous l'indiquerons en son lieu.

Par cette disposition 16 canons et 6 obusiers étaient dirigés contre le bastion de Tolède ; 9 canons et 4 obusiers contre la demi-lune du front 2-3, et 4 canons et 6 obusiers contre la lunette St.-Laurent.

Pendant la nuit du 4, on déboucha de la 2^e parallèle pour former un logement dans la place d'armes saillante du chemin couvert de la lunette St.-Laurent, après avoir reconnu que ce chemin couvert n'était pas occupé.

C'est à l'établissement de la 2^e parallèle que l'attaque de la gauche fut bornée. Cette parallèle, garnie de créneaux pour tirailleurs, protégeait les batteries en arrière et s'opposait à toute tentative que l'assiégé pouvait faire pour se porter sur le flanc de l'attaque de droite.

A 7 heures du matin de la journée du 5, le feu des batteries françaises recommença, « avec une telle violence, » dit le général Chassé dans son rapport au ministre de la guerre, « qu'aucun de nous n'assista jamais à rien de semblable, » et il ajoute : « Le feu continue avec cette force toute la » journée, et nous y répondons de la même manière. »

Plusieurs pièces de part et d'autres furent démontées. Les châssis des affûts de rempart sur lequel les pièces de la batterie Montebello étaient montées, cédèrent à l'action des coups répétés de leurs pièces et furent bientôt mis hors de

service; il en fut de même des affûts des obusiers de la batterie n° 9; on fut obligé de les renouveler tous le deuxième jour du feu. L'énorme quantité de bombes et d'obus dont l'espace resserré de la citadelle fut accablée, ne tarda pas à endommager fortement la plupart des bâtimens de la forteresse; un incendie se manifesta dans un de ces bâtimens, et un local jugé à l'abri de la bombe fut enfoncé dans le jour même.

La batterie Montebello dirigea une partie de ses feux contre la gorge et l'intérieur de la lunette de St.-Laurent. L'action de cette batterie donna lieu à une réclamation de la part du général Chassé qui continuait, mais sans aucune représaille contre la ville, à considérer l'usage que l'armée française faisait de ce fort comme une infraction à la neutralité d'Anvers. La correspondance à laquelle cet incident donna lieu est insérée sous les n° 5 et 6.

Sous la protection de ce feu terrible le génie perfectionna le logement du chemin-couvert de la lunette St.-Laurent et commença à faire des préparatifs pour les travaux qu'il se proposait de faire dans la contre-garde qui couvre le corps de place de la ville. Dès l'établissement de la 2^e parallèle sur la droite, la citadelle inquiétait les travaux par la mousqueterie, employant à cet effet des tireurs choisis se servant de carabines de grande portée et d'un tir très-juste. On a confondu ces carabines avec les fusils de rempart, qui sont d'un maniement beaucoup plus difficile et qui ne permettent pas une fusillade aussi nourrie; il n'y avait pas de fusils de rempart à la citadelle.

L'attention des curieux rassemblés en spectateurs sur les toits d'Anvers, bientôt fatiguée de l'uniformité du tir des bombes et des boulets, fut tout-à-coup réveillée dans la nuit du 5, par une vive fusillade autour de la lunette St.-Laurent; un feu nourri partant de cette lunette et du chemin couvert en arrière, se prolongea pendant assez

long-temps. Voici quelle en était la cause : comme il était probable que la violente canonnade de la journée, dirigée en partie contre la lunette St.-Laurent, surtout de la batterie Montebello, avait pu occasionner quelques brèches à la gorge de la lunette, les assiégeans voulurent profiter de cette circonstance pour s'introduire de ce côté-là dans cet ouvrage, afin de donner au génie, à la faveur de ce mouvement, la faculté de prolonger à la sape volante dans le chemin couvert le logement qui devait être l'amorce d'une troisième parallèle. Environ vers minuit un fort détachement de la garde de tranchée de droite se porta sur cette gorge, suivi des officiers et soldats du génie qui entreprirent de cheminer à la sape volante. Les assiégés firent bonne garde et un feu nourri de mousqueterie parti du fort St.-Laurent et du chemin couvert en arrière, obligea d'abandonner l'attaque de la gorge et de revenir promptement à la sape pleine; deux officiers du génie furent blessés en cette occasion. A peu près vers le même moment une trentaine de Hollandais se glissèrent par le chemin couvert de droite du fort St.-Laurent pour attaquer le logement au saillant; aperçus avant qu'ils n'eussent atteint ce logement ils furent repoussés à la bayonnette par une compagnie de la garde de tranchée de gauche. Cette compagnie, continuant sa poursuite trop loin, fut elle-même accueillie et repoussée par une forte fusillade partant de la face droite de la lunette (1).

Pendant que l'attention de la garnison était distraite par ces escarmouches autour du fort St.-Laurent, on réussit à lui dérober la construction d'un logement pour fusiliers qui fut pratiqué dans le flanc droit de la contre-garde de la

(1) Il est à remarquer que la nouvelle de la prise du fort St.-Laurent fut semi-officiellement annoncée à Bruxelles dans la journée du 6, et confirmée par des personnes parties d'Anvers la veille au soir.

ville ; ce logement destiné à faire office de cavalier de tranchée pour plonger dans les chemins couverts de la place, fut exécuté à la hâte et relié, par une communication en arrière, avec la rampe précédemment pratiquée contre la face gauche de la contre-garde à couvert des feux de la forteresse. Enfin on fit déboucher, vis-à-vis la face gauche de la lunette, un boyau de la 2^e parallèle se dirigeant vers la gauche du bastion de Tolède, et destiné à servir d'amorce à une 3^e parallèle ; l'on poussa les autres boyaux déjà ouverts antérieurement plus à la droite, jusqu'au chemin couvert de la contre-garde. Ces travaux furent fortement contre-battus par l'artillerie de la place qui causa quelques désordres parmi les travailleurs et la garde de tranchée, dans l'étonnement que causèrent aux soldats les pots à feu lancés pour éclairer le travail et qui souvent renfermaient des grenades afin d'empêcher qu'on n'en approchât pour les éteindre.

L'assiégé pendant cette nuit retira plusieurs pièces en batterie sur le front qui regarde la ville pour les placer dans le bastion de Tolède et dans la lunette de Kiel, afin de remplacer celles qui avaient été démontées par l'artillerie assiégeante.

Cette nuit du 5 au 6 a été une des plus remarquables du siège. Jusqu'alors la résistance avait été faible, mesurée, précisément le contraire de ce qu'on voit le plus souvent dans les défenses des places où le feu est vif et meurtrier dans les premiers jours, faiblit continuellement à mesure que l'assiégeant approche des ouvrages et devient quelquefois à peu près nul quand celui-ci est logé sur le chemin couvert. La perte en hommes jusqu'à ce moment insignifiante, commença dès-lors à devenir plus sensible et tout fit présager que la durée du siège serait plus longue que la défense des premiers jours n'avait donné lieu de le croire. Il devint dès-lors évident qu'à moins de circonstances favo-

rables et imprévues les travaux d'attaque devraient être faits à la sape pleine. Cette nuit révéla encore une autre vérité qui s'est bien confirmée dans la suite, c'est qu'il ne fallait pas songer à des attaques de vive force, mais conduire le siège méthodiquement; c'était donc principalement par l'artillerie que la place devait être réduite et les cheminemens ne devaient plus avoir d'autre but que de la conduire promptement au pied des murs.

Les journées du 6 et du 7 furent remarquables par le feu terrible des assiégeans contre la citadelle et par la manière soutenue dont celle-ci y répondit, entravant les travaux d'attaque par son artillerie et sa mousqueterie; c'est surtout du bastion de Tolède que partit le feu qui inquiéta le plus les assaillans. Il était impossible de démonter les pièces qui, placées sous des blindages, se dérobaient à l'action du ricochet et c'était principalement de ces pièces que se servait l'assiégé. Pour éteindre ce feu on dirigea un plus grand nombre d'embrasures sur ce bastion, et dans la nuit du 6 au 7, la huitième du siège, on établit une nouvelle batterie de mortiers E, en avant de la 1^{re} parallèle entre les batteries n^o 2 et 3 sur l'extrême droite; on arma cette batterie de 4 mortiers tirés de la batterie A, et l'on plaça en outre 4 mortiers tirés de la même batterie dans le fort Montebello. Le feu qu'essuya alors la citadelle fut épouvantable et au-dessus de tout ce qu'on pourrait imaginer; environ 800 bombes, 1050 obus et 2200 boulets furent lancés dans la journée du 7 contre la forteresse. Plusieurs bombes dépassèrent la citadelle et tombèrent dans l'Escaut; quelques-unes même ainsi que quelques obus et boulets arrivèrent jusques dans la ville où ils tuèrent ou blessèrent quelques personnes. Au nombre des pièces dont se servaient les Français se trouvaient quelques obusiers de 8 pouces, nouveau modèle, d'un tir très-juste, et qui firent beaucoup d'effet, ayant traversé quelques blindages; c'est probable-

ment cette circonstance qui a donné lieu de croire à la garnison que les batteries françaises étaient armées de quelques canons à la *Paishans*, dont le général Chassé parle plusieurs fois dans ses rapports. Il ne se trouvait parmi les pièces mises en batterie par les Français aucun canon à la *Paishans*.

Ce bombardement effroyable de l'artillerie française ne tarda pas à causer de grands dommages dans la citadelle, les bâtimens furent criblés par les boulets et les obus, le terrain labouré par les bombes dont les éclats tuèrent et blessèrent nombre d'hommes de la garnison; plusieurs locaux crus à l'abri de la bombe furent percés; dans l'après-midi du 6, le grand magasin de vivres fut incendié par les obus; un officier du génie y fut grièvement blessé; dans la nuit une bombe fit sauter un magasin à poudre; quelques blindages furent enfoncés par les bombes, d'autres, parmi lesquels figure le grand blindage servant d'hôpital, furent traversés par des obus; dans la journée du 7, un de ces obus pénétra dans le blindage du laboratoire, mit le feu aux projectiles remplis qui y étaient déposés et y causa les plus grands ravages. Plusieurs obus et boulets dépassant la citadelle vinrent jusque dans l'Escaut endommager les canonnières qui furent obligés de prendre station dans la coupure et devant le fort de Burght. Les batteries de Hoboken et de Burght commencèrent aussitôt à tirer sur les canonnières, mais les boulets, à raison de la grande distance, n'arrivant que rarement au but, ces canonnières ne ripostèrent même pas, et restèrent tranquilles spectatrices du combat; les deux batteries fatiguées de ce feu inutile le cessèrent bientôt.

Chaque jour, à l'approche de la nuit le feu se ralentissait habituellement et reprenait par intervalles; c'était ordinairement à 7 heures du matin qu'il recommençait dans toute sa force.

Le temps avait changé, les pluies avaient cessé, un beau clair de lune ne permettait plus de dérober les travaux à la surveillance de l'assiégé. Malgré cette circonstance et la fusillade toujours plus vive de la garnison, on réussit néanmoins dans les 8^e et 9^e nuits du siège à établir une troisième parallèle qui, partant de la 2^e à 80 toises environ du chemin couvert de la lunette St.-Laurent, alla rejoindre le cheminement de la contre-garde, alors parvenu jusqu'à l'extrémité du fossé de cet ouvrage.

Le logement dans le chemin couvert de la lunette était parvenu à la deuxième traverse où l'on se proposait de faire la descente du fossé; on parvint à prolonger ce logement jusqu'auprès de la place d'armes rentrante du chemin couvert de la lunette; ce prolongement devait être l'amorce d'une 4^e parallèle au moyen de laquelle on voulait réunir les logemens faits sur le glacis du corps de place à ceux du glacis de la lunette. Enfin on perfectionna en même temps dans le flanc droit de la contre-garde un logement à placer 14 bons tirailleurs dont le feu devait plonger sur tout le chemin couvert du bastion de Tolède et qui en défendaient ainsi l'accès à la garnison. A cause de la proximité des ouvrages de la place on blinda en partie ce logement, c'est-à-dire, qu'on établit pour chaque tirailleur une espèce de toit en fascines qui, quoique non à l'épreuve de la bombe, le mettait pourtant à l'abri des grenades et des pierres qu'on pouvait lancer contre eux. Chaque fusilier tirait à travers un créneau solidement fait avec des sacs à terre recouverts de fascines. Il est à remarquer que l'assiégé n'opposa aucune résistance à ce travail; pas un seul coup ne fut tiré pour l'empêcher, et c'est seulement lorsque la fusillade des tirailleurs commença à se faire entendre qu'on dirigea le feu sur la contre-garde.

Néanmoins la citadelle continuait d'opposer une vive résistance à l'avancement des travaux: la gabionnade et

le parapet du logement dans le chemin couvert de la lunette, étaient renversés à chaque instant par les boulets. Pendant la nuit du 7, l'assiégé fit occuper par de l'infanterie la branche gauche du chemin couvert de la demi-lune et dirigea un feu nourri et continu de mousqueterie sur les sapes. Il plaça dans le bastion de Tolède un obusier qui conjointement avec 13 mortiers portatifs à *la Coehorn* (1), força l'assiégeant de cesser ses travaux devant le chemin couvert de la contre-garde pendant la journée du 7.

Indépendamment de ces petits projectiles, les bombes lancées principalement du bastion n° 1 et de la courtine qui regarde la ville, inquiétèrent singulièrement la sape dans la nuit du 7 au 8.

A tous ces moyens de défense l'assiégé ajouta celui de petites sorties ou coups de main tentés contre les têtes de sape pour les inquiéter et les retarder. Dans la même nuit les assiégés se présentèrent à deux reprises différentes dans la branche droite du chemin couvert de la lunette St.-Laurent, pour inquiéter le logement dans le saillant; ils laissèrent deux hommes sur la place.

Les assiégés ne cessaient de lancer des quantités considérables de projectiles dans l'intérieur de la citadelle. Dans la journée du 8, vers midi, le feu prit à la grande caserne qui fut entièrement consumée; tous les bâtimens, à

(1) Ces mortiers sont ainsi nommés parce que c'est *Coehorn* qui les a inventés et employés au siège de *Grave* en 1674. Il les avait destinés à l'attaque, mais on en a fait dans la suite un plus fréquent usage pour la défense des places. Ces pièces sont de petits mortiers en fonte, placés sur un plateau en bois, et servant à lancer de petites grenades, de 5 pouces de diamètre, qui éclatent après leur chute. Un soldat peut facilement transporter, placer, servir et diriger seul une de ces pièces. Il y en avait 31 à la citadelle, où l'on en fit avec succès un grand usage.

L'exception du grand magasin à poudre, furent criblés de bombes et de boulets et commencèrent pour la plupart à tomber en ruines; quelques locaux à l'abri de la bombe avaient déjà fléchi sous l'action répétée de ces projectiles; les troupes qui y étaient logées se réfugièrent dans les poternes; dans cette journée du 8 la cave de la grande caserne, que l'on regardait comme complètement à l'abri de la bombe et où logeait la plus grande partie de la garnison, fut percée en plusieurs endroits et s'écroula. Cet événement désastreux fut suivi de la chute d'une autre cave, dernier refuge des troupes. Depuis ce moment il ne resta plus que les poternes et les communications dans les bastions pour loger la partie de la garnison qui n'était point de service; elle s'y trouva tellement resserrée que la majeure partie des soldats devait se tenir debout pendant que leurs camarades prenaient un instant de repos, assis ou couchés. Ces locaux, par la solidité et l'ancienneté de leur construction, et par la masse de terre dont ils étaient recouverts, étaient suffisamment assurés contre la chute des bombes; mais ils n'étaient pas tout à fait à l'abri des coups d'enfilade et il était grandement à craindre que leurs entrées du côté de l'extérieur ne fussent enfilées par les obus; il est aisé de se figurer les terribles effets que ces projectiles auraient produits dans des masses d'hommes aussi serrées.

Les obus et les bombes continuaient à exercer de grands ravages dans la citadelle et à endommager fortement les blindages. Une bombe fit écrouler l'entrée d'un petit magasin à poudre blindé dans le bastion n° 1. Un canonnier par sa présence d'esprit le préserva sans doute d'une explosion; il sauta dans l'intérieur du magasin, en boucha promptement l'entrée et attendit ainsi l'explosion de la bombe.

La 10^e nuit du siège, du 8 au 9 décembre, fut une des

plus meurtrières pour les assiégés. « Jamais encore, » dit le général Haxo dans son journal, « le feu de la citadelle » n'a été si vif ; les boulets, les bombes, les obus, la mitraille et la mousqueterie ont fort incommodé nos têtes » de sape. » La gabionnade de la tête de sape, qui s'avancait le long du glacis de la lunette, fut dans cette nuit dix fois renversée par les boulets, et dix fois remise en place ; les bombes éclatèrent de tous côtés autour des tirailleurs et au milieu de la garde de tranchée ; les petites grenades à la Coehorn pleuvaient de tous côtés et surtout dans les cheminemens devant la contre-garde. Ces feux portaient principalement de la face droite du bastion de Tolède, du flanc droit du bastion n° 1, et du flanc gauche de celui n° 3. La lunette St.-Laurent faisait un feu continuel de tirailleurs à la carabine de même que les chemins couverts en arrière. Les sapeurs qui conduisaient les têtes de sape, furent obligés de s'enfoncer jusqu'à la profondeur d'un mètre, ce qui retarda singulièrement la marche du travail.

On fit dans cette circonstance l'expérience que les cuirasses dont les sapeurs sont armés, les garantissent bien de la balle des fusils ordinaires, mais qu'elles sont insuffisantes contre le tir des carabines.

Les pertes en tués et blessés allaient toujours en augmentant ; mais la constance et la fermeté des soldats furent à toute épreuve : ils restèrent avec courage et sang-froid exposés au feu terrible dont on ne cessait de les accabler. Les meilleurs moyens furent employés pour donner des secours aux blessés ; on les emmenait sur des civières couvertes d'un drap et portées par des hommes exclusivement destinés à ce service qui les conduisaient aux ambulances des tranchées et de là à l'hôpital d'Anvers.

Pendant cette nuit terrible les travaux d'attaque ne firent presque pas de progrès, malgré les efforts des offi-

ciers du génie parmi lesquels un capitaine fut blessé. On perfectionna cependant la descente blindée du fossé de la lunette, commencée dans la nuit précédente, pour le passage des mineurs.

Pour s'opposer avec plus d'efficacité à ces feux toujours renaissans, malgré les pièces que chaque jour on démontrait, on arma dans la nuit suivante, la 11^e du siège, une batterie G et n^o 11 entre la 1^e et la 2^e parallèle en avant de la batterie n^o 6 sur la capitale du fort St. - Laurent; on y plaça 4 pièces de 24 et 6 mortiers, tirés de la batterie C; dans la matinée suivante cette nouvelle batterie joignit son feu à celui des autres batteries, les pièces de 24 battant de plein fouet la face droite du bastion de Tolède. Cet armement eut lieu avec de grandes difficultés; l'artillerie dut encore une fois passer à découvert sur le chemin qui longe la batterie à gauche, ne pouvant pas entrer dans les tranchées inondées. Pour protéger l'avancement des travaux et riposter à la fusillade de l'assiégé, on forma trois détachemens des meilleurs tireurs qu'on choisit parmi les troupes du siège; un de ces détachemens fut placé dans le logement préparé sur la contre-garde; un autre dans les boyaux du chemin couvert de cette contre-garde et le troisième dans le logement au saillant du chemin couvert de la lunette et dans la 3^e parallèle. Sous la protection de ces tirailleurs, qui attirèrent l'attention de l'assiégé et lui firent porter une partie de ses feux vers la contre-garde, les travaux de la 4^e parallèle firent de grands progrès. Ce travail fut en outre favorisé par un épais brouillard qui permit d'en faire une grande partie à la sape volante; l'artillerie assiégeante couvrit encore d'un feu fortement nourri les travaux de cette nuit.

L'assiégé ripostait toujours, mais avec moins de succès et avec moins de vivacité que la nuit précédente; il se

servit alors pour la première fois d'un mortier à boulets qui produisit quelque effet (1).

Secondé par la nouvelle batterie qu'on venait d'armer pendant la nuit, le feu de l'assiégeant redoubla d'activité avec le jour et continua avec la plus grande violence pendant toute cette journée. Les blindages qui jusqu'alors avaient encore résisté, commencèrent à céder ; les cuisines à l'abri de la bombe ne pouvaient plus servir. Les blindages sous lesquels étaient placés des canons ou des mortiers, offrant moins de surface à l'action des bombes, continuèrent cependant à résister en grande partie, quoiqu'ils fussent fortement endommagés par les bombes et obus. 10 bouches à feu et 15 affûts étaient déjà mis hors de service depuis le commencement du feu, et il devenait extrêmement difficile de les remplacer. Les pertes de la garnison devenaient sensibles ; les soldats blessés grièvement furent recueillis dans le blindage de l'hôpital où, étendus sur des lits posés par terre, ces malheureux devaient subir des amputations à la lumière incertaine des chandelles qui ne répandaient qu'une clarté lugubre dans ce local étroit et privé d'air. Les marins des canonnières conduisaient les blessés et les malades transportables à la Tête-de-Flandres, où ils trouvaient plus de secours. Ces marins étaient aussi employés à recueillir les blessés dans les ouvrages extérieurs et pendant les sorties.

Les cheminemens dans le chemin couvert de la contre-garde étant arrivé jusqu'à l'extrémité du fossé de cet ouvrage et l'assiégeant faisant, dans la soirée du 10, des préparatifs pour pousser un boyau vers la place d'armes

(1) Les mortiers à boulets, différant peu des autres mortiers par leur construction, servent à lancer des projectiles de tous calibres, et principalement de rebut ou dont le calibre ne permet pas l'emploi avec les pièces en batterie.

rentrante de gauche, le commandant de la citadelle fit effectuer une sortie pour tenter de détruire ces travaux : un détachement de 60 hommes d'infanterie, commandé par un capitaine et un lieutenant et suivi d'un détachement de sapeurs et de travailleurs conduits par un officier du génie, sortirent par le chemin couvert du bastion de Tolède, attaquèrent la tête de sape et restèrent assez longtemps maîtres de la tranchée pour démolir la sape sur une longueur de 10 toises et pour prendre et jeter à l'eau 6 mortiers à la Coehorn, que les assiégeans avaient placés en cet endroit pour les opposer à ceux de la place. Deux compagnies de la garde de tranchée les délogèrent enfin et les forcèrent à rentrer dans la forteresse. Dans cette sortie, le capitaine commandant le détachement fut mortellement blessé, le lieutenant fut tué, huit soldats furent blessés et un fait prisonnier.

Dans la même nuit et pendant cette attaque une deuxième descente à ciel ouvert pour le passage du fossé fut faite devant le fort St.-Laurent et plus près du saillant; un officier et quelques mineurs passant par la descente blindée, traversèrent le fossé sur un radeau en madriers garni d'un petit épaulement, à l'effet de commencer à ouvrir le mur de ce fort près du saillant et d'y pratiquer la mine pour faire brèche.

Cette tentative fut infructueuse; on fit repasser le fossé aux mineurs dans la nuit suivante; ils ouvrirent alors le mur au moyen de pétards (1) et entrèrent en rameau sous les voûtes; le mur étant construit avec voûtes en décharge,

(1) Le pétard est une espèce de pot en fonte de la figure d'un cône tronqué rempli de poudre; on l'applique sur un fort morceau de bois et on le suspend contre un mur, une porte, ou tout autre objet qu'on veut enfoncer, et l'on y met le feu par une lumière pratiquée dans la partie supérieure du cône.

c'est-à-dire, consistant en une suite de voûtes soutenues par des pieds-droits et terminées par un fort massif de maçonnerie au saillant. Les mineurs travaillèrent aux préparatifs de la mine pendant toute la journée du 12.

Dans la 12^e nuit du siège, on établit une nouvelle batterie H à l'extrémité droite de la 2^e parallèle, on l'arma dans la nuit suivante avec des mortiers tirés de la batterie C. On plaça également quatre autres mortiers dans le fort Montebello. Cette batterie de 8 mortiers est désignée dans les rapports par la lettre F.

Dans les 12^e et 13^e nuits du siège le génie, parvint à réunir les amorces de droite et de gauche de la 4^e parallèle, reliant le logement du chemin couvert de la lunette avec le cheminement devant la face gauche du bastion de Tolède. Cette parallèle fut aussitôt pourvue de créneaux et de banquettes pour en former une place d'armes destinée à protéger par la mousqueterie le couronnement qu'on se préparait à faire sur le chemin couvert du bastion de Tolède. L'achèvement de cette parallèle fut fortement contrarié par les bombes que l'assiégé ne cessa pas de lancer pendant ces deux nuits. Plusieurs de ces bombes tombèrent près du radeau des mineurs, avant qu'ils ne fussent entrés sous la voûte et blessèrent quelques-uns d'entre eux.

Les fossés de la citadelle étant séparés de ceux de la ville par un batardeau vis-à-vis la courtine du front 1-2, les assiégeans conçurent le projet de mettre les fossés de la citadelle à sec, en rompant ce batardeau, afin de faire écouler les eaux par les fossés de la ville, à mesure qu'elles entreraient par l'écluse de la citadelle en face de l'Escaut. Le débouché par ce batardeau étant beaucoup plus considérable que celui de l'écluse d'entrée de la citadelle et les fossés de la ville ayant un grand développement et une grande largeur, on pouvait, en tenant l'écluse de la porte de Slik au nord de la ville fermée contre la marée haute,

empêcher que les eaux ne montassent sensiblement dans les fossés de la citadelle, et obtenir ainsi par l'aqueduc de la lunette ou par infiltration l'abaissement des eaux du fossé de la lunette. Pour arriver à ce résultat on commença par mettre les fossés de la ville à sec et à les approfondir en quelques endroits, afin de leur procurer un écoulement plus facile, et l'on ouvrit même à cet effet une décharge dans un polder au bas de la ville. Dans la nuit du 10 au 11, le batardeau pressé par la charge de l'eau des fossés de la citadelle s'affouilla et laissa un passage suffisant aux eaux, sans qu'on eût été obligé de le miner ou de le battre en brèche, tant était grande la vétusté de cet ouvrage. Les fossés de la citadelle se trouvèrent donc retenir si peu d'eau qu'il devenait peut-être possible de les franchir à la marée basse. Cette circonstance, qui privait la forteresse d'un moyen efficace de défense pouvait la mettre en outre dans un grand danger; car les revêtemens des flancs bas n'ayant qu'une hauteur de 10 à 12 pieds, et la demi-lune devant la porte de Secours n'ayant pas de mur d'escarpe, la place se trouvait ou pouvait se croire exposée à des surprises d'autant plus à craindre que les nuits étaient devenues sombres et que le feu continu de l'artillerie assiégeante forçait la garnison à rester continuellement dans les abris.

Pour surveiller ces accès les assiégés placèrent des gardes sous des blindages établis contre les flancs des bastions extérieurs sur une espèce de berme qui entoure la maçonnerie des profils de ces bastions.

L'abaissement des eaux dans le fossé avait encore un autre inconvénient pour la citadelle : le niveau de l'eau de source dans les puits, auparavant maintenu à une certaine hauteur par la contrepression de l'eau du fossé, descendit alors, et à chaque marée, l'eau salée s'introduisant dans les puits en quantité plus ou moins grande, l'eau potable ne tarda pas de venir rare et insalubre.

Les mineurs étant parvenus à préparer trois fourneaux derrière l'escarpe de la lunette, il fut arrêté que l'on ferait jouer ces mines dans la 14^e nuit du siège pour s'emparer de ce fort sans plus tarder.

L'artillerie seconda cette attaque par une canonnade et un bombardement redoublés; le feu ouvert pendant la nuit contre la citadelle, fut si violent « qu'il surpassa, » dit le général Chassé dans son rapport, « en force et en vivacité tout ce que nous connaissions jusqu'à ce jour; l'on » remarqua que dans le même moment il se trouvait en l'air » douze à quatorze bombes; ce feu, » ajoute-il, « a exercé les » plus grands ravages et tellement bouleversé le sol que » l'on ne peut circuler qu'avec la plus grande difficulté, de » sorte que le transport des munitions et le déplacement » des pièces deviennent extrêmement pénibles et parfois » impossibles. » Nous ajouterons que dans cette nuit la voûte du grand magasin à poudre fut endommagée; les abris où la garnison s'était réfugiée commencèrent à fléchir, et les entrées de ces locaux à s'obstruer par la chute des décombres. Dans les 24 heures du 13 au 14, l'artillerie française tira 3,700 coups, dont 1,550 bombes, 720 obus et le reste boulets de 24 et de 16.

Cependant les assiégés garnissaient fortement les banquettes de la lunette et des chemins couverts en arrière et échangeaient un feu continu de mousqueterie avec la garde de tranchée postée dans la 4^e parallèle. Par suite de la baisse de l'eau dans les fossés de la citadelle, soit que les assiégés eussent ouvert l'aqueduc dans la gorge de la lunette, soit qu'il y eût réellement infiltration, l'eau du fossé de cet ouvrage ayant baissé de niveau, le radeau des mineurs chavira et s'envasa; il fallut de grands efforts et beaucoup de monde pour le remettre à flot; on construisit même un 2^e radeau de transport. Cette manœuvre attira un grand feu de mousqueterie et de grenades sur les tra-

vaillours. Il paraît que c'est cette circonstance, jointe à ce que le passage du fossé n'était pas encore préparé, qui empêcha que le feu des mines n'eût lieu dans cette nuit, comme on l'avait projeté.

Sur la droite de l'attaque les assiégeans furent plus heureux cette nuit ; ils parvinrent à former le couronnement du chemin couvert du bastion de Tolède sur une longueur de 20 toises environ le long de la branche gauche ; ce travail fut inquiété par les pierres que l'assiégé lançait alors pour la première fois depuis l'ouverture du siège ; ce couronnement fut disposé pour la fusillade contre la branche droite du chemin couvert.

L'attaque de la lunette St.-Laurent, tant de fois projetée eut enfin lieu dans la nuit suivante, la quinzisième du siège. Vers le soir on rassembla dans la 2^e parallèle devant le saillant de la lunette un grand nombre de fascines et de sacs à terre, afin de combler le fossé, ce qui fut effectué sur une assez grande longueur ; l'on fit repasser les mineurs chargés de plusieurs centaines de livres de poudre et de sacs à terre pour charger la mine et la bourrer. Pendant qu'ils exécutaient ce travail, une vive fusillade fut ouverte de la 3^e parallèle contre la lunette qui de son côté y répondit assez vivement, lançant de temps en temps quelques obus et petites grenades. Enfin vers 2 heures du matin, les troupes se retirèrent de la 3^e parallèle dans la 2^e et les mineurs repassèrent le fossé, après avoir mis le feu à la mine. L'explosion qui eut lieu quelques instans après et qui fut suivie d'une seconde explosion, probablement occasionnée par l'inflammation des projectiles et munitions placés dans le magasin du saillant de la lunette, eut tout le succès qu'on avait désiré : le massif de la culée du saillant fut ébranlé et entièrement détaché ; les pieds-droits et les voûtes s'écroulèrent et de leurs débris comblèrent une partie du fossé ; la commotion ne fut pas très-forte, mais le

pont de fascines fut submergé, une partie du logement du chemin couvert renversé, et la tranchée inondée au loin par le refoulement des eaux du fossé. On mit aussitôt la main à l'œuvre pour réparer ces accidens, sous la fusillade qui partait encore de la lunette et qui fit hésiter un instant la chaîne des travailleurs qui avançaient les fascines ; mais la présence d'esprit d'un sergent de sapeurs qui se mit à la tête du travail y rétablit aussitôt l'ordre.

Quand le pont de fascines fut rétabli, un officier et un garde du génie reconnurent la brèche et la trouvèrent praticable. Les compagnies d'élite du 65^e régiment étaient disposées dans la tranchée pour entrer dans la lunette ; un détachement de 40 hommes conduit par un chef de bataillon, traversa le fossé et monta la brèche ; deux détachemens de 25 grenadiers chacun, précédés de sapeurs portant des échelles de 20 pieds de longueur, tournèrent le fort par la gorge et montèrent au moyen de ces échelles sur le terre-plein des flancs de la lunette.

La garnison du fort consistait en une compagnie d'infanterie avec 3 canonniers et 2 servans ; le capitaine avait été blessé la veille et transporté à la citadelle ; le lieutenant qui commandait à sa place, avait fermé la barrière de sortie et donné la clef à garder au sergent.

Il semble que l'explosion ait influé sur l'esprit de la garnison qui ne fit aucune résistance ; une partie des soldats s'enfuit à l'approche des Français, et grim pant par-dessus la barrière et par les brèches du mur de gorge, se sauva dans la place. Les assaillans ne tirèrent pas un seul coup de fusil, quelques coups de bayonnette furent seulement portés aux premiers hommes, et deux ou trois Hollandais furent tués ou blessés sur le rempart ; le reste était l'arme au bras dans le terre-plein. Le lieutenant remit son épée à l'officier français, disant : « Vous ferez de moi ce que vous voudrez, mais épargnez ces hommes. » Ils furent faits pri-

sonniers au nombre de 60 environ ; pendant le tumulte le 2^e officier du détachement parvint à s'échapper par la canonnière et revint dans la citadelle.

On trouva dans la lunette, un obusier, un canon de 6 et deux mortiers à la Coehorn. On a su après la reddition de la citadelle, que cette place était dépourvue d'objets nécessaires aux travaux de mines et qu'elle manquait même de mineurs expérimentés. Cette circonstance peut avoir contribué à l'inaction dans laquelle le génie de la forteresse est resté pendant que le mineur ennemi était attaché au revêtement de la lunette. La présence du détachement qui occupait la lunette, sans avoir pris des mesures efficaces pour la défense de la brèche, semble avoir facilité aux Français l'établissement d'un logement dans ce fort, parce qu'elle neutralisait l'action des batteries de la place. Quelques hommes guidés par un sous-officier intelligent auraient suffi pour donner avertissement de l'arrivée de l'ennemi au haut de la brèche. Les Français auraient été reçus alors par le feu des ouvrages en arrière, ce qui probablement les aurait empêchés de se loger dans la lunette avant le jour.

Après la retraite des prisonniers, les troupes qui avaient monté à l'assaut furent bientôt suivies d'un détachement de sapeurs qui établirent un logement dans le saillant de la lunette, sous le feu qu'on ne tarda pas à y diriger de la forteresse. Un second logement longeant le fossé fut pratiqué dès le même instant de la 4^e parallèle à la gorge de la lunette ; avant le jour on fut à couvert dans ces deux logements. Dans la même nuit et pendant les préparatifs pour l'assaut de la lunette, on avait encore, sous un feu très-vif de la place, prolongé le couronnement du chemin couvert devant le bastion de Tolède jusqu'à la 2^e traverse.

Ce fut le 14 décembre, après quinze jours de tranchée ouverte, que la lunette St.-Laurent tomba au pouvoir des assiégeans ; elle avait pendant tout ce temps puissamment con-

tribué à la défense par les feux de tirailleurs qu'elle entretenait sans relâche contre les approches de l'assiégeant et par le revers qu'elle prenait sur les cheminemens vers le bastion d'attaque; elle avait été vivement protégée par le canon du bastion de Tolède, et c'est principalement à l'action de ce canon qu'il faut attribuer la lenteur de la marche des travaux sur le glacis. Cependant il est permis de croire que la marche hardie et peu circonspecte avec laquelle on était entré dans le chemin couvert et sur son glacis avant que le feu du bastion de Tolède ne fût suffisamment éteint, marche à laquelle on semblait en quelque sorte autorisé par le peu de vivacité des feux au commencement du siège, a contribué fortement aussi aux retards que ces travaux ont éprouvés plus tard.

L'occupation de la lunette était indispensable pour les progrès du siège; sans elle il était impossible d'établir la contre-batterie devant le bastion de Tolède et d'expulser les assiégés du chemin couvert devant la demi-lune. Aussi long-temps que la lunette était au pouvoir des assiégés, ceux-ci pouvaient, par le glacis de droite de ce fort, inquiéter la gauche de la 3^e et de la 4^e parallèle, ou même débouchant par le saillant du chemin couvert de la demi-lune, se porter sur le centre et la droite des travaux. Après la prise de la lunette, cet accès sur les travaux leur était totalement interdit; dominés par les logemens qu'on y faisait et par ceux de la contre-garde, ils ne pouvaient plus se présenter en masse dans les chemins couverts ni songer à sortir de la place; ils devaient se borner désormais à la défense de pied ferme. A cette occupation de la lunette St.-Laurent commença ainsi une autre période du siège.

Pendant que l'attaque et la défense de la citadelle se poursuivaient avec tant de persévérance, il se passait sur l'Es-

caut des événemens d'une moindre importance , dont il est néanmoins nécessaire de rendre compte. Les forts de Lillo et de Liefkenshoek augmentaient les inondations dont ils étaient déjà entourés et qui les rendaient entièrement inaccessibles. Quelques escarmouches eurent lieu autour de ces forts à l'occasion de différentes sorties que firent les garnisons pour détruire des habitations qui pouvaient nuire à l'action de leur artillerie. L'escadre hollandaise s'était successivement retirée jusques sous le canon de Lillo à mesure que les Français armaient les forts qu'ils avaient occupés sur les rives du fleuve. Mais lorsque le commandant de cette escadre eut acquis la certitude que l'intention des troupes françaises était d'intercepter les communications de la citadelle par la rivière, il rassembla quelques bâtimens pour essayer de déloger les Français des points qu'ils occupaient. Le 6 décembre, quelques chaloupes canonnières eurent avec le fort Ste-Marie un engagement qui fut sans résultat. Dans la journée du 8 une frégate , une corvette et 12 canonnières se présentèrent devant le fort Frédéric-Henri ; ils sommèrent l'officier qui y commandait de se retirer , et sur son refus ouvrirent sur ce fort un feu nourri à la faveur duquel les Hollandais tentèrent un débarquement dans le but de rompre la digue et d'isoler ainsi ce fort. Ils furent reçus par la fusillade des troupes françaises postées derrière les digues et forcés de se rembarquer. Après cette tentative infructueuse l'escadre se retira de nouveau vers Lillo.

Le 12 décembre une escadre composée d'une frégate , d'une corvette , d'une bombarde et de plusieurs chaloupes canonnières vint mouiller devant le fort Ste.-Croix (Kruis-schans) , qui était armé de quelques canons , de deux mortiers et de deux obusiers. Il s'engagea une forte canonnade entre les navires et l'artillerie française , tandis que le fort de Liefkenshoek sur la rive gauche lançait de son côté

des bombes contre les positions françaises de la rive droite. Le feu fut mis à la frégate par un obus et fut promptement éteint ; un autre obus tua le contre-amiral Lewe Van Aduard, et l'escadre se retira encore sur la rade de Lillo, sans avoir pu déloger les Français du fort de Ste.-Croix ; le lendemain sept canonnières entrèrent dans le polder qui forme l'inondation de Lillo, pour protéger de leur feu les digues qui conduisent vers ce fort.

SECONDE PÉRIODE DU SIÈGE.

Depuis le jour où les travaux d'attaque étaient parvenus au pied du glacis de la lunette St.-Laurent jusqu'à celui de la prise de cette lunette, le temps avait été généralement beau, malgré les brouillards épais qui avaient régné pendant quelques jours : de petites gelées avaient même rendu le terrain plus sec et le séjour dans les tranchées moins pénible que dans les premiers momens du siège. Mais les pluies recommencèrent ensuite et tombèrent souvent en abondance ; quoique les approches fussent alors parvenues sur un terrain plus élevé et plus sablonneux, le dégel remplit cependant de nouveau les tranchées de boue et y rendit souvent la circulation extrêmement pénible.

Le feu des batteries françaises, qui avait été extrêmement violent le jour et la nuit qui précédèrent la prise de la lunette, se ralentit sensiblement dans la journée du 14 ; les principaux efforts des assiégeans tendirent à se loger aussitôt solidement dans cet ouvrage. Dans la nuit du 14 au 15, la 16^e du siège, on établit en conséquence à l'extrémité du flanc gauche de la lunette un logement qu'on lia

avec celui du saillant, par un cheminement longeant en ligne droite le cordon de la face gauche jusqu'à l'angle d'épaule et de là se dirigeant en zigzag le long du flanc. Cette disposition singulière était favorisée par l'absence d'un flanquement sur cette face de la lunette.

On commença dans cette même nuit la construction de la batterie de brèche dans le couronnement du chemin couvert de la face gauche du bastion de Tolède.

Les assiégés avaient placé un mortier dans le bastion n° 1 et un autre dans le bastion n° 2, tirant tous deux à petite portée contre les travaux qui se faisaient sur le glacis; ces mortiers produisirent beaucoup d'effet et rendirent ces travaux extrêmement pénibles. A ce feu se joignit celui du flanc gauche du bastion n° 3; les pièces placées sous le blindage de ce flanc furent démontées par l'artillerie française; mais les assiégés parvinrent à réarmer cette batterie durant la nuit.

Une garde était placée dans le tambour pallissadé du saillant du chemin couvert de la demi-lune et le long de la crémaillère de la branche droite; mais dans la journée du 15 les grenades et les bombes des assiégeans la délogèrent avec perte de plusieurs blessés; elle se posta alors dans la place d'armes rentrante de droite, et les assiégeans ayant fait sauter la palissade du tambour dans le saillant au moyen de sacs à poudre, entrèrent dans le chemin couvert. Cette retraite forcée des assiégés permit aux ouvrages en arrière de diriger alors leur feu sur le cheminement pratiqué le long de la caponnière; les pièces du flanc gauche du fort de Kiel tirèrent fortement dans cette direction.

La grande saillie de la demi-lune devait rendre l'établissement de la contre-batterie très-difficile: les assiégeans résolurent en conséquence de se rendre maîtres de cette demi-lune; une attaque de vive force sur cet ouvrage étant

praticable à cause du peu de largeur de son fossé, du peu de profondeur de l'eau et surtout de l'absence de tout revêtement.

Pour seconder cette entreprise, on commença la construction de deux nouvelles batteries, l'une de la place d'armes rentrante de gauche de la lunette St.-Laurent, de 4 pièces de 16, dont 2 dirigées contre la demi-lune et 2 contre le bastion de Tolède; l'autre dans la 3^e parallèle à droite de la précédente, et armée de 4 mortiers tirés des batteries de la gauche et de 3 pierriers pour lancer des pierres dans la demi-lune.

On éprouva la plus grande difficulté pour la construction et l'armement de ces batteries, qui furent contre-battues avec violence par les feux de la place; commencées dans la nuit du 15 au 16, la 17^e du siège, elles ouvrirent leur feu le 17 à 8 heures du matin.

Dans la nuit du 15 au 16, on avait travaillé à établir sur le flanc gauche de la contre-garde une batterie portant son feu sur la courtine n^o 1-2 et sur le batardeau qui sépare les fossés de la ville de ceux de la citadelle, pour détruire entièrement ce batardeau déjà affouillé depuis la nuit du 10 au 11 et pour procurer ainsi un plus grand écoulement aux eaux; cette batterie armée de 3 pièces de 24 ouvrit son feu dans la matinée du 16 et ne tira que pendant quelques heures; elle fut ensuite silencieuse jusqu'à la fin du siège. La construction de cette batterie sur la contre-garde dirigeant son feu sur la courtine, eut peut-être aussi pour but de faire penser à l'assiégé qu'on pratiquerait une seconde brèche et un passage de fossé à la courtine afin de pénétrer librement dans la place, au cas où le bastion d'attaque serait fortement retranché; peut-être aussi cela fut-il réellement la pensée du général conduisant le siège, puisque l'on commença plus tard un cheminement pour une descente auprès du batardeau, à l'extrémité de la place d'armes rentrante de gauche du bastion de Tolède.

Pendant qu'on s'occupait de la construction des deux dernières batteries dans la 3^e et la 4^e parallèle, les batteries n^o 6 et 11, à gauche du jardin de l'Harmonie, enfilèrent sans relâche la face gauche du bastion de Tolède et la courtine du front 1-2. Trois pièces de canon furent démontées dans ce bastion et les palissades de son réduit brisées ; la violence du feu empêcha qu'on ne remit ces dernières en place.

Pour protéger l'établissement si difficile de la batterie de brèche sous le feu meurtrier de la place et par un temps aussi affreux, et pour préparer l'attaque de vive force qu'on projetait sur la demi-lune, les assiégeans continuèrent le bombardement de jour et de nuit avec une nouvelle fureur, en y joignant une continuelle fusillade. L'effet produit fut terrible ; un petit magasin à poudre dans la courtine 5-1 sauta en l'air ; l'entrée d'un autre dans le bastion n^o 4 fut tellement bouleversée qu'on ne pouvait plus y pénétrer ; une bombe tomba dans une des poternes qui servaient de logemens aux troupes ; la ville eut sa part du feu ; dans la journée du 17 on y ramassa 36 boulets et 31 bombes y éclatèrent, causant la mort de quelques habitans et endommageant plusieurs maisons ; d'autres bombes tombèrent dans les rues sans éclater. La communication dans l'intérieur de la citadelle devint si difficile qu'on y pratiqua des espèces de tranchées ou boyaux de communications ; un grand pavillon placé sur une butte de terre assez élevée vis-à-vis la gorge du bastion n^o 4, quoique renouvelé de temps en temps, flottait criblé de balles et de boulets.

Les assiégés continuèrent à s'opposer vigoureusement à l'avancement des travaux d'attaque, par tous les moyens qui restaient encore en leur pouvoir ; dans le bastion n^o 1, ils firent entr'autres usage d'une pièce de petit calibre qu'ils changeaient à chaque instant de place, de manière qu'ayant attiré le feu de l'assiégeant sur une embrasure,

ils ripostaient à travers une autre et empêchaient par ce jeu que la pièce ne fût démontée, quoiqu'elle inquiétât fortement les travaux. Un obusier placé dans l'angle de courtine du bastion n° 1 lança sans relâche des obus sur les approches; cette pièce a continué son tir sans être démontée jusqu'au dernier moment du siège et a beaucoup contribué à rendre très dangereux le séjour de la tranchée derrière la batterie de brèche. Les bombes que la citadelle lança dans cette période du siège firent beaucoup d'effet à cause de la proximité des travaux. Plusieurs de ces projectiles furent cependant encore lancés au loin; quelques-unes tombèrent même aux environs du moulin à gauche de la route de Berchem, et blessèrent des curieux qui en cet endroit contemplaient le terrible spectacle de l'attaque et de la défense.

Voyant la demi-lune exposée à une attaque de vive force le commandant de la citadelle fit rompre le pont de la porte de Secours dans la journée du 16 et fit barricader cette porte pour isoler la place de l'ouvrage menacé. Les communications avec la demi-lune n'eurent donc plus lieu que par le chemin couvert de droite et la poterne de l'Escaut. Le nombre considérable de boulets lancés sans cesse contre le bastion de Tolède et dont plusieurs avaient frappé le revêtement, semble avoir causé quelques inquiétudes aux assiégés sur l'état du mur d'escarpe; le commandant fit examiner avec soin cet ouvrage à l'extérieur, mais on n'y remarqua aucune détérioration sérieuse.

Pendant que l'artillerie et les tirailleurs continuaient à faire ainsi des deux parts un feu toujours également soutenu, le génie avançait ses travaux sur le glacis entre la demi-lune et le bastion; dès la nuit du 14 au 15, on avait commencé à marcher en zig-zag vers le saillant de la demi-lune; protégé à gauche par la caponnière, on continua ce cheminement par une sape debout jusqu'à la première tra-

verse et on réunit par une tranchée cette sape avec le couronnement devant le bastion de Tolède; on ouvrit un boyau en arrière pour communiquer de cette tranchée à la 4^e parallèle, et l'on construisit un logement entre cette communication et la place d'armes rentrante. Ces travaux furent vivement contrariés par les feux de la place; un capitaine du génie y fut tué; mais on parvint enfin dans la nuit du 17 au 18, la 19^e du siège, à s'établir solidement dans le chemin couvert de la demi-lune.

Les approches de cet ouvrage, ainsi préparées, un feu terrible préluda aux événemens de la nuit; plusieurs pièces de la place furent démontées.

Le 18, à 5 heures du soir, deux bataillons de travailleurs, munis de pioches et de pelles, portant des poutrelles, des claies, des gabions et des fascines et précédés de trois brigades de sapeurs armés de haches se rendirent dans la 3^e parallèle par un temps sombre et pluvieux.

Lorsqu'il fit entièrement nuit, les sapeurs, sous la conduite d'un chef de bataillon du génie, commencèrent à combler le fossé de la demi-lune non loin du saillant.

Un capitaine qui avec 100 hommes était de garde dans la demi-lune, s'aperçut bientôt de ce mouvement et en donna avis dans la citadelle; on renforça cette garde d'une demi-compagnie de flanqueurs. Cette troupe commença aussitôt une vive fusillade et l'on démasqua l'embrasure d'une pièce de 12 placée dans la face droite du bastion de Tolède et dirigée sur le fossé de gauche de la demi-lune; cette pièce tira dans la nuit 68 coups à mitraille et à boulets contre le passage du fossé; les pots à feu tombaient à chaque instant autour de l'ouvrage et l'éclairaient de manière à exposer sans cesse les travailleurs aux coups assurés des assiégés. A neuf heures du soir un nouveau renfort de travailleurs se rendit à la tranchée; le général Haxo, accompagné du chef d'état-major de l'armée, se porta lui-

même sur les lieux, et malgré une aussi vive résistance et la grande perte en tués et blessés, on parvint à combler le fossé sur près des $\frac{3}{4}$ de sa largeur et à former sur cette digue un épaulement en gabions. Il était 4 heures du matin lorsqu'on arriva à ce point : la nuit allait être bientôt écoulée et en cas même de réussite, il devenait impossible de se loger dans l'ouvrage; on remit donc l'entreprise pour le lendemain.

Cette 20^e nuit fut encore une des plus meurtrières du siège; grand nombre de blessés parmi lesquels se trouvaient l'officier du génie qui avait conduit l'attaque et le chef de l'état-major de l'armée, furent transportés à Anvers.

Le feu de l'artillerie redoubla avec le jour, le 19 décembre, la face gauche du bastion de Tolède fut vivement ricochée; une pièce fut démontée sur la face droite : « perte » très sensible », dit le général Chassé dans son rapport, « à cause des pertes nombreuses déjà essuyées dans ce » bastion, et que le feu si proche et toujours plus violent » de l'ennemi ne permet pas de remplacer. » Un capitaine d'artillerie fut tué dans ce bastion; une poudrière encore sauta dans le bastion n^o 5.

Des dispositions furent faites pour une attaque plus décisive contre la demi-lune, dans la nuit suivante, la 21^e du siège. Les assiégés de leur côté prirent vers le soir des mesures pour faire une vigoureuse résistance; ils avaient masqué de nouveau pendant le jour la pièce de 12 qui avait rendu de si grands services pendant la nuit, et lorsque la nouvelle attaque eut lieu, elle ouvrit encore une fois son feu et tira sans relâche contre le passage du fossé; les tirailleurs placés sur la banquette de la demi-lune y joignirent un feu de mousqueterie, toujours éclairé par des pots à feu, de sorte qu'il fut encore impossible aux assiégeans d'achever le passage avant le jour. Une troisième tentative pour continuer le passage du fossé de la demi-

lune fut faite encore sans succès dans la nuit suivante, la 22^e du siège; les assiégés avaient fait continuellement bonne garde dans cet ouvrage, et la pièce de 12 sur la face du bastion, toujours soigneusement cachée pendant le jour derrière une forte traverse, continua de protéger jusqu'à la fin du siège le fossé et la demi-lune à laquelle on prit le parti de renoncer, son occupation n'étant pas absolument indispensable.

Pendant l'attaque de la demi-lune, la construction de la batterie de brèche et de la contre-batterie, la première pour 6 et la seconde pour 5 pièces de 24, se poursuivait au milieu des plus grands obstacles, provenant aussi bien de l'état affreux du temps et des tranchées que du feu toujours soutenu de la place. Pour protéger et faciliter ce travail, on établit derrière le couronnement de droite un logement pour des tirailleurs choisis, qui inquiétèrent beaucoup les canonnières et les tirailleurs de la place; on ouvrit deux nouveaux boyaux de communications pour arriver plus directement de la 3^e parallèle au couronnement.

Dans la nuit du 15 au 16, on avait continué le couronnement devant la face droite du bastion pour y établir la contre-batterie. L'occupation de la demi-lune n'ayant pas réussi dans les nuits du 18 et du 19, on couvrit la contre-batterie par un retour en forme d'épaulement, auquel on donna une grande extension et beaucoup de largeur, afin d'avoir la place d'y mettre en batterie quelques pierriers destinés à lancer des pierres, soit dans le bastion soit dans la demi-lune.

Déjà avant la batterie de brèche, on avait commencé devant la face gauche du bastion la descente du fossé qu'on avait épaulée contre la traverse; mais cette traverse se trouvant très rapprochée du saillant, il arriva que la

batterie de brèche aurait manqué de place ; il fallut donc reculer l'entrée de la descente plus à droite pour arriver par un retour derrière la traverse. Cette circonstance fut cause que l'épaulement de droite de la batterie dut être établi sur la première excavation de la descente, ce qui exigea de grands mouvemens de terre et empêcha de donner à cet épaulement une épaisseur suffisante pour être à l'épreuve du boulet ; accident très funeste, comme on le verra bientôt. La descente du fossé fut blindée et se continua souterrainement jusqu'à la contr'escarpe. Pendant ce travail deux bombes tombèrent dans la descente et tuèrent quelques hommes ; une autre roula jusque sous la partie souterraine où elle éclata sans causer de dommages.

Soit que l'on voulût réellement, comme il a été dit, faire brèche à la courtine au moyen de la batterie établie dans le flanc gauche de la contre-garde, soit qu'on voulût seulement le faire craindre à l'assiégé, on entreprit un cheminement dans la place d'armes rentrante pour aller joindre le batardeau, afin de pouvoir au besoin opérer le passage du fossé de ce côté. Ces approches vivement combattues furent long-temps continuées avec opiniâtreté, mais enfin abandonnées ; entrepris dans la nuit du 17 au 18, ces travaux furent interrompus dans la nuit suivante par le feu continuel que les assiégés dirigeaient contre eux ; ils furent cependant repris dans la nuit du 19 au 20 et les parties détruites par le canon furent rétablies et continuées, mais seulement jusqu'à la contr'escarpe.

L'avancement de la descente du fossé au bastion d'attaque, les approches vers le batardeau et l'incertitude où l'assiégé se trouvait relativement à l'armement des batteries de brèche, paraissent lui avoir donné quelques craintes que l'assiégeant n'eût l'intention d'employer ici, comme à la lunette, la mine de préférence au canon pour faire brèche ; toujours est-il qu'il fit examiner et surveiller le

mur pendant la nuit par un sous-officier qui en fit le tour.

Après plusieurs jours de grandes fatigues, l'armement de la batterie de brèche fut enfin achevé dans la nuit du 19 au 20, la 21^e nuit du siège ; mais comme il était imprudent de faire jouer cette batterie avant que la contre-batterie qui devait la protéger ne fût en état d'ouvrir aussi son feu, les embrasures restèrent masquées. La contre-batterie ne fut armée que dans la nuit du 20 au 21. Le transport de l'artillerie dans ces batteries par la chaussée fut fait à découvert, mais par des nuits sombres et pluvieuses ; à la hauteur de la 3^e parallèle les pièces entraient dans la tranchée et arrivaient ainsi dans les batteries.

La journée du 21 s'annonça par un bombardement et une canonnade d'une intensité redoublée ; toutes les batteries qui n'étaient pas masquées furent en jeu et préludèrent par leur feu à l'attaque finale qu'allaient bientôt ouvrir celles qui étaient placées dans la contr'escarpe.

A onze heures et demie du matin, les six pierriers placés dans la contre-batterie lancèrent des pierres dans le bastion de Tolède, et peu après tous les mortiers furent dirigés sur ce même bastion. On commença à tirer de la batterie Montebello, sur le mur de revêtement. A midi et demi cinq embrasures de la contre-batterie furent démasquées et tirèrent avec violence contre le flanc droit du bastion n° 1 jusqu'environ 3 heures de l'après-midi ; de ce moment jusqu'au soir cette batterie ne put continuer son feu qu'avec 3 pièces. Peu après l'ouverture de la contre-batterie, la batterie de brèche démasqua également 4 de ses embrasures et commença à battre le mur. Cinq pièces de gros calibre étaient en batterie sur le flanc droit du bastion n° 1 ; trois de ces pièces étaient sous des blindages dans le flanc bas. Une d'elles fut démontée vers le soir. Un nombre égal de pièces dans le flanc gauche du bastion n° 3 joignit son feu à celui du bastion n° 1. La

canonnade fut terrible et des plus vives des deux côtés. Un boulet traversa l'épaulement de la batterie de brèche que nous avons dit avoir été construit à l'endroit de la première excavation de la descente du fossé ; il rencontra un groupe d'officiers d'artillerie imprudemment rassemblés en cet endroit, deux d'entr'eux, un chef de bataillon et un capitaine, furent tués ainsi qu'un canonnier ; un autre officier supérieur fut blessé et deux autres renversés.

Le jour précédent un autre capitaine d'artillerie avait été tué dans la batterie n° 7. C'était la première perte que le corps des officiers d'artillerie faisait depuis le commencement du siège.

Un nombre considérable de boulets des assiégeans passèrent par-dessus les parapets du flanc et vinrent tomber sur plusieurs maisons de la ville autour de l'esplanade dans la direction du tir. Quelques boulets percèrent le mur assez épais de l'ancien arsenal brûlé. La circulation dans le quartier avoisinant la citadelle fut interdit de la part des autorités de la ville.

Vers le soir le feu des batteries sur la contr'escarpe se ralentit, mais le bombardement continua toujours avec la même force.

Déjà depuis le commencement du siège le ministre de la guerre en Belgique avait insisté sur l'emploi d'un mortier d'énormes dimensions, lançant des bombes du poids de 1000 livres environ. Ce mortier de l'invention du colonel Paixhans, auteur de plusieurs autres innovations dans l'artillerie, pèse 15,000 livres, sans son crapeau ; il est garni de 4 anses et pourvu d'une batterie à percussion que l'on manœuvre de derrière un épaulement et au moyen d'une longue corde. Fondu récemment à Liège, les premières épreuves qu'on en fit ne furent pas heureuses, les bombes étant mises en pièces au sortir de la pièce. Il paraît cependant que ce résultat doit être attribué seulement au pro-

cédé suivi pour la charge du mortier, car d'autres épreuves répétées dans la plaine de Brasschaet, pendant les derniers jours du siège, réussirent beaucoup mieux; la charge du mortier était de 15 livres, et celle des bombes de 50 livres de poudre environ.

Dans la journée du 20 on plaça cette énorme pièce dans le chemin couvert entre la porte de Malines et le fort Montebello, à une distance d'environ 500 toises en ligne droite du centre de la citadelle; l'artillerie française après l'avoir placé en batterie en laissa le service à l'artillerie belge. Dans la nuit du 21 au 22 la première bombe vint à tomber à côté du grand magasin à poudre; l'explosion fut terrible, mais ne causa aucun dommage; dans la journée du 22 quelques-unes de ces bombes tombèrent encore dans la citadelle, mais en des endroits où il n'y avait plus de dégâts à faire.

A huit heures du matin de la journée du 22, la batterie de brèche et la contre-batterie qui, à cause de l'obscurité de la nuit, avaient cessé leur feu, recommencèrent à tirer. La contre-batterie lutta toute la journée avec la batterie des flancs du bastion n° 1, sans résultat décisif de part ni d'autre. La batterie de brèche produisit un meilleur effet; la maçonnerie moins dure qu'on ne se l'était imaginé, fut promptement percée, les briques se réduisant en poussière; vers six heures du soir le mur tomba dans le fossé sur une longueur de 15 toises; un petit éboulement de terre suivit, mais les contre-forts qui dépassaient le cordon du mur étant restés debout, arrêtaient la plus grande partie du remblai.

La canonnade, le bombardement et la mousqueterie avaient duré des deux côtés pendant tout le jour; au bruit épouvantable causé par les détonations fortes et répétées des batteries sur la contr'escarpe et par le tir des bombes, se joignit dans cette dernière journée du siège, celui des

canonnières qui ripostaient au feu d'une nouvelle batterie que les Français avaient élevée au-delà du Melk-Huis, et à celui de la batterie de Burght qui tirait sur deux de ces chaloupes qui s'étaient portées en avant. A dix heures du soir, le dernier bâtiment de la citadelle qui était encore sur pied quoique fortement endommagé, la chapelle fut totalement détruite.

Pendant la construction des batteries de brèche, le général Haxo avait fait faire quelques préparatifs pour le passage du fossé : à chaque marée montante, l'eau du fossé formant un courant par son écoulement à travers le bâtardeau rompu, on projeta de construire ce passage en forme de pont sur tonneaux, dans le genre de ceux que dans les guerres de campagne on établit quelquefois sur les ruisseaux et les petites rivières, avec cette différence que les tonneaux au lieu d'être fermés de manière à pouvoir flotter, furent dégarnis de leurs fonds pour laisser un libre passage à l'eau, après qu'ils auraient été coulés par la charge des fascines et des gabions ; ils auraient ainsi formé des espèces de piles de pont à clairvoie, chaque travée étant composée de trois tonneaux réunis ensemble bout à bout par trois poutrelles. On avait déjà préparé plusieurs de ces travées.

Le feu venait de recommencer comme de coutume à la pointe du jour, lorsque le 23 décembre à 8 heures du matin, deux officiers hollandais se présentèrent en parlementaires aux avant-postes français du côté de la ville ; ils furent aussitôt conduits au quartier-général où ils remirent au maréchal Gérard de la part du général Chassé, la lettre ci-annexée sous le n° 7.

Après la réception de cette lettre le maréchal envoya un de ses aides-de-camp à la citadelle pour annoncer au général Chassé la réception de ses parlementaires. Le feu durait néanmoins toujours de part et d'autre, mais avec peu de vivacité. Dans la matinée, un officier d'artillerie

français eut le bras droit emporté par un boulet dans la batterie de brèche. A dix heures les ordres furent donnés des deux côtés de cesser les hostilités.

A peine cet ordre fut-il connu dans les deux camps que les mêmes soldats qui venaient de se combattre si vivement nuit et jour, pendant plus de trois semaines, coururent au-devant l'un de l'autre pour fraterniser. Les Français montèrent sur la tranchée, criant aux Hollandais : « C'est » fini, c'est fini, ne tirez plus. » Ces derniers qui avaient quitté leurs casemates infectées pour respirer un air pur sur les remparts bouleversés, répondirent par des démonstrations amicales. Les officiers des deux nations s'étaient rapprochés et se félicitaient réciproquement. Les soldats français de garde du côté de la ville vinrent offrir des rafraichissemens aux Hollandais ; les soldats se mêlèrent et burent bientôt ensemble. Il s'établit dès-lors entre eux une franche cordialité, telle qu'il ne peut en exister qu'entre militaires qui, avec le sentiment d'avoir courageusement rempli leurs devoirs, ont journellement été témoins que leur ennemi n'est pas resté en arrière sous ce rapport.

Le maréchal Gérard avait chargé le sous-chef d'état-major de l'armée de négocier la capitulation avec le général Chassé ; cet officier se rendit à la citadelle, où les conditions de la reddition de la place furent discutées pendant toute la journée. Le commandant insista sur le retour de la garnison en Hollande. Le colonel de marine Koopman, commandant de l'escadrille stationnée devant Anvers, tout en approuvant la capitulation de la citadelle comme membre du conseil de défense, refusa d'y comprendre cette escadrille, se référant aux instructions spéciales qu'il tenait de son gouvernement relativement aux forces navales dont il était le chef. Vers le soir on fut d'accord sur les conditions et la capitulation fut signée. (Voir aux pièces justificatives, n° 8.)

A l'approche de la nuit, le colonel Koopman fit passer la plus grande partie des marins sur les six meilleures canonnières de la station, sur le bateau à vapeur et sur un allége, et donna des ordres pour que les autres bâtimens fussent coulés à fond ou brûlés. Il entreprit alors de se faire jour avec cette escadrille à travers les batteries françaises sur l'Escaut pour se retirer sur la rade de Lillo. La discussion prolongée de la capitulation lui avait presque fait passer le temps de la marée descendante; le courant, qui devait conduire les bâtimens à défaut du vent qui était contraire, avait ainsi diminué beaucoup de vitesse; arrivée à la hauteur des quais de la ville, la flotille fut reçue par une forte fusillade à laquelle se joignit le feu du fort du Nord. Les canonnières et le bateau à vapeur fortement endommagés furent forcés de rebrousser chemin; l'espoir de sauver ces bâtimens étant évanoui, le commandant Koopman n'hésita pas à ordonner aussi leur destruction. On y mit le feu et tous brûlèrent jusqu'à la flottaison; la clarté de cet incendie au milieu d'une nuit obscure se répandit au loin et offrit un nouveau spectacle imposant aux habitans d'Anvers; ce fut la dernière scène de ce drame long et sanglant devant cette ville.

Les matelots avaient quitté leurs bords et regagné la rive au milieu d'une grêle de balles parties des quais de la ville. Cependant une des canonnières avait continué lentement sa route à travers les boulets des batteries et les nombreuses balles des différens postes placés sur les digues des deux rives de l'Escaut. Des quais d'Anvers on pouvait suivre la marche de la chaloupe par les feux que dans l'obscurité on voyait diriger sur elle à mesure qu'elle passait devant les batteries et les troupes stationnées sur les bords du fleuve.

A la hauteur du fort Ste.-Marie la marée l'abandonna entièrement sous le canon de ce fort et sous celui de

St.-Philippe; elle vint s'échouer sur la rive gauche, où l'équipage se rendit prisonnier à l'officier français qui commandait le fort.

Le lendemain de la capitulation, le 24 à 6 heures du matin, un bataillon français prit possession de la demi-lune et de la porte du front de la ville. A onze heures un officier hollandais, accompagné d'un officier français et du secrétaire de la légation française à Bruxelles, partit pour La Haye, afin de transmettre au gouvernement hollandais la capitulation qui venait d'être conclue, et de prendre les ordres du gouvernement au sujet de la reddition demandée des forts de Lillo et de Liefkenshoek.

A quatre heures de l'après-midi la garnison déposa les armes devant l'armée française. Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici la relation que *l'Émancipation*, journal semi-officiel de Bruxelles, a donnée de cette cérémonie d'après un témoin oculaire.

« Le maréchal, accompagné du duc d'Orléans et du duc » de Nemours, suivi de son état-major, se rendit à la ci- » tadelle par la porte de l'esplanade, pour rendre visite » au général Chassé. Rien ne peut donner une idée des dé- » combres au travers desquels il a fallu se frayer un passage » pour arriver à la casemate (1) au fond de laquelle était » le général. C'était un spectacle touchant que ce vieux » général au milieu de toutes ces images de destruction,

(1) C'était une des casemates étroites sous le flanc des bastions dont nous avons parlé dans la description de la citadelle. Le général occupait celle qui se trouve sous le flanc gauche du bastion n° 5. On y arrivait par un étroit passage blindé dans le rempart et sous une galerie obscure. Une petite fenêtre donnant sur le terre plein du flanc bas, la seule ouverture par laquelle le jour pouvait entrer dans ce séjour lugubre, était encore blindée pendant le siège, de manière qu'en plein jour la chambre du général était constamment éclairée par des bougies.

» et craignant de n'avoir pas encore fait une assez honorable défense.

» Le maréchal a tâché de lui adoucir tout ce qu'il y avait d'amer dans sa position, et en prenant congé de lui, dans une allocution tout-à-fait touchante, faite en présence d'un grand nombre d'officiers hollandais, il leur a déclaré que leur belle défense leur avait mérité pour toujours l'estime des Français, et qu'il n'avait pas un officier dans son armée qui ne fût fier de les avoir pour frères d'armes. *J'honore partout le courage*, a dit le maréchal, *et ces ruines, messieurs, sont les plus belles preuves de votre*. Le maréchal a ensuite visité la citadelle, et en présence de l'escarpe du bastion de Tolède, à moitié tombée dans le fossé : *Il était temps*, a-t-il dit, *le général Chassé s'est conduit en homme d'honneur, il ne pouvait tenir un jour de plus.*

» Le maréchal s'est ensuite rendu sur le glacis de la lunette de Kiel. Là un détachement d'artillerie et du génie et la division Fabre étaient rangés en bataille; bientôt on a vu sortir de la citadelle, en colonne serrée par division, la garnison composée d'environ 4000 hommes; ces soldats étaient en général très-beaux, la figure un peu fatiguée comme des hommes qui ont souffert, mais d'une très-belle tournure militaire. Après le défilé, la garnison a déposé les armes sur le glacis; cette cérémonie a eu quelque chose de touchant, et l'on ne peut se figurer combien les Français y ont mis de générosité en tâchant d'adoucir ce qu'elle avait de pénible pour les vaincus; le lieutenant de la 1^{re} compagnie, en obéissant à l'ordre de son général, a jeté loin de lui son épée avec colère : Reprenez-la, monsieur, lui a dit l'aide-de-camp du maréchal, chargé de présider à cette opération, ce n'est qu'un dépôt que nous vous demandons, et il ne peut être mieux placé qu'en vos mains.

» Ce qu'on ne peut trop répéter, c'est que la citadelle
 » est dans un état de dévastation dont jamais peut-être
 » place assiégée n'a donné l'exemple, et on doit le dire
 » autant à l'honneur des assiégés qu'à celui des assié-
 » geans. » (1)

La garnison retourna à la citadelle, où, sur la demande même du général Chassé, elle devait rester jusqu'à ce que la réponse du gouvernement de La Haye fût connue.

Le même jour eut lieu la remise des forts de la Tête-de-Flandres à l'armée française. Les marins, qui n'avaient pas été compris dans la capitulation et se trouvaient ainsi prisonniers à discrétion, furent dirigés sur Berochem, où était également arrivé l'équipage de la chaloupe canonnière arrêtée au fort Ste.-Marie. Cet équipage avec l'officier qui commandait la chaloupe avaient éprouvé en traversant la ville d'Anvers dans la matinée, quelques insultes de la part de la populace. L'escorte française eut beaucoup de peine à protéger ces prisonniers, mais à la porte de Malines, l'officier belge qui commandait ce poste, fit mettre la garde sous les armes et dissipa la foule.

Telle fut, après 24 jours de tranchée ouverte, la fin de ce siège mémorable. La brèche n'était à la vérité pas encore praticable, mais elle l'aurait été dans le courant de la journée; dès-lors la place était en grand danger d'être emportée de vive force, car le réduit dans le bastion, bien loin de commander celui-ci, étant au contraire plongé du haut du parapet, ne pouvait offrir aucun moyen de défense, et ce léger obstacle n'aurait d'ailleurs certes pas arrêté l'ardeur des troupes françaises; l'intérieur de la citadelle tota-

(1) Cette relation est en quelque sorte confirmée par le rapport du maréchal Gérard au ministre de la guerre, relativement à l'occupation de la citadelle par les troupes françaises. Ce rapport est inséré dans les pièces justificatives sous le n° 9.

lement bouleversé ne présentait nulle part un point d'appui pour une nouvelle résistance , ni pour l'établissement d'un bon retranchement intérieur. Il est vrai que le flanc qui défendait le passage du fossé était encore armé de 6 pièces de gros calibre , mais en face de la contre-batterie il était exposé à être désarmé en tout ou en partie , sans qu'il eût été possible dans ce bastion si fortement battu par les bombes , de le réarmer assez promptement pour ne pas laisser à la contre-batterie une supériorité qu'elle n'aurait pas manqué d'utiliser aussitôt pour ruiner les crêtes des revêtements et les parapets de ce flanc.

D'un autre côté aussi, tant que le flanc restait armé , le passage du fossé en règle , c'est-à-dire l'établissement d'un pont pour arriver à la brèche , était extrêmement périlleux ; ce passage n'était pas encore commencé ; le mur de contre-escarpe seulement était percé. Tout dépendait donc du combat des deux artilleries entre la contre-batterie et la batterie du flanc ; et aussi long-temps que dans ce combat l'égalité se maintenait de chaque côté , l'une et l'autre partie pouvait trouver de l'avantage à s'entendre et à prévenir une plus longue et plus terrible effusion de sang.

La durée de la défense semble avoir été prolongée aussi loin qu'on pouvait l'attendre d'une place telle que la citadelle , attaquée par les puissans moyens que l'armée française a déployés dans ce siège.

L'intérieur de la citadelle n'offrait plus de ressources , l'état où la garnison était réduite par suite de la destruction des locaux , excitait la pitié ; l'eau , déjà si mauvaise depuis long-temps , commençait à manquer par suite de la destruction des puits ; les vivres ne manquaient pas encore à la vérité , mais les distributions devenaient rares à cause des pertes qu'on avait faites par l'incendie du grand magasin ; le blindage sous lequel 54 hommes blessés grièvement et amputés gisaient entassés , excitait de vives

inquiétudes : une des énormes bombes du mortier monstre l'aurait indubitablement détruit et enseveli les malheureux sous les ruines ; et si une de ces bombes venait à tomber sur le magasin à poudre qui contenait encore 78,000 livres de poudre, l'explosion qui s'en serait suivie aurait occasionné le plus épouvantable bouleversement.

Ce sont sans doute ces considérations qui engagèrent le maréchal Gérard à déclarer au commandant de la citadelle qu'il considérait la défense comme soutenue aussi loin que pouvaient l'exiger les lois les plus rigoureuses de l'honneur militaire.

La prompt destruction des locaux jugés à l'abri de la bombe a été une circonstance très fâcheuse pour la garnison de la citadelle et a certainement influé sur les mesures de défense à prendre ; car les soldats qui faisaient habituellement un service de 24 heures, n'avaient ni leur repos assuré dans les étroits locaux où ils séjournaient, ni leur nourriture régulière faute d'abris pour la préparer. Une autre circonstance désastreuse a été le peu de résistance que plusieurs blindages ont offert à l'action des bombes. En général ces blindages paraissent avoir été construits avec du bois de mauvaise qualité et trop peu solide, au point même qu'on a été obligé d'en renforcer quelques-uns par des travées intermédiaires pendant le siège.

Les privations, les fatigues et les périls de l'armée assiégeante n'avaient guères été moins grands dans ce séjour prolongé au milieu de la boue des tranchées, de la pluie, du froid et du feu de la place. 7000 toises de tranchées avaient été ouvertes ; l'artillerie avait tiré 64,000 coups, dont près de 20,000 bombes. Malgré la prodigieuse quantité de projectiles lancés par les assiégeans sur la citadelle et par celle-ci sur les travaux de l'attaque, la perte en hommes peut être considérée comme peu importante de

part et d'autre quand on la compare avec ces actions en rase campagne où un combat de quelques heures occasiona souvent une si grande perte en hommes. En effet le maréchal Gérard, dans un ordre du jour adressé à l'armée française, déclare qu'il n'y a eu pendant le siège que 108 tués et 687 blessés, et le commandant de la citadelle annonce dans son rapport 90 tués et 349 blessés.

Le siège de la citadelle d'Anvers remarquable par l'immense quantité de projectiles creux lancés dans la place, semble démontrer de nouveau la nécessité de modifier les dispositions des forteresses, en leur procurant des abris sûrs pour la garnison, les magasins et l'artillerie en batterie; surtout si l'on adopte l'usage du mortier monstre, dont l'essai fait au dernier jour de l'attaque, donne lieu de croire qu'on pourra faire utilement usage.

Il ne sera pas sans intérêt de mentionner ici un fait sans doute unique dans les annales de l'artillerie.

Un capitaine de l'artillerie française vérifiait le pointage d'une pièce de 24 de sa batterie; il entendit résonner la pièce sans qu'elle bougeât comme si elle venait d'être légèrement touchée par un boulet, et les canonniers de dire en plaisantant: « En voilà un qui passe. » On examine la pièce elle ne portait aucune trace extérieure du boulet; cependant le capitaine la fit retirer de l'embrasure, l'examina de nouveau et découvrit dans l'ame une légère dépression: on reconnût alors qu'un boulet parti de la citadelle était réellement entré avec une rare précision par la bouche de la pièce et s'y était brisé sur la charge; on parvint à retirer un des morceaux, mais les autres s'étant engagés en forme de coins entre la charge et la pièce, il fut impossible de les enlever, et l'on fut obligé de renvoyer la pièce à l'arsenal, n'osant pas mettre le feu à sa charge dans la crainte de la rendre tout-à-fait hors de service.

L'officier hollandais envoyé à La Haye et qui seul avait

pu pénétrer en Hollande, était revenu le 26 au soir avec le refus du gouvernement hollandais d'évacuer les forts de Lillo et de Liefkenshoek. Des mesures furent alors prises pour mettre la capitulation à exécution; le maréchal offrit néanmoins encore au général Chassé de retourner en Hollande avec sa garnison, à la condition de ne plus servir ni contre la France ni contre ses alliés et notamment la Belgique, aussi long-temps que les différends relatifs à la question hollando-belge ne seraient pas terminés. Le général refusa cette offre pour lui et ses troupes. (Voir la correspondance sous les n^{os} 10 et 11.) En conséquence le départ de la garnison pour la France fut fixé aux 30 et 31 décembre.

Les Hollandais grièvement blessés avaient déjà été transférés pendant la nuit à l'hôpital militaire d'Anvers; les autres blessés et les malades transportables, accompagnés de toutes les personnes de la garnison qui par leurs fonctions ne pouvaient être comptées parmi les combattans, telles que les administrateurs des corps, les gardes magasins, les chirurgiens et autres, furent embarqués le 27 au soir à la Tête-de-Flandres sur des allées portant pavillon français, et conduits à Lillo où des bateaux à vapeur hollandais les reçurent pour les transporter à Berg-op-Zoom. Ces allées en passant dans l'obscurité de la nuit devant le fort du Nord, essayèrent une légère fusillade partant de quelques postes qui n'avaient probablement pas été avertis d'avance du passage de ces bateaux.

La brigade du général Harlet, de la division Sébastiani, fut chargée de conduire en France les prisonniers hollandais qui restaient au nombre d'environ 4000 dont 182 officiers et 300 marins. Le général Chassé ayant fait les plus grandes instances pour que le colonel Koopman et les autres officiers de marine, exclus de la capitulation, fussent traités sur le même pied que les officiers des autres armes,

le maréchal accéda à ses désirs et fit rendre leurs épées à ces officiers.

Le 30 une première colonne de 2500 prisonniers traversa l'Escaut et se mit en marche pour la France. Le lendemain à 6 heures du matin, une deuxième et dernière colonne sortit de la citadelle pour se rendre également sur la rive gauche où l'attendait le régiment français qui devait lui servir d'escorte. Le général Chassé, qui avait témoigné le désir de ne pas se séparer des troupes avec lesquelles il avait partagé les privations et les périls du siège, suivit cette colonne, entouré des principaux officiers de la garnison et du colonel Koopman de la marine. Au moment où il sortait de la citadelle par la poterne de l'Escaut soutenu par deux de ses officiers (1), un détachement de 700 soldats français commandés pour une corvée, se trouva sur son chemin. A la vue du vénérable guerrier, tous ces militaires par un mouvement spontané se découvrirent respectueusement. Le cortège passa l'Escaut sur un bateau qui l'attendait en face du village de Burght. La rive opposée était couverte d'une foule de curieux qui s'y étaient rendus d'Anvers et des villages environnans pour se trouver sur le passage du général : au moment où il mit pied à terre, la foule se découvrit et le suivit à la maison du bourgmestre de Burght où plusieurs personnes furent admises auprès de lui. Peu après trois voitures furent avancées, le général se plaça dans l'une d'elles avec un officier de son état-major et un chef de bataillon français. La voiture prit la route de

(1) Le général Chassé souffrant depuis long-temps d'une hernie très grave, que son séjour et ses fatigues à la citadelle avait encore empirée, pouvait à peine marcher, et se montrait rarement à ses troupes, surtout dans les derniers temps du siège, où la circulation était si difficile dans la citadelle, dont le terrain inégal était labouré en tous sens.

St.-Nicolas escortée d'un piquet de cavalerie dont l'officier se trouvait à hauteur de la portière.

La garnison prisonnière fut ainsi conduite à St.-Omer et lieux voisins , par Gand, Courtrai et Ypres. Partout elle fut accueillie avec bienveillance ; dans plusieurs endroits les habitans s'empressèrent de porter aux soldats les secours dont ils pouvaient avoir besoin. Pendant tout le trajet les Hollandais éprouvèrent de la part de leur escorte la bienveillance la plus cordiale. Les Français oubliant que naguère encore ils avaient dû les considérer comme des ennemis, ne voyaient plus en eux que de braves soldats qui par leur conduite avaient acquis des droits à leur estime, et s'évertuaient à leur faire oublier ce que leur position pouvait avoir de pénible. Les officiers des deux nations vivaient ensemble comme l'auraient pu faire des camarades d'une même armée : conduite honorable de la part du vainqueur et qui dépeint si bien la générosité du caractère français ; témoignage flatteur pour les vaincus, qui sans doute doivent se féliciter d'avoir su mériter l'estime des militaires français. La lettre du général Chassé au général Harlet, ci-jointe sous le n° 12, prouve combien toute la garnison prisonnière a su apprécier la généreuse conduite des Français.

Après le départ de la garnison, la citadelle et les forts de la Tête-de-Flandres , ainsi que ceux occupés par les Français sur le bas Escaut, furent remis aux troupes belges, qui en prirent possession le 31 décembre 1832.

L'armée du Nord fut aussitôt rappelée en France. Elle commença son mouvement rétrograde dans les premiers jours de janvier, emmenant pour trophée le drapeau du 10^e régiment hollandais, qui avait fait partie de la garnison de la citadelle, et 6 pièces de canon choisies parmi celles qui furent trouvées dans la forteresse.

Le 10 janvier toute cette armée était retournée dans ses cantonnemens sur la frontière.

Le jour même où la citadelle fut réduite à capituler, il y eut sur l'Escaut une affaire plus sérieuse que celles dont jusqu'alors ce fleuve avait été le théâtre. Les troupes françaises avaient occupé sur la rive gauche en aval du fort de Liefkenshoek et près du village de Doel, la partie de la digue d'un polder qui vient s'embrancher avec celle de l'Escaut. Ils avaient à cet endroit élevé un retranchement où étaient placées 3 pièces de 8 et un obusier de 9 pouces. Cette position, conjointement avec celle du fort Frédéric-Henri sur la rive droite, pouvait intercepter les communications entre la Zélande et les forts encore occupés par les Hollandais plus en amont de la rivière. Le gouvernement de La Haye ayant ordonné de tenter d'en déloger les Français, on fit embarquer à ~~Flessingue~~, sur 3 bateaux à vapeur, un bataillon de marche, c'est-à-dire un bataillon composé de plusieurs détachemens de différens corps réunis provisoirement. Cette expédition appuyée par une frégate de 32 canons, deux corvettes de 20, une de 28, et plusieurs chaloupes canonnières se présenta devant le Doel, occupé par quelques compagnies du 8^e régiment français. Les navires s'embossèrent devant la digue et ouvrirent une forte canonnade, sous la protection de laquelle les troupes opérèrent leur débarquement et marchèrent contre le retranchement. Elles furent repoussées et forcées de se rembarquer après un combat assez vif. En même temps deux compagnies du même régiment, formées en bataillon sur la digue, se portèrent rapidement en battant la charge sur un détachement hollandais qui était sorti du fort de Liefkenshoek dans le dessein de seconder l'attaque du retranchement; ce détachement fut culbuté et forcé de rentrer avec précipitation dans le fort. L'escadre continua à tirer pendant quelque temps sur les troupes postées derrière la digue et qui ripostaient par une vive fusillade. La perte des Hollandais dans cette affaire fut de 8 tués, parmi lesquels deux

officiers, de 42 blessés et 2 prisonniers. Celle des Français long-temps exposés à la mitraille des navires, fut plus considérable : elle fut de 12 tués et de 60 blessés. Après cette dernière tentative encore infructueuse, l'escadre se retira à Flessingue, sans crainte pour les forts de Lillo et de Liefkenshoek qui restaient toujours au pouvoir des Hollandais ; et quelques jours après, les Français se retirèrent pour rentrer en France, remettant leurs positions aux troupes belges.

FIN.

TABLEAU

des munitions consommées pendant le siège.

JOURS.	BOULETS		OBUS		BOMBES		KILOGRAMMES.	POUDRE.	OBSERVATIONS.
	DE 24.	DE 16.	DE 8 POUCES.	DE 20 CENTIM.	DE 10 POUCES.	DE 29 CENTIM.			
4—5	1149	630	550	400	287	479	975		
5—6	1235	626	545	424	290	433	8841		
6—7	1515	752	654	389	284	551	10179		
7—8	574	511	396	259	264	272	4740		I boîte à balles.
8—9	707	843	538	238	266	398	6001		
9—10	538	756	568	455	342	643	5885	120	
10—11	347	612	700	301	362	608	5541	225	} Obus de 13 centim. (Coehorn).
11—12	789	465	508	218	210	968	7972	197	
12—13	459	536	293	351	308	1189	5866	300	
13—14	746	668	368	358	290	1267	7693	350	
14—15	»	»	»	»	»	983	»	»	
15—16	»	»	»	»	»	612	»	300	
16—17	»	»	»	»	»	852	»	600	
17—18	»	»	»	»	»	555	»	500	
18—19	»	»	»	»	»	946	»	500	
19—20	»	»	»	»	»	840	»	550	
20—21	»	»	»	»	»	»	»	»	
21—22	»	»	»	»	»	»	»	»	
22—23	»	»	»	»	»	»	»	»	

NOTA. De ce tableau, que le mouvement et les opérations des derniers temps du siège n'ont pas permis de compléter, mais dont le total connu est de près de 64,000 coups, il résulte qu'il a été tiré sur la citadelle moyennement :

Par jour : 1500 boulets, 900 obus et 1100 bombes ;
et pendant toute la durée du siège, environ :

27,000 boulets, 17,000 obus et 20,000 bombes,
sans compter les bombes à la Coehorn, les grenades, les pierres et une fusillade continue.

La consommation en poudre pour le service de l'artillerie a été d'environ 180 mille kilogrammes, ou 360 mille livres.

RÉSUMÉ

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS DU SIÈGE.

- 1^{re} NUIT. Du 29 au 30 nov. — Ouverture de la tranchée à 8 heures du soir.
Journée du 30. — Sommation faite au général Chassé d'évacuer la citadelle. Commencement du feu de la citadelle à midi.
- 2^e NUIT. Du 30 nov. au 1^{er} déc. — On débouche de la 1^{re} parallèle en cheminant vers la place.
Journée du 2. — Sortie de la garnison du côté du Melk-Huis.
- 4^e NUIT. Du 2 au 3. — Armement des batteries n^o 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 et des batteries de mortiers C et D.
- 5^e NUIT. Du 3 au 4. — Armement des batteries n^o 7, 8 et 10, ainsi que des batteries de mortiers A et B. La 2^e parallèle achevée.
Journée du 4. — Les batteries françaises ouvrent leur feu.
- 6^e NUIT. Du 4 au 5. — L'armement des batteries de mortiers est complété. Logement dans le saillant du chemin couvert de la lunette St.-Laurent.
- 7^e NUIT. Du 5 au 6. — Coup de main tenté contre la lunette St.-Laurent.

- Journée du 6. — Incendie du grand magasin des vivres dans la citadelle; lequel brûlait encore dans les premiers jours de février 1833.
- 8^e NUIT. Du 6 au 7. — Armement de la batterie E; des mortiers sont placés dans le fort Montebello. (Batterie F.)
- 9^e NUIT. Du 7 au 8. — Achèvement de la 3^e parallèle.
Journée du 8. — Incendie de la grande caserne de la citadelle. La garnison se loge dans les casemates et les poternes.
- 10^e NUIT. Du 8 au 9. — Descente du fossé de la lunette St.-Laurent.
- 11^e NUIT. Du 9 au 10. — Armement de la batterie n^o 11 et G. Les tirailleurs placés dans le logement de la compagnie-garde commencent leur feu.
- 12^e NUIT. Du 10 au 11. — Sortie des Hollandais contre les travaux d'attaque devant le bastion de Tolède. Rupture du batardeau qui sépare les fossés de la citadelle de ceux de la ville. Armement de batterie H. La batterie dans le fort Montebello est augmentée.
- 13^e NUIT. Du 11 au 12. — Achèvement de la 4^e parallèle.
- 14^e NUIT. Du 12 au 13. — Couronnement du chemin couvert du bastion de Tolède.
- 15^e NUIT. Du 13 au 14. — Prise de la lunette St.-Laurent,

On commence la descente du fossé devant le bastion de Tolède.

17^e NUIT. Du 15 au 16. — On commence la construction de la batterie de brèche. Armement de la batterie sur la contre-garde de la ville.

Journée du 16. — Rupture du pont de la citadelle devant la porte de Secours. Les assiégés sont délogés du saillant du chemin couvert de la demi-lune.

18^e NUIT. Du 16 au 17. — Armement de deux nouvelles batteries dans les 3^e et 4^e parallèles. Descente dans le chemin couvert de la demi-lune.

19^e NUIT. Du 17 au 18. — Cheminement dans la place d'armes rentrante devant la face gauche du bastion de Tolède.

20^e NUIT. Du 18 au 19. — Attaque contre la demi-lune.

21^e NUIT. Du 19 au 20. — Deuxième attaque contre la demi-lune. Armement de la batterie de brèche.

22^e NUIT. Du 20 au 21. — Armement de la contre-batterie.

Journée du 21. — La batterie de brèche et la contre-batterie ouvrent leur feu.

23^e NUIT. De 21 au 22. — La première bombe lancée par le mortier monstre tombe dans la citadelle.

Journée du 22. — Brèche au bastion de Tolède : le mur tombe dans le fossé

vers 6 heures du soir.

Journée du 23. — Capitulation de la citadelle.

Journée du 24. — La garnison dépose les armes
à 4 heures de relevée.

ÉVÉNEMENS SUR L'ESCAUT.

- Le 30 novembre. — L'infanterie française occupe les digues de l'Escaut depuis Anvers jusqu'à Lillo et Liefkenshoek.
Sommatation aux forts de la Tête-de-Flandres.
- Le 2 décembre. — Occupation et armement du fort Ste.-Marie par les Français. Les autres forts et positions ont été successivement armés après cette époque.
- Le 6.. — Engagement de quelques canonnières hollandaises avec le fort Ste.-Marie.
- Le 8. — Canonnade contre le fort Frédéric-Henri, et tentative de débarquement par les Hollandais.
- Le 12. — Engagement entre l'escadre hollandaise et le fort Ste.-Croix. Mort du contre-amiral hollandais.
- Le 23. — Attaque infructueuse du Doel par les Hollandais.

Officiers d'état-major, du génie et de l'artillerie des deux nations, tués et blessés pendant le siège de la citadelle.

FRANÇAIS.

ÉTAT-MAJOR.

Le général St.-Cyr-Nugues, chef de l'état-major général de l'armée du Nord, blessé.

GÉNIE.

Morlet, chef de bataillon, blessé.
Paulin, idem, blessé.
Couteau, capitaine, tué,
Lelièvre, idem, blessé.
Le Prévost, lieutenant, blessé.

ARTILLERIE.

Molin, lieutenant-colonel, blessé.
Gannal, chef de bataillon, tué.
Gransire, capitaine, tué.
Ces trois officiers ont été atteints par le même boulet dans la batterie de brèche.
Corbin, capitaine, tué.
Brunet, idem, blessé.
Chevalier, lieutenant, blessé.
Garvet, idem, blessé.

HOLLANDAIS.

ÉTAT-MAJOR.

Le colonel baron de Gumoëns, chef de l'état-major de la citadelle, blessé à mort.

GÉNIE.

Van der Kemp, capitaine, blessé.
Van Limburg Stirum, lieutenant, blessé.

ARTILLERIE.

Van Hœi van Ostée, capitaine, tué.
Schutter, idem, tué.
Ces deux officiers ont été tués à quelques jours d'intervalle dans le même bastion, au même endroit et de la même manière.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1. — *Sommatton faite au nom de la France et de l'Angleterre par M. le maréchal Gérard, commandant en chef l'armée française, au général Chassé, commandant la citadelle d'Anvers.*

Au quartier-général de Borgerhout, sous Anvers, 30 novembre.

Monsieur le général,

Je suis arrivé devant la citadelle d'Anvers à la tête de l'armée française avec mission de mon gouvernement de réclamer l'exécution du traité du 15 novembre 1831, qui garantit à S. M. le roi des Belges la possession de cette forteresse, ainsi que celle des forts qui en dépendent sur les deux rives de l'Escaut. J'espère vous trouver disposé à reconnaître la justice de cette demande. Si, contre mon attente, il en était autrement, je suis chargé de vous faire connaître que je dois employer les moyens qui sont à ma disposition pour occuper la citadelle d'Anvers.

Les opérations du siège seront dirigées sur les fronts extérieurs de la citadelle, et quoique la faiblesse de la fortification du côté de la ville, et le couvert des maisons m'offrent des avantages pour l'attaque, je n'en profiterai pas; je suis donc en droit d'espérer, conformément aux lois de la guerre et aux usages constamment observés, que vous vous abstenrez de toute espèce d'hostilité contre la ville. J'en fais occuper une partie dans le seul but de prévenir ce qui pourrait l'exposer aux feux de votre artillerie : un bombardement serait un acte de barbarie inutile et une calamité pour le commerce de toutes les nations.

Si malgré ces considérations vous tirez sur la ville, la France et l'Angleterre exigeront des indemnités équivalentes aux dommages

causés par le feu de la citadelle et des forts, ainsi que par celui des bâtimens de guerre. Il vous est impossible de ne pas prévoir vous-même que dans ce cas vous seriez personnellement responsable de la violation d'une coutume respectée par tous les peuples civilisés et des malheurs qui en seraient la suite.

J'attends votre réponse, et je compte qu'il vous conviendra d'entrer sur-le-champ en négociation avec moi pour me remettre la citadelle d'Anvers et les forts qui en dépendent.

Recevez, je vous prie M. le général, l'assurance de ma considération.

Le maréchal commandant en chef l'armée du Nord.
(Signé) comte GÉRARD.

N^o 2. — *Réponse du général Chassé à la sommation d'évacuer la citadelle.*

Citadelle d'Anvers, le 30 novembre 1832.

M. le maréchal,

En réponse à votre sommation que je viens de recevoir à l'instant, je vous préviens, M. le maréchal, que je ne rendrai la citadelle d'Anvers qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense qui sont à ma disposition.

Je considérerai la ville d'Anvers comme neutre aussi long-temps qu'on ne se servira pas des fortifications de la ville et des ouvrages extérieurs qui en dépendent, dont le feu pourrait être dirigé contre la citadelle et la Tête-de-Flandres, y compris les forts de Burght, Zwyndrecht et Austruwel ainsi que la flottille stationnée sur l'Escaut devant Anvers. Il s'entend de soi-même que la libre communication par l'Escaut avec la Hollande, comme cela a eu lieu jusqu'à présent, ne doit pas être interrompue.

J'apprends avec surprise que pendant que votre excellence entame des négociations, on commence des hostilités par des ouvrages d'attaque, au sud, sous le feu de notre canon.

J'ai l'honneur de vous prévenir que si à midi on n'a pas cessé de travailler à ces ouvrages, je me trouverai dans la nécessité de les empêcher par la force.

Agréé, etc.

(Signé) baron CHASSÉ.

N^o 3. — *Seconde lettre de M. le maréchal Gérard au général Chassé.*

Au quartier-général de Berchem, sous Anvers, le 30 novembre 183a.

Monsieur le général,

Les premières hostilités sont dans les coups de canon que vous venez de tirer sur mes troupes, au moment même où je recevais votre lettre de ce jour. La coupure des digues près de Liefkenshoeck, les 21 et 25 de ce mois, et le coup de canon tiré le 21 sur un officier belge, pourraient être considérés comme une rupture d'armistice, bien plus que les dispositions commencées sur le terrain que j'occupe devant la citadelle. Avant de tirer, j'ai voulu vous présenter un moyen de préserver la ville d'Anvers et sa population des fléaux de la guerre, et, dans ce désir, j'ai offert de renoncer aux avantages que me présente une attaque du côté des maisons, en me bornant aux côtés extérieurs. La lunette Montebello est nécessairement comprise dans ces derniers, ainsi que les contre-gardes et ouvrages ne faisant pas partie de l'enceinte proprement dite. En agissant ainsi, je me fonde sur l'exemple des sièges de 1746 et 1792, dans lesquels la ville, d'un commun accord, a été considérée comme neutre, sans que pour cela les assiégeans aient perdu la faculté d'étendre leurs travaux sur des ouvrages extérieurs. Lorsque j'userai d'une pareille faculté, si vous en prenez occasion de tirer sur la ville, je serai en droit d'attaquer votre citadelle par le côté qui me conviendra, et vous savez le désavantage qui peut en résulter pour votre défense.

Si, pour la conservation de la ville, je puis consentir à ne point faire usage des batteries intérieures pour tirer sur la Tête-de-Flandres, on ne saurait admettre pour cela que vous puissiez conserver la libre navigation de l'Escaut; ce serait de ma part l'équivalent de vous assiéger sans vous bloquer. Je dois donc, M. le général vous presser de nouveau d'accepter des arrangements qui fassent de la ville d'Anvers un point neutre entre vous et moi, dans l'intérêt de votre honneur et de l'humanité, ou vous rappeler que toute la responsabilité d'un refus retombera personnellement sur vous.

Recevez, je vous prie, M. le général, l'assurance de ma haute considération.

Le maréchal commandant en chef l'armée du Nord,
(Signé) comte GÉRARD.

N° 4. — *Réponse du général Chassé à la seconde lettre du maréchal Gérard.*

Citadelle d'Anvers , le 30 novembre 1832.

Monsieur le maréchal ,

En réponse à la seconde lettre de votre Excellence, d'aujourd'hui, j'ai l'honneur d'informer votre Excellence que lorsque vous faisiez des propositions pour ne pas attaquer la citadelle du côté de la ville, vos troupes étaient occupées sur le dehors à élever des ouvrages d'attaque contre la citadelle, que je me suis vu forcé de combattre. C'est donc de votre part, M. le maréchal, que les hostilités ont commencé. Au reste, toutes les fortifications de la ville d'Anvers, avec les ouvrages détachés et forts, ne peuvent jamais servir à assiéger la citadelle, sans que la ville d'Anvers ne soit compromise, et je vous prévien, M. le maréchal, que le premier coup de canon qui sera tiré de ces lieux, me fera considérer la ville comme ayant pris une attitude hostile qui pourra l'exposer à une ruine totale dont les suites funestes retomberaient personnellement sur votre Excellence. Il est incontestable, M. le maréchal, que les ouvrages sus-mentionnés ont été construits pour la défense de la place, et non pour attaquer la citadelle. C'est ainsi que les autorités militaires d'Anvers les ont toujours considérés et reconnus.

La libre communication avec la Hollande par l'Escaut, laquelle a toujours eu lieu, est un point si juste sur lequel je ne puis céder, ne concevant pas que cette communication puisse vous être nuisible dans vos opérations de siège.

Vous voyez par ces propositions, M. le maréchal, que je suis encore toujours disposé à épargner la ville, ainsi que ma conduite ne l'a que trop prouvé pendant deux ans, nonobstant des provocations réitérées des habitans et des autorités militaires.

Recevez, etc.

(Signé) baron CHASSÉ.

N° 5. — *Lettre du général Chassé au maréchal Gérard.*

Citadelle d'Anvers , le 5 décembre 1832.

Monsieur le maréchal ,

Les calamités que votre agression appelle sur la ville d'Anvers ,

pendant que l'on négocie encore pour amener le maintien de la paix, paraissent devoir se réaliser dans toute leur rigueur, par suite de ce que j'aime à croire encore, être l'effet de l'imprudence de vos troupes, et ne pas être dicté par votre volonté. Malgré ma réponse B, du 30 novembre 1832, à la seconde lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, il a été fréquemment fait feu contre la citadelle du fort Montebello et même du rempart de l'enceinte de la ville, à la porte des Béguines. Ce sont des transgressions aux bases de l'arrangement que votre Excellence m'a proposé, ainsi qu'à celles que j'ai énoncées dans ma réponse. Je crois donc devoir en prévenir votre Excellence, afin de faire tout ce qui dépend de moi pour empêcher un conflit désastreux ; les conséquences ne pourront jamais qu'en retomber sur les auteurs d'une agression qui, entreprise au moment où l'on faisait ses efforts pour amener les négociations de la paix à leur conclusion, et où elles ne tenaient plus qu'à peu de chose, compromet des intérêts aussi importants, et qui, quoique entreprise avec des moyens aussi considérables contre le point que j'occupe, ne paraît hésiter de mettre sur le jeu une ville dont l'importance et l'humanité réclament la préservation.

Je suis dans le cas de demander à votre Excellence de vouloir s'expliquer au sujet des transgressions que j'ai l'honneur de lui signaler. Le fort Montebello est tellement une dépendance de la place que je ne pourrais m'abstenir de riposter à tout feu ultérieur, dirigé contre moi de ce fort, comme des remparts de l'enceinte ; les habitans d'Anvers me connaissent trop bien, ainsi que la conduite que j'ai tenue depuis que j'occupe cette position, qui a été appréciée suffisamment par leurs Excellences les commissaires français et anglais de la conférence, pour ne pas savoir à quoi attribuer la calamité qui les menace, si de semblables provocations m'y obligent.

Recevez, etc.

(Signé) baron CHASSÉ.

N° 6. — Réponse du maréchal Gérard au général Chassé.

Au quartier-général sous Anvers, le 5 décembre 1832.

Monsieur le général,

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 30 novembre au soir, en réponse à la vôtre du même jour, je vous ai exposé

clairement la marche que me traçaient mes instructions, relativement au siège de la citadelle d'Anvers. Je ne réclame, au nom de mon gouvernement, que l'exécution du traité du 15 novembre 1831, signé et garanti. Pour attaquer la citadelle, que vous deviez me remettre, je ne me sers que de moyens placés hors de l'enceinte de la ville d'Anvers, et je vous ai cité les exemples et le droit qui justifiaient ma conduite à cet égard. En empêchant que de l'intérieur de la ville il ne soit tiré sur vous, je donne la plus grande preuve de mon désir d'épargner cette ville et sa population, puisqu'elle m'offre des moyens et un emplacement d'attaque qui amèneraient promptement votre ruine, mon intention étant de vous fermer toute communication. Si malgré cela vous sacrifiez inhumainement la ville d'Anvers, je suis prêt à vous faire sentir que votre conduite ne sera pas moins contraire à votre intérêt qu'à l'humanité, et que vous en regretterez les suites.

Recevez, etc.

(Signé) le maréchal GÉRARD.

N° 7. — *Lettre du général Chassé au maréchal Gérard.*

Citadelle d'Anvers, le 23 décembre 1832.

Monsieur le maréchal,

Croyant avoir satisfait à l'honneur militaire dans la défense de la place dont le commandement m'est confié, je désire faire cesser l'effusion de plus de sang. C'est en conséquence, M. le maréchal, que j'ai l'honneur de vous prévenir que je suis disposé à évacuer la citadelle avec les forces sous mes ordres et à traiter avec vous de la remise de cette place, ainsi que de la position de la Tête-de-Flandres et des forts qui en dépendent.

Pour parvenir à ce but, M. le maréchal, je vous propose de faire cesser le feu de part et d'autre, durant le cours de cette négociation.

J'ai chargé deux officiers supérieurs de remettre cette lettre à votre Excellence. Ils sont munis des instructions nécessaires pour traiter de l'évacuation susdite.

Recevez, M. le maréchal, l'assurance de ma haute considération.

Le général d'infanterie,
(Signé) baron CHASSÉ.

N° 8. — CAPITULATION

Arrêtée entre le général d'infanterie baron Chassé, commandant la citadelle d'Anvers et les forts qui en dépendent, et le maréchal Gérard, commandant en chef l'armée française devant cette place.

Art. 1^{er}. Le général d'infanterie baron Chassé livrera à M. le maréchal comte Gérard la citadelle d'Anvers, la position de la Tête-de-Flandres, les forts de Burght, Zuynrecht et Austruweel, dans leur état actuel, avec les bouches à feu, munitions de guerre et de bouche, à la réserve des objets mentionnés à l'art. 3.

2. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, déposera les armes sur les glacis, et sera prisonnière de guerre. Toutefois, M. le maréchal Gérard s'engage à la faire reconduire à la frontière de Hollande, où ses armes lui seront rendues, aussitôt que S. M. le roi de Hollande aura ordonné la remise des forts de Lillo et de Liefkenshoek.

A cet effet, M. le maréchal Gérard enverra sans retard un officier à La Haye, et permettra à M. le général Chassé d'en envoyer un de son côté, s'il le juge convenable.

3. MM. les officiers conserveront leurs armes, toute la garnison conservera ses bagages, voitures, chevaux et effets, appartenant soit au corps, soit à des individus de cette garnison. Quelques personnes étrangères à la garnison, qui sont restées dans la citadelle, seront sous la protection de l'armée française.

4. Si la réponse de La Haye ordonne la remise des forts de Lillo et de Liefkenshoek, la garnison sera reconduite à la frontière de Hollande, soit par eau, soit par terre, au choix de M. le général Chassé, aussitôt après la prise de possession desdits forts.

5. Si la garnison prend la route de terre, elle marchera en une seule colonne. M. le général Chassé aura la liberté d'envoyer à l'avance des officiers d'état-major et des commissaires de guerre, pour préparer des logemens sur le territoire hollandais.

6. Dans le cas où les chevaux et voitures appartenant à la garnison ne suffiraient pas au transport de ses effets, il lui sera fourni des moyens de transport, dont le paiement sera à sa charge. Il en

sera de même des bateaux qui pourraient être nécessaires pour le transport des meubles des officiers et employés de la garnison.

7. Pour le transport des malades et surtout des blessés, il sera fourni, aux frais du gouvernement hollandais, les bateaux nécessaires pour les évacuer par eau sur Berg-op-Zoom. Les malades non transportables continueront d'être traités dans des lieux convenables à leur situation, aux frais du gouvernement hollandais par des officiers de santé de cette nation, qui jouiront, à leur sortie, des mêmes avantages que la garnison.

8. Immédiatement après la signature de la présente capitulation, l'armée assiégeante fera occuper par un bataillon la demi-lune et la porte de la courtine du front de la ville.

9. Dans le plus court délai possible, les commandans d'artillerie et du génie remettront aux chefs desdits corps de l'armée française, les armes, munitions, plans, etc., etc., relatifs aux services dont ils sont respectivement chargés. Il sera dressé, de part et d'autre, inventaire des objets remis.

Fait au quartier-général sous Anvers, le 23 décembre 1832.

Le lieutenant-général, chef d'état-major général, chargé des pouvoirs de M. le maréchal commandant en chef l'armée du Nord.

(Signé) ST.-CYR-NUGUES.

Article additionnel.

La flottille de douze canonnières stationnée devant Anvers, sous les ordres de M. le colonel Koopman, n'est pas comprise dans la présente capitulation.

(Signé) le colonel AUVAAT.

N° 9. — *Lettre du maréchal Gérard au maréchal Soult, ministre de la guerre.*

Au quartier-général, à Berchem, sous Anvers, le 24 décembre 1832, onze heures du soir.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la garnison de la citadelle est sortie aujourd'hui de la place et a défilé devant la plus grande partie des troupes de siège rangées en bataille. Après le

défilé, elle a déposé ses armes sur le glacis, et est immédiatement rentrée dans la citadelle, où elle restera, ainsi que le général Chassé m'en a lui-même exprimé le désir, jusqu'à ce que la détermination que prendra le gouvernement hollandais sur l'évacuation des forts Lillo et Liefkenshoek ait décidé si cette garnison demeurera ou non notre prisonnière.

J'ai complété la prise de possession de la citadelle en faisant occuper tous les postes par nos troupes.

Je me suis rendu dans l'intérieur de la citadelle. Il est impossible de reproduire le spectacle de destruction qu'offre maintenant cette place. Tous ses bâtimens sont entièrement ruinés, et les débris qui sont encore debout criblés par les traces de nos bombes et de nos boulets. Cette dévastation fait le plus grand éloge du général et de la garnison qui ont résisté à notre attaque; je n'ai pu me dispenser d'exprimer au commandant de la citadelle l'estime que doit lui concilier, de la part de tous les militaires, une défense aussi honorable.

Un rapport qui m'a été adressé hier par le général Achard m'annonce la capture d'une canonnière montée par 27 marins, un enseigne et un lieutenant de vaisseau, au moment où elle s'échappait de la citadelle.

D'autres renseignemens, mais dont rien ne prouve encore l'exactitude, disent que les canonnières qui, comme vous l'avez vu n'ont pas été comprises dans la capitulation, ont été ou détruites ou coulées. J'attends à cet égard des rapports positifs, que je vous transmettrai aussitôt que je les aurai reçus.

Recevez, M. le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le maréchal commandant en chef l'armée du Nord.

(Signé) comte GÉRARD.

N° 10. — *Lettre du maréchal Gérard au général Chassé.*

ARMÉE DU NORD.
ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

A M. le baron Chassé, général d'infanterie.

Au quartier-général de Berchem, le 27 décembre 1832.

Monsieur le général,

Je m'empresse de vous annoncer que, d'après les instructions que je viens de recevoir de mon gouvernement, je suis autorisé à vous

renvoyer en Hollande, ainsi que toutes les troupes qui étaient sous vos ordres, sous la condition expresse que tous les officiers et soldats, compris dans la capitulation, prendront, ainsi que vous, l'engagement formel de ne pas porter les armes contre la France et ses alliés, et nommément contre la Belgique, *tant que les arrangements à intervenir entre cette dernière puissance et la Hollande ne seront pas faits.*

Si vous acceptez la proposition que j'ai l'honneur de vous faire, je donnerai sur-le-champ des ordres pour que vous soyez, vous et vos troupes, dirigés sans délai sur la frontière de la Hollande, où vos armes vous seront rendues. Dans le cas d'un refus, je dois vous prévenir que j'ai reçu l'ordre de vous faire conduire à Dunkerque vous et vos troupes.

Recevez, monsieur le général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le maréchal commandant en chef,
(Signé) comte GÉRARD.

N° 11. — *Réponse faite par le général Chassé.*

A M. le maréchal comte Gérard commandant en chef l'armée du Nord.

Citadelle d'Anvers, le 27 décembre 1832.

Monsieur le maréchal,

En réponse à la lettre que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire aujourd'hui, concernant les conditions pour le renvoi de la garnison de la citadelle en Hollande, j'ai l'honneur de vous informer, M. le maréchal, que je ne suis nullement autorisé à souscrire un pareil engagement, et qu'en conséquence je me trouve dans la nécessité de subir avec mes troupes le sort que le gouvernement français nous destine dans ce cas.

Recevez, M. le maréchal, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le général d'infanterie,
(Signé) baron CHASSÉ.

N° 12. — *Lettre du général Chassé au général Harlet, commandant la brigade d'escorte.*

Saint-Omer, le 7 janvier 1833.

« Monsieur et très cher général,

» Je viens remplir un devoir bien doux pour des ames comme les nôtres, c'est d'acquitter la dette de la reconnaissance. J'ai été traité moi et les miens, par vous, avec tant d'égard et de générosité, et mes compagnons d'armes avec tant de confraternité de la part de MM. les officiers français et soldats sous vos ordres, et surtout des colonels des 11^e léger, 5^e de ligne et 4^e de chasseurs à cheval, qu'il n'est pas d'expression assez forte pour vous témoigner ma gratitude et l'estime des miens.

» Je suis heureux de pouvoir, en cette circonstance, être l'organe de tous, en vous priant de vouloir bien agréer l'expression bien sentie de nos sentimens dévoués et les plus distingués. »

Le général d'infanterie,
(Signé) baron CHASSÉ.

A M. le maréchal-de-camp,
baron Harlet, commandant
la brigade d'escorte.

Convention entre les gouvernemens français et belge, relativement à l'entrée de l'armée française en Belgique.

S. M. le roi des Français ayant résolu, sur la demande de S. M. le roi des Belges, d'envoyer une armée en Belgique, dans le but d'obtenir l'évacuation de la citadelle d'Anvers et des forts et places qui en dépendent, conformément aux dispositions du traité du 15 novembre 1831, dont les cinq puissances, représentées à la conférence de Londres, ont garanti l'exécution, LL. MM. reconnaissant la nécessité de régler par une convention spéciale tous les points relatifs à cet objet, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, à savoir :

S. M. le roi des Belges, M. Albert Goblet, ministre d'état, dirigeant *ad interim* le département des affaires étrangères, général de

brigade, son aide-de-camp, inspecteur-général des fortifications, membre de la chambre des représentans, et membre de plusieurs ordres, etc.

S. M. le roi des Français, M. Armand-Septime comte de Latour-Maubourg, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de S. M. le roi des Belges, maître des requêtes au conseil-d'état, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Lesquels ayant échangé leurs pouvoirs en bonne et due forme, sont convenus des articles qui suivent et qu'ils ont signés.

Art. 1^{er}. L'armée française, durant son séjour en Belgique, n'occupera aucune des places fortes de ce royaume, et ne laissera de garnison dans aucune de celles qu'elle aurait à traverser.

2. Au moment où l'armée française approchera de la citadelle d'Anvers, les troupes belges remettront entre ses mains tous les postes qu'elles occupent autour de cette citadelle, ainsi que les forts situés sur les deux rives de l'Escaut.

3. L'armée belge conservera dans la ville d'Anvers une garnison qui ne se composera pas de plus de 6000 hommes. Il est entendu que cette garnison ne prendra aucune part à l'attaque contre la citadelle et contre les forts que les Hollandais occupent sur les deux rives de l'Escaut, et qu'elle s'abstiendra également avec le plus grand soin de tout acte d'hostilité contre la flottille hollandaise stationnée sous le feu de la citadelle et destinée à défendre celle-ci.

4. Le corps principal de l'armée belge se concentrera sur la droite de l'armée française, dans des positions que les généraux en chef des deux armées désigneront après en avoir conféré ensemble.

5. La citadelle d'Anvers et les forts qui en dépendent, aussitôt qu'ils auront été évacués par les Hollandais, seront remis aux troupes belges avec tout le matériel et toutes les munitions qui s'y trouveront au moment de l'évacuation.

6. L'armée belge ne commétra point d'agression contre la Hollande, sur aucun point quelconque.

7. S'il arrivait que les Hollandais prissent l'initiative des hostilités contre la Belgique, les armées française et belge agiraient de concert pour repousser cette agression. Dans cette hypothèse les deux généraux en chef arrêteraient dès ce moment le plan d'opérations combinées dont ladite agression pourrait rendre l'exécution nécessaire; ils auront soin en même temps de ne jamais perdre de vue dans cet arrangement que leurs opérations n'ayant pour objet que la liberté du territoire belge, ces opérations ne doivent en

aucun cas prendre le caractère d'une guerre offensive contre le territoire hollandais.

8. La présente convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées endéans les quatre jours, ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signée, et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Bruxelles, le 10 novembre, l'an de grâce 1832.

(Signé) GOBLET.

DE LATOUR MAUBOURG.

TABLE.

INTRODUCTION.

Précis de fortification.	Page	1
Attaque des places.		xi
Défense des places.		xxvi

RELATION DU SIÈGE.

Description de la citadelle et de la position militaire d'Anvers.	Page	1
Considérations sur la force de la citadelle.		8
Occupation et armement de la citadelle par les Hollandais ; préparatifs de défense.		13
Préparatifs et 1 ^{re} période du siège.		21
2 ^e période du siège.		67
Résumé des opérations.		94
Pièces justificatives.		99

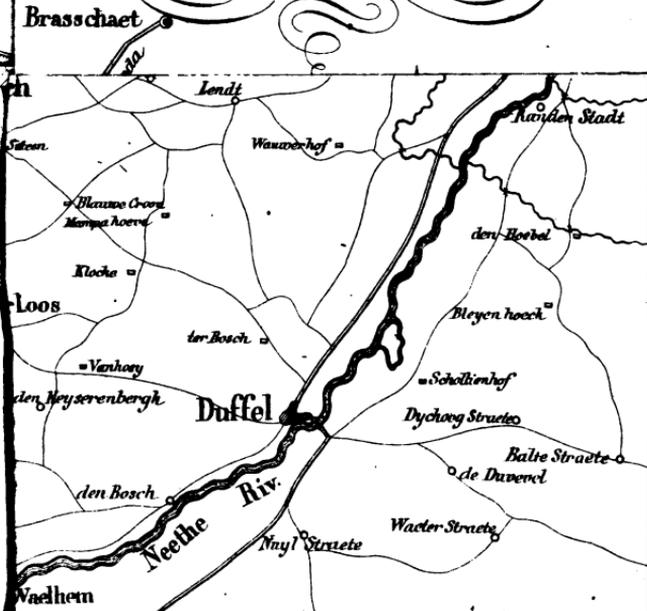
Carte

DU COURS DE

L'ESCAUT

ET DES ENVIRONS

D'ANVERS.



Lith. de F. Charles, rue du Grand Hospice, N° 21, à Bruxelles.

